

RAPPORT DE L'ANALYSE D'IMPACT

L'impact de l'intervention en transferts monétaires dans la commune de Nsele à Kinshasa



Résumé

Contexte : Ce rapport présente les résultats de l'analyse d'impact d'une intervention conjointe UNICEF / PAM / FAO en transferts monétaires dans la zone péri-urbaine de Nsele, commune de Kinshasa. L'intervention avait un double objectif : atténuer les effets des mesures de lutte contre la COVID-19 (fermeture des frontières, couvre-feu, etc) et de ses conséquences socio-économiques sur les ménages, les femmes et les enfants ainsi que d'accompagner le Gouvernement dans l'établissement d'un système de protection sociale sensible aux chocs en République démocratique du Congo (RDC). L'intervention a ciblé six (6) aires de santé les plus vulnérables de la zone de santé de Nsele. Elle a été réalisée en deux phases : la première phase est une réponse humanitaire qui a fourni 3 mois de transferts monétaires à 23.111 ménages avec des montants variant en fonction de la taille des ménages et s'élève à CDF 100,000 (54 USD) par mois pour un ménage moyen de 6 personnes; la deuxième phase de protection sociale a fourni 6 mois de transferts monétaires avec un montant fixe (80.000 CDF) par mois aux 16.000 ménages les plus vulnérables choisis parmi les bénéficiaires de la phase humanitaire via ciblage communautaire. Ces transferts monétaires ont été accompagnés de la distribution de kits maraîchers par la FAO aux ménages agricoles et par des activités sensibles au genre – à savoir la formation sur les droits des femmes, la gestion financière et la prévention des violences basées sur le genre – dispensées au profit des associations féminines locales et des RECO.

Objectif : Cette étude (1) évalue l'impact des transferts monétaires sur la sécurité alimentaire et les conditions socio-économiques des bénéficiaires, (2) examine les forces et les faiblesses des paramètres conceptuels et opérationnels de l'intervention, (3) examine la faisabilité de l'expansion de l'approche de mise en œuvre des transferts monétaires, (4) tire des enseignements sur la conception et l'opérationnalisation d'un système de protection sociale sensible aux chocs en RDC et (5) évalue les effets de l'intervention et la dynamique de prise de décision des ménages à travers le prisme du genre dans le cadre du programme de recherche *Gender Responsive Age-Sensitive Social Protection* (GRASSP) (2018-2023) dirigé par l'UNICEF Innocenti et financé par le Foreign Commonwealth and Development Office (FCDO) du Royaume-Uni.

Méthodologie : L'analyse d'impact est basée sur une étude quasi-expérimentale intégrant des volets quantitatifs et qualitatifs. Deux collectes de données ont été réalisées en janvier-mars 2021 et novembre-décembre 2021 dans les 6 aires de santé de l'intervention ainsi que dans les 2 aires de santé adjacentes qui ont constitué le groupe de comparaison. Les impacts sont estimés sur la base des écarts des différences doublement robuste¹ (DRDID) entre les bénéficiaires et non-bénéficiaires faisant partie du panel longitudinal. La performance opérationnelle est analysée à l'aide de l'échantillon transversal, combiné avec les données administratives du PAM sur les montants perçus par les bénéficiaires au cours des deux phases de l'intervention. Les résultats quantitatifs sont contextualisés et triangulés avec les résultats des focus groupes et entretiens semi-structurés avec les parties prenantes de l'intervention, les autorités locales, les bénéficiaires et les non-bénéficiaires.

Limites méthodologiques : Toute généralisation des résultats doit se faire avec prudence, tenant compte du taux d'attrition élevé, la puissance statistique réduite résultant des analyses DRDID, de la particularité du contexte de COVID-19, de la durée de l'intervention, de l'irrégularité des paiements effectués dans le cadre de l'intervention au cours de 9 mois et du timing de la collecte de suivi (non pas la même période de l'année que la collecte baseline et précédant le déboursement du dernier transfert).

Réponses aux questions de recherche : Le reste du résumé présente les réponses aux principales questions de recherche et les recommandations qui ressortent de l'analyse d'impact.

Q : Les transferts monétaires ont-ils atténué les conséquences de la pandémie de COVID-19 au niveau des ménages (quel a été l'impact sur la consommation, les dépenses, la sécurité alimentaire ; les biens et les activités économiques ; l'accès aux services de santé et d'éducation des ménages) ?

R : L'analyse quantitative montre que l'intervention a augmenté la proportion des dépenses alimentaires et la proportion des ménages ayant cultivé des terres. Bien qu'il y eût des augmentations du score de consommation alimentaire des ménages, de la proportion des ménages capables de subvenir au moins à certains de leurs besoins, de la proportion des femmes qui atteignent la diversité alimentaire minimale, l'impact n'était pas statistiquement significatif puisque les augmentations similaires ont été observées dans le groupe de contrôle. Les données qualitatives collectées auprès des bénéficiaires confirment que les transferts ont réussi à atténuer les difficultés des ménages liées à la pandémie (i.e. payer la nourriture, investir dans les AGRs) et leur ont permis d'accéder aux services d'éducation et de santé (i.e. payer les frais scolaires et les soins médicaux).

- L'étude a détecté les impacts suivants de l'intervention : (1) impact positif sur la proportion des dépenses alimentaires, (2) impact négatif sur les dépenses mensuelles totales, alimentaires et non-alimentaires (dû aux améliorations plus importantes chez les non-bénéficiaires), (3) impact positif sur la proportion de ménages ayant épargné au cours de l'année passée (dû à la réduction du taux d'épargne chez les non-bénéficiaires), (4) impact positif sur la proportion des ménages ayant cultivé au cours de l'année précédente, (5) impact négatif sur les indices de qualité de logement et des biens durables (dû aux améliorations plus importantes chez les non-bénéficiaires).
- Les témoignages qualitatifs suggèrent que les transferts monétaires ont permis aux bénéficiaires de se procurer de la nourriture, prendre en charge les frais scolaires, s'acheter les articles de prestige et investir dans les AGRs. Presque 9 ménages bénéficiaires sur 10 ont perçu des changements dans leurs communautés après l'intervention tels que l'amélioration de la sécurité alimentaire (57%), l'augmentation des revenus (42%), l'amélioration des conditions de vie (27%), et l'amélioration d'accès aux services publics (17%)². Toutefois l'analyse quantitative des impacts n'a pas pu détecter d'impacts statistiquement significatifs sur le score

de consommation alimentaire, l'indice réduit des stratégies de survie global, la proportion des dépenses liées aux enfants, la capacité des ménages à subvenir à leurs besoins, la diversité alimentaire des femmes, les dépenses alimentaires, les activités économiques autres que l'agriculture, le nombre d'activités génératrices de revenus des ménages, la fréquentation scolaire des enfants, ni les dépenses pour les soins de santé. On suppose que l'impossibilité de détecter les impacts positifs révélés par les données qualitatives serait le résultat d'irrégularité des transferts au cours des 9 mois d'intervention, du timing de la collecte des données de suivi, de la taille réduite de l'échantillon et la forte attrition de l'échantillon entre l'enquête de base et celle de suivi.

Q : Les transferts ont-ils modifié la dynamique de la prise de décision au sein des ménages, y compris la prise de décision conjointe ou indépendante des femmes ?

R : Les données quantitatives et qualitatives se corroborent sur le fait que les transferts monétaires n'ont pas modifié la dynamique de genre dans la prise de décision au sein des ménages. En effet, selon les bénéficiaires, les transferts avaient tendance à souligner ou amplifier les dynamiques de genre existantes dans les ménages. Au sein des couples vivant dans la confiance mutuelle, l'utilisation des montants reçus des transferts a été faite sur une base consensuelle après discussion. Dans les couples où il y avait un manque de confiance mutuelle, il y a eu tendance à la monopolisation des ressources par l'un ou l'autre partenaire engendrant des conflits et des désagréments.

- L'intervention n'a pas eu d'impact sur la dynamique de genre dans la prise de décisions au sein des ménages. Le statut de l'homme en tant que chef de ménage et décideur principal n'a pas été remis en question, aussi bien que le rôle de la femme en tant que responsable apte à gérer les ressources limitées du ménage.
- L'absence d'impact sur l'autonomie de la femme dans la prise de décisions pourrait être attribué à la courte durée de l'intervention, et à la mise en œuvre tardive de la composante sensible au genre.

Q : Les transferts ont-ils créé des changements dans d'autres dynamiques sociales, telles que la cohésion sociale ou les mécanismes d'adaptation positifs ?

R : L'intervention n'a pas eu d'impact sur la cohésion au sein des communautés bénéficiaires. Lors des entretiens qualitatifs, les bénéficiaires n'ont cité aucun impact sur les pratiques d'entraide et solidarité existantes avant l'intervention. En plus, lors de l'enquête quantitative, 1 bénéficiaire sur 5 a constaté une montée de tensions depuis le début de l'intervention.

- L'étude n'a pas pu détecter d'impacts sur la cohésion sociale – une réalité corroborée par les témoignages qualitatifs révélant que les transferts n'ont pas transformé fondamentalement les dynamiques de solidarité et entraide existantes au niveau de la communauté.

- Bien que les échanges qualitatifs suggèrent que les conflits et tensions liés aux transferts monétaires ne représentent que des rares cas, liés aux personnalités et relations complexes prédatant l'intervention, l'enquête quantitative révèle que 1 bénéficiaire sur 5 a constaté une montée de tensions au niveau communautaire. Les explications probables incluent l'exclusion de certains ménages lors de la deuxième phase de l'intervention sans suffisamment de sensibilisations au préalable et les tensions entre les RECOs et les bénéficiaires ayant rencontré des problèmes que ces premiers n'arrivaient pas à résoudre.

Q : Les paramètres de l'intervention ont-ils été efficaces pour répondre aux besoins des personnes pendant la pandémie de COVID-19 ? Sont-ils durables et adaptés à l'extension à d'autres régions du pays ?

R : Les paramètres de l'intervention ont été conçus pour répondre aux besoins des bénéficiaires : l'implication des acteurs communautaires, le ciblage géographique, les efforts investis dans la communication et la sensibilisation des bénéficiaires, le calcul minutieux du montant de paiement et la sécurité des déboursements de transferts via M-PESA ont abouti à un niveau élevé de satisfaction parmi les bénéficiaires. Néanmoins, un nombre de leçons et d'améliorations envisageables a été identifié afin de rendre les transferts monétaires et les mesures d'accompagnement sensibles au genre plus adaptés et durables. L'analyse basée sur le genre des bénéficiaires des transferts a révélé que les femmes étaient plus enclines à recevoir le transfert par M-PESA et à ne pas avoir reçu de transferts depuis 4 mois ou plus. Lors du dernier transfert le montant de transfert par membre de ménage était inférieur chez les femmes bénéficiaires comparé aux hommes (vu qu'elles étaient issues de plus grands ménages).

- **L'implication des acteurs communautaires**, notamment des acteurs volontaires : RECOs et présidents des CODESA, leur structuration et renforcement des capacités ont été indispensables à la mise en œuvre du projet. Leur niveau de dynamisme, leur connaissance du milieu et leur disponibilité pour accompagner les équipes, sensibiliser la population, répondre aux plaintes et appuyer les bénéficiaires pour le retrait de transferts étaient cependant variables. Leur niveau de redevabilité dépendait souvent de la compensation reçue, qui a été jugée insuffisante par la quasi-totalité des interlocuteurs qualitatifs au vu du volume de travail qui leur était confié. Lors de l'extension des transferts monétaires dans d'autres régions du pays, si l'on engage les RECOs et les CACs, il faudrait prévoir soit des subventions plus consistantes, soit une motivation plus adéquate et régulière de leurs activités.
- La philosophie et le déroulement de **ciblage géographique** avait pour objectif de cibler les zones les plus vulnérables afin d'y toucher tous les résidents et ainsi éviter les tensions. L'enregistrement des ménages suivant le ciblage géographique a abouti à une couverture largement acceptable en dépit de multiples problèmes opérationnels lors de l'enregistrement, de la biométrie, de la distribution des cartes SCOPE et des cartes SIM : près de 9 ménages sur 10 (88%) ont pu avoir la carte SCOPE et près de 9 ménages sur 10 (89%) ont reçu la carte SIM³. Le **ciblage communautaire**

basé sur les critères définis par la communauté s'est bien déroulé dans les zones rurales, mais a connu des cas d'erreurs d'inclusion et d'exclusion dans les milieux péri-urbains, dus principalement, selon les interlocuteurs, à la faible maîtrise de la population par les RECOs et le manque de contre-vérification quantitative des listes produites par les RECOs. En fin de compte, 9 sur 10 ménages ont déclaré avoir reçu au moins un transfert monétaire et les enfants représentaient en moyenne 44% des membres de ces ménages. Les deux approches au ciblage sont adaptées à l'extension nationale des transferts et pourraient être améliorées en intégrant les visites de vérification dans le ciblage géographique et en combinant les approches qualitatives et quantitatives lors du ciblage communautaire, surtout dans les zones péri-urbaines.

- La **communication** sur le projet et la **sensibilisation** des bénéficiaires sur le processus d'enregistrement et du retrait d'argent sont cruciales pour une mise en œuvre réussie. Les intervenants ont adopté une stratégie de partage d'information progressive pour éviter de susciter la fraude (l'afflux des populations environnantes dans la zone de l'intervention), qui aurait rendu plus difficile la mobilisation de la population à l'intérieur de cette dernière. L'utilisation des RECOs et des autres canaux de communication a atteint seulement une partie des bénéficiaires : 72% étaient au courant de l'objet de l'assistance, mais moins de la moitié connaissaient les critères d'éligibilité, les montants et la durée des transferts. Seulement 1 personne sur 6 était au courant de l'existence des mécanismes pour porter plainte. Avant d'étendre les transferts monétaires dans de nouvelles régions, il faudrait développer une stratégie de communication claire avec des messages traduits en langues locales, qui expliquent le processus d'élaboration et traduction de ces messages, définissent les canaux de communication et acteurs, prévoient des ressources appropriées et articulent les risques avec les mesures de mitigation, adaptées aux spécificités des localités.
- Le **montant de paiement** a été basé sur la taille des ménages pour la première phase et est fixé à 80.000 CDF (40 USD) par mois pour la deuxième phase de l'intervention. L'analyse d'adéquation des montants de transfert a montré qu'ils couvraient en moyenne la quasi-totalité des dépenses alimentaires par membre et presque un tiers de toutes les dépenses totales par membre. Les échanges qualitatifs ont confirmé que « le cash » a été fortement apprécié pour les besoins qu'il a pu couvrir en termes d'alimentation et d'accès aux services, tels que l'éducation et la santé. Toutefois, les montants alloués à l'appui des ménages face aux conséquences de COVID-19 ne sont pas durables pour l'extension des transferts monétaires sur le territoire national dans le cadre du système national de la protection sociale vu que le gouvernement risque de ne pas avoir les fonds pour des transferts aussi consistants sur le long-terme.
- Le **paiement électronique** par M-PESA a permis de sécuriser les transferts et protéger les bénéficiaires de l'indiscrétion ainsi que rendre les déboursments rapides et efficaces. Cependant, dans les zones sans couverture du réseau téléphonique, les

Intervenants étaient obligés de distribuer les transferts en *cash direct*. Ainsi, environ 4 personnes sur 5 ont reçu les transferts par M-PESA. Seulement la moitié des bénéficiaires ont retiré l'argent eux-mêmes et presque un quart a partagé le code PIN avec les agents, les exposant ainsi au risque de fraude et vol de la carte SIM. L'insuffisance des sensibilisations sur l'utilisation de M-PESA et des démarches pour éviter la fraude par les agents Vodacom ont engendré des abus à l'égard de certains bénéficiaires (notamment, commissions arbitraires prélevées sur les retraits, swap des cartes SIM, vol d'argent/cartes). Un bénéficiaire sur 5 a signalé avoir eu des problèmes liés à M-PESA. Dans le cadre d'extension des transferts monétaires dans d'autres régions, il faudrait tenir compte de la disponibilité du réseau téléphonique, renforcer la capacité technique des bénéficiaires (y compris en fournissant des téléphones au besoin), assurer que les bénéficiaires comprennent leurs droits (ex. les montants de transfert, la prise en charge des frais de retrait, les plafonds des comptes standards), et leurs responsabilités (ex. sécuriser le code PIN, retirer l'argent ponctuellement, noter le numéro de licence de l'agent qui effectue le retrait), former les agents facilitant les retraits des transferts et mettre en place les contrôles / sanctions pour les abus avant de débiter les transferts.

- Les **mécanismes de gestion de plaintes** - à savoir le bureau de plaintes dans les CACs appuyées par les consultants C4D, la ligne verte, U-Report - ont rassemblé plus de 5000 plaintes. Toutefois, souvent il était impossible d'assurer une résolution rapide des problèmes et la réponse individuelle aux plaignants, engendrant les frustrations des intervenants et un manque de confiance de la part des bénéficiaires, voir même des tensions entre les RECOs et les plaignants. Les intervenants ont proposé des pistes d'amélioration de la gestion des plaintes : respecter les procédures standards d'opération (SOP) ; digitaliser le processus de rapportage et feedback ; budgétiser l'activité afin de permettre aux CACs d'assurer les permanences ; et tenir des sessions de traitement des plaintes au niveau communautaire directement par les intervenants.
- Les **mesures d'accompagnement** comprenant les sensibilisations sur le genre et les appuis en AGR ont commencé tardivement et ont connu des problèmes de coordination entre les différents partenaires de mise en œuvre. Néanmoins, le contenu des formations a été apprécié comme pertinent autant dans la vie personnelle qu'au niveau communautaire et associatif. Les témoignages qualitatifs attestent des améliorations du statut des femmes au sein des CACs, associations et un certain nombre de ménages sensibilisés après les formations. Il ressort également que la distribution des semences par la FAO a contribué à augmenter la proportion des bénéficiaires engagés dans l'agriculture. Il est important de bien planifier et démarrer les accompagnements au même temps que les transferts, consulter les bénéficiaires sur leurs préférences (autant matériels que thématiques) et prévoir les appuis pour assurer la diffusion des formations au niveau des ménages.

Q : Comment les paramètres de conception peuvent-ils être pris en compte dans le système de protection sociale plus largement sensible aux chocs en RDC ?

R : L'intervention a produit des leçons sur, l'appropriation politique des programmes de protection sociale sensibles aux chocs, les paramètres clé tels que l'implication des communautés dans la constitution du registre des vulnérables, les différentes approches de ciblage des bénéficiaires, les étapes préparatoires (analyse du contexte, capacités techniques, besoin de coordination, stratégie de communication), la prévention des abus et des fraudes, les mécanismes et montants de paiement, le processus de gestion des plaintes, la modalité de l'assistance. Tous ces paramètres clés sont pertinents pour l'établissement du système de protection sociale sensible aux chocs en RDC, et notamment la mise en œuvre du projet STEP 2, financé par la Banque Mondiale.

- Le partenariat avec le MINAS pour la mise en œuvre de l'intervention a renforcé les capacités de son personnel en ce qui concerne le ciblage (le développement des outils et leur application), l'identification (le test et l'utilisation du QSE ainsi que le développement du MIS pour le RSU et son test⁴), les mécanismes de paiement (MMT et Cash Direct) et les mécanismes de plaintes et réparations. Néanmoins, il est important d'assurer le renforcement des capacités du Ministère à s'approprier des programmes en le dotant des capacités humaines et matérielles à développer un système de protection sociale sensible aux chocs, en plus de l'ensemble des outils développés dans le cadre du projet (manuels, SOP, spécimens de message de sensibilisation, système de collecte).
- Le projet STEP 2 rentre dans le cadre de l'établissement du système de protection sociale en RDC. Il inclut la création du registre national des ménages vulnérables et pauvres, un système informatique de gestion avec un module sur le ciblage ainsi que le guide d'exigences, outils et meilleures pratiques liées à l'établissement du système de protection sociale pour tous les acteurs concernés.
- L'intervention a également démontré comment relier l'assistance humanitaire d'urgence et la protection sociale sur le moyen terme. L'établissement de ce lien ou de ce continuum est une étape cruciale à l'établissement du système de protection sociale sensible aux chocs.

Recommandations sur le programme

1. Assurer la communication et la coordination efficace entre les agences, les partenaires d'implémentation, les autorités locales et les structures communautaires sur toute la durée de mise en œuvre du projet.
2. Renforcer la sensibilisation et le niveau de préparation des bénéficiaires à chaque étape du programme en leur fournissant suffisamment d'informations sur l'intervention afin d'atteindre une meilleure couverture et prévenir les plaintes liées à l'incompréhension du programme ou au non-respect du processus d'inscription.

3. Améliorer l'intégration de l'aspect genre au sein de l'intervention en renforçant la stratégie de communication, l'intensité et le timing opportun des sensibilisations et des formations visant l'autonomisation économique des femmes et le respect de leurs droits.
4. Renforcer les capacités de mobilisation communautaire, de mise en œuvre et de suivi des transferts monétaires et des mesures d'accompagnement productives et sensibles au genre par les structures de proximité (RECOs) ainsi que par les autorités publiques, en s'assurant qu'ils disposent de ressources suffisantes.
5. Assurer la préparation technologique et les compétences requises pour l'utilisation des canaux de paiements prévus afin de prévenir les défis opérationnels et les abus durant la mise en œuvre du programme. Exiger que le fournisseur de transferts monétaires électroniques mette en place les mesures pour faciliter les retraits des transferts et pour prévenir les abus et les fraudes.
6. Améliorer l'utilité et l'adaptabilité (verticale ou horizontale) du registre des ménages vulnérables en veillant à ce qu'il y ait suffisamment d'informations sur les indicateurs pertinents de résilience des ménages valables pour plusieurs structures avec leurs critères de ciblage distincts.

Recommandations sur la recherche

1. Exploiter l'expansion horizontale de l'intervention pour améliorer le panel de ménages à suivre notamment en assurant un meilleur équilibre entre les zones de traitement et de comparaison et en développant des stratégies pour traiter l'attrition de l'échantillon.
2. Étudier comment les facteurs contextuels tels que les normes sociales de genre influencent l'impact des mesures d'accompagnement en matière de genre et d'autonomisation de la femme afin d'éclairer les conceptions des mesures sensibles au genre plus efficaces et plus riches.
3. Les recherches futures dans un contexte similaire devraient viser à comprendre les effets indépendants des composantes complémentaires comme la sensibilisation en matière de genre et l'appui en kits maraîchers.

Générer et comparer des preuves sur l'utilité et la performance de diverses méthodes de ciblage pour un système de protection sociale sensible aux chocs en RDC. Ceci pourrait inclure une modélisation d'un modèle d'expansion verticale de la cohorte de bénéficiaires inscrits au programme.

Matières

Résumé	2
Recommandations sur le programme	8
Recommandations sur la recherche	9
Acronymes	11
1. Contexte et objectifs de l'analyse d'impact	12
1.1 Contexte de l'intervention	12
1.2 Objectifs de l'analyse d'impact	13
2. Description de l'intervention et cadre conceptuel	15
2.1 Description de l'intervention	15
2.2 Cadre conceptuel	15
3. Méthodologie	18
3.1 Conception de l'étude	18
3.2 Outils de recherche	20
3.3 Collecte de données	21
3.4 Analyse de données	23
3.5 Considérations éthiques	24
4. Résultats	25
4.1 Les transferts monétaires ont-ils atténué les conséquences de la pandémie de COVID-19 au niveau des ménages (quel a été l'impact sur la consommation, les dépenses, la sécurité alimentaire ; les biens et les activités économiques ; l'accès aux services de santé et d'éducation des ménages) ?	25
4.2 Impact sur les indicateurs clé du programme	29
4.3 Impact sur les activités économiques et les biens des ménages	37
4.4 Impact sur l'accès à l'éducation et soins de santé	40
4.5 Les transferts ont-ils modifié la dynamique de la prise de décision au sein des ménages, y compris la prise de décision conjointe ou indépendante des femmes ?	45
4.6 Les transferts ont-ils créé des changements dans d'autres dynamiques sociales, telles que la cohésion sociale ou les mécanismes d'adaptation positifs ?	49
4.7 Hétérogénéité des impacts	50
4.8 Test 'placebo'	51
4.9 Correction pour les tests d'hypothèses multiples	52
4.10 Les paramètres de l'intervention ont-ils été efficaces pour répondre aux besoins des personnes pendant la pandémie de COVID-19 ? Sont-ils durables et adaptés à l'extension à d'autres régions du pays ?	52
4.10.1 Paramètre 1: approche basée sur l'implication des acteurs bénévoles communautaires	53
4.10.2 Paramètre 2: le ciblage en deux phases et enregistrement des bénéficiaires	55
4.10.3 Paramètre : la communication / la sensibilisation	60
4.10.4 Paramètre : montant du paiement	63
4.10.5 Paramètre : mécanisme de paiement	66
4.10.6 Paramètre : Mesures d'accompagnement des transferts	69
4.10.7 Paramètre : mécanismes de gestion des plaintes	72
5. Conclusion	79
5.1 Discussion des résultats	79
5.2 Limites méthodologiques	81
5.3 Recommandations	82
Appendix	85

Acronymes

AGR	Activité génératrice de revenu
BHA	Bureau for Humanitarian Assistance / Bureau d'assistance humanitaire de l'USAID
C4D	Communication for Development / Communication pour le développement
CAC	Cellule d'animation communautaire
CDF	Franc congolais
CEM	Coarse Exact Matching / Appariement exact grossier
CODESA	Comité de santé
COVID-19	Coronavirus (SARS-CoV-2 (2019-nCoV))
DRDID	Doubly Robust Difference-in-Differences / Ecart des différences doublement robuste
FAO	Food and Agriculture Organisation / Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FCDO	Foreign, Commonwealth & Development Office
FG	Focus group
GRASSP	Gender-Responsive and Age-Sensitive Social Protection
INS	Institut National de la Statistique
KYC	Know Your Customer / Connaissance du client
M&E	Monitoring & Evaluation / Suivi et évaluation
MINAS	Ministère des Affaires Sociales
MNO	Mobile Network Operator / Opérateur du réseau mobile
M-PESA	Service mobile money de Vodacom
N	Dans les tableaux: nombre d'observations
PAM	Programme alimentaire Mondial
PIN	Personal Identification Number / Numéro identifiant personnel
PMT	Proxy Means Testing
QSE	Questionnaire standard d'éligibilité
RDC	République démocratique du Congo
RECO	Relais communautaire
REGIDESO	Régie de distribution d'eau
RSU	Régistre social unique
SOP	Standard Operating Procedures / Procédure opérationnelle normalisée
STEP 2	Second financement additionnel au projet de stabilisation de l'est de la RDC pour la paix
TMB	Trust Merchant Bank
TV	Télévision
UNICEF	Le Fonds des Nations Unies pour l'enfance
USAID	United States Agency for International Development / Agence des États-Unis pour le développement international
USD	Dollar américain
VAM	Vulnerability Analysis and Mapping / Analyse et cartographie des vulnérabilités
VBG	Violences basées sur le genre

1. Contexte et objectifs de l'analyse d'impact

1.1 Contexte de l'intervention

La pandémie de coronavirus (COVID-19) qui s'est propagée à travers le monde au début de 2020 a présenté un énorme défi sanitaire et socio-économique pour la République Démocratique du Congo (RDC). Les mesures pour freiner la propagation de la COVID-19 en RDC, telles que l'interdiction de rassemblements, la fermeture temporaire de nombreuses entreprises, écoles et universités, la restriction de voyages, le confinement de quartiers dans certaines villes, ont entravé les activités économiques engendrant une détérioration importante des conditions macro- et micro-économiques en 2020⁵.

Huit ménages sur dix à revenu mensuel inférieur à 400,000 CDF avaient connu une baisse de revenu en août 2020 et deux tiers d'entre eux n'avaient pas rétabli leur niveau de vie d'avant la pandémie en décembre 2020⁶. La COVID-19 a aggravé l'insécurité alimentaire déjà élevée à cause de conflits, déplacements, et un taux élevé de pauvreté : selon le Programme Alimentaire Mondial (PAM), près de 27,3 millions de personnes en RDC (environ 30% de la population) étaient en situation d'insécurité alimentaire aiguë en février 2021⁷. Quelques 1,1 million d'enfants souffraient de malnutrition aiguë sévère et 2,3 millions d'enfants étaient en situation de malnutrition aiguë modérée⁸.

Au cours de l'année 2021, la situation économique s'est améliorée : le PIB des secteurs non-extractifs a enregistré une croissance de 3,3% en 2021 après une contraction de 1,3% en 2020⁹. Après une hausse abrupte en 2020, le déficit public et l'inflation ont diminué jusqu'à 1,6% du PIB et 9,3%, respectivement, tout en restant élevés comparativement aux niveaux pré-pandémiques de 0,8% du PIB et 4,5% en 2019¹⁰.

Les femmes et les filles sont touchées de manière disproportionnée par les impacts sanitaires et socio-économiques des mesures de prévention de la COVID-19 : tels que le besoin de prendre soins des malades, perte d'emploi informel ou détresse psychologique et la violence sexiste. La pandémie a également aggravé les disparités préexistantes entre hommes et femmes en termes de santé, de protection et de statut économique¹¹.

Dans ce contexte, en début de l'année 2021, l'UNICEF et le PAM ont mis en œuvre une intervention conjointe afin d'atténuer l'impact socio-économique immédiat de la pandémie de COVID-19 à travers les transferts monétaires aux ménages dans la zone de santé de Nsele à Kinshasa. Elle constitue l'une des premières interventions de transferts monétaires en milieu péri-urbain en RDC. Cette intervention a également permis au Ministère des Affaires Sociales (MINAS) de piloter les approches de recensement, enregistrement, ciblage, modes de paiement, et gestion des plaintes ainsi que d'administration du questionnaire standard d'éligibilité (QSE), développé dans le cadre du programme STEP 2 visant à établir un système de protection sociale sensible aux chocs en RDC.

L'UNICEF Office of Research and Foresight – Innocenti (UNICEF Innocenti) a conduit une étude d'impact afin d'estimer rigoureusement les impacts de cette intervention conjointe de PAM / UNICEF et en tirer des leçons pour d'autres interventions en RDC et ailleurs. Le rapport présente les objectifs de l'étude, la description de l'intervention, la méthodologie de l'étude et ses résultats.

1.2 Objectifs de l'analyse d'impact

L'objectif de l'étude était une analyse approfondie de l'impact de l'intervention à Nsele sur l'atténuation des effets socioéconomiques de la pandémie COVID-19 ainsi qu'une documentation des meilleures pratiques et leçons pertinentes pour le développement et la mise en œuvre d'un système de protection sociale sensible aux chocs en RDC.

Plus spécifiquement, l'étude a visé à :

1. Evaluer l'impact des transferts monétaires sur l'amélioration de la sécurité alimentaire et les conditions socio-économiques des ménages et des individus, dont les enfants et les femmes
2. Evaluer les atouts et les faiblesses des paramètres conceptuels et opérationnels du programme, notamment le ciblage, l'inscription, le paiement, la pertinence du transfert monétaire pour les groupes cibles (i.e. contexte, besoins face aux effets de COVID-19) et l'adéquation du montant de transfert
3. Evaluer la faisabilité de l'approche de ciblage et l'implémentation des transferts monétaires et sa mise à l'échelle
4. Tirer les leçons sur la conception du programme et les paramètres opérationnels pertinents pour les composantes d'un système de protection sociale sensible aux chocs en RDC.

L'étude vise à répondre aux questions suivantes :

- *Les transferts ont-ils atténué les conséquences de la pandémie de la COVID-19 au niveau des ménages ?*
 - *Quel a été l'impact sur la consommation, les dépenses, la sécurité alimentaire, les biens et les activités économiques, l'accès aux services de santé et d'éducation des ménages ?*
- *Les transferts ont-ils changé la dynamique de prise de décisions au sein des ménages, notamment la prise de décisions conjointe ou indépendante des femmes ?*

- *Les transferts ont-ils changé les relations sociales¹², telles que la cohésion sociale¹³ ou les stratégies de réponse aux chocs ?*
- *Les paramètres de l'intervention à Nsele ont-ils été efficaces pour répondre aux besoins de la population durant la pandémie de COVID-19 ? Sont-ils durables et convenables pour une mise à l'échelle au niveau du pays ?*
 - *Les transferts ont-ils atteint la population ciblée, y compris les enfants ?*
 - *Le montant de transfert a-t-il été adéquat pour améliorer l'accès aux services nécessaires ?*
- *Comment ces paramètres peuvent être pris en compte dans le système de protection sociale sensible aux chocs en RDC ?*

L'étude évalue les effets de l'intervention et la dynamique de la prise de décision au sein des ménages à travers le prisme du genre dans le cadre du programme de recherche *Gender-Responsive Age-Sensitive Social Protection (GRASSP)* (2018-2023) dirigé par l'UNICEF Innocenti et financé par le Foreign Commonwealth and Development Office (FCDO) du Royaume-Uni.

2. Description de l'intervention et cadre conceptuel

2.1 Description de l'intervention

L'intervention a ciblé six aires de santé les plus vulnérables de la zone de santé de Nsele, à savoir Buma, Dingi Dingi, Kindobo, Mikonga, Mpassa 1 et Mpassa 2¹⁴. Elle a été réalisée en deux phases : la première phase est une réponse « Urgence » qui a fourni 3 mois de transferts monétaires dont les montants ont été calculés sur base de la taille du ménage et s'élève à CDF 100,000 (54 USD) par mois pour un ménage moyen de 6 personnes. Cette phase a bénéficié à environ 23.111 ménages vivants dans les cellules d'animation communautaires (CAC) ciblées¹⁵. La deuxième phase rentre dans le cadre de la « protection sociale ». Elle a fourni 6 mois de transferts de montants fixes (80.000 CDF) par mois aux ménages les plus vulnérables et pauvres (16.000 ménages) choisis par le biais d'un ciblage communautaire parmi les bénéficiaires de la phase « Urgence ».

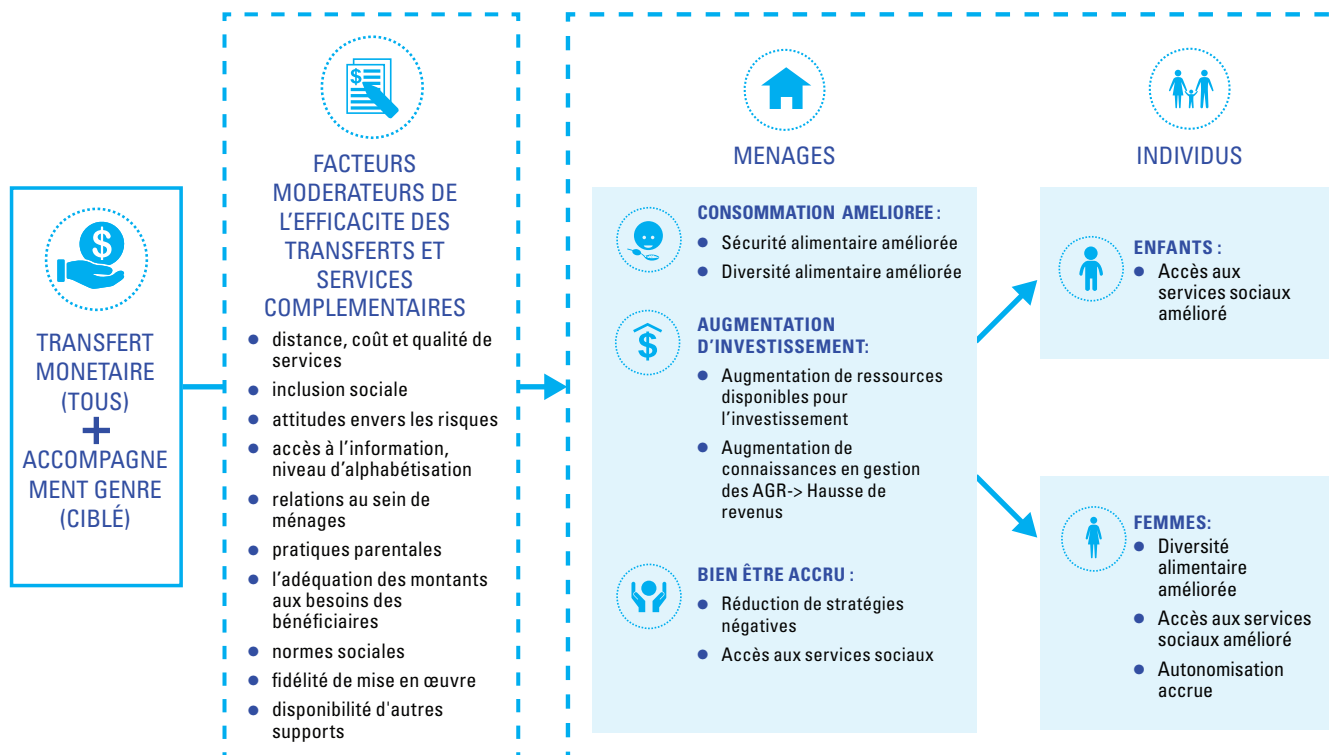
Pour recevoir les transferts monétaires, les ménages bénéficiaires ont été recensés dans leurs CACs, ont fourni leurs empreintes biométriques et ont reçu des cartes de bénéficiaires (SCOPE) et des cartes SIM afin de percevoir les transferts. La plupart des bénéficiaires ont reçu leurs transferts via M-PESA, à l'exception de ceux qui habitent dans des endroits sans couverture de réseau téléphonique. Les acteurs locaux, notamment les autorités et les relais communautaires (RECO) ont été associés à toutes les étapes de l'intervention et ont joué un rôle important dans la sensibilisation et la gestion des plaintes¹⁶.

Les transferts monétaires ont été accompagnés de sensibilisations sur la COVID-19 et les gestes barrières. Dans les zones à forte activité agricole, la FAO a également distribué les kits de maraîchage, composés de petits matériels aratoires, d'arrosoirs, de semences et de formations techniques fournies avec les responsables du ministère du développement rural. Des formations sur les droits des femmes, la gestion financière d'entreprise (opérations, marketing), les formations sur la prévention des violences basées sur le genre ont également été réalisées en faveur des RECOs et associations féminines locales.

2.2 Cadre conceptuel

L'intervention a visé à atténuer les impacts de la pandémie de la COVID-19 sur les ménages et les individus, dont les enfants et les femmes. Le cadre conceptuel est présenté dans le Graphique 1 ci-dessous.

Graphique 1a: Cadre conceptuel de l'intervention



'Au niveau du ménage, les transferts monétaires devraient augmenter la consommation et la diversité alimentaire, faciliter l'accès aux soins de santé et à l'éducation, permettre les investissements dans des activités économiques, réduire le recours aux stratégies négatives de réponse aux chocs.

Au niveau individuel les transferts monétaires devraient, (i) améliorer l'accès aux services d'éducation et de santé des enfants, (ii) améliorer la diversité alimentaire, l'accès aux soins de santé, et l'autonomisation des femmes.

Les facteurs qui conditionnent la capacité à atteindre les impacts attendus comprennent la disponibilité des services, l'accès à l'information, l'inclusion sociale, les attitudes envers les risques, la nature des relations existantes au sein des ménages, les pratiques parentales, les normes sociales, la fidélité de la mise en œuvre de l'intervention et la disponibilité des autres appuis.

L'étude est également conforme au cadre conceptuel concernant les effets des programmes de protection sociale sensibles au genre et à l'âge, qui a été développé dans le cadre du programme de recherche GRASSP (UNICEF 2020) 17. Selon ce cadre conceptuel, le transfert monétaire associé à la formation des femmes concernant leurs droits, la gestion financière et la violence liée au genre démontrent l'intégration de la dimension de genre dans le programme. Dans l'ensemble, le programme est susceptible d'atténuer les inégalités entre les sexes et les vulnérabilités, et d'autonomiser les femmes grâce à des processus-types de changements tels que la transformation de la

dynamique décisionnelle au sein des ménages, et la promotion des investissements dans le développement humain (bien-être intergénérationnel) (figure 1b). L'étude détermine également comment les caractéristiques des ménages, telles que la taille du ménage et l'âge du chef de famille, influent sur les impacts du programme. Par conséquent, l'étude utilise également une perspective de genre dans l'analyse, en examinant les résultats en matière d'égalité des sexes tels que l'autonomie des femmes ou la prise de décision (conjointe) au sein des ménages, ainsi qu'en décomposant les analyses selon le sexe du chef de ménage (chaque fois que cela est possible).

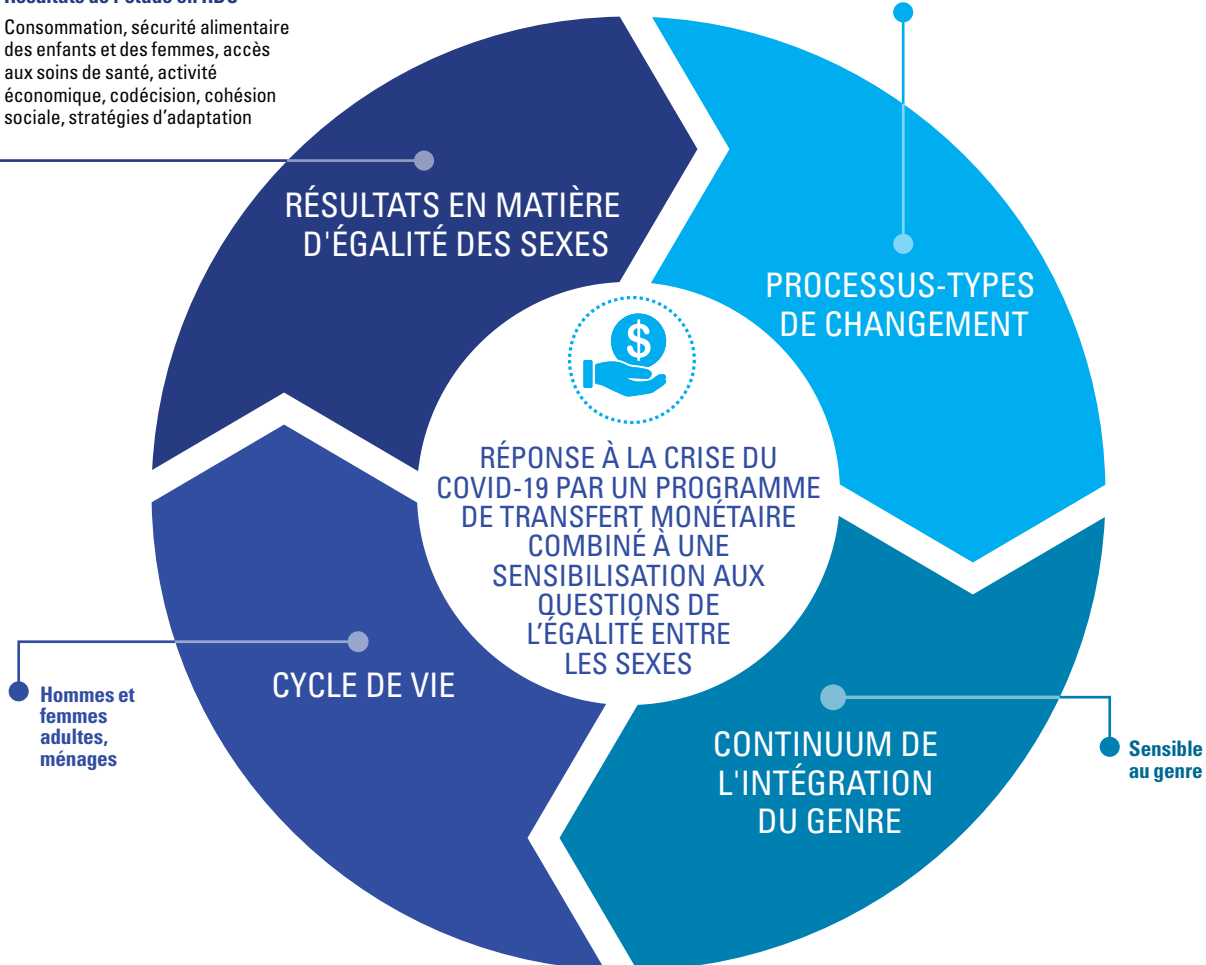
Graphique 1b : Alignement sur le cadre conceptuel de GRASSP

Principaux processus-types de changement examinés par l'étude

- **Changement de la dynamique décisionnelle des ménages et des relations de pouvoir**, par la réduction de l'insécurité en matière de revenus et de la pauvreté des femmes, ou en réduisant la pauvreté des ménages et le stress économique ; sensibilisation à la prise de décision conjointe.
- **Promotion des investissements dans le développement humain des ménages (bien-être intergénérationnel)** par l'augmentation du revenu disponible (réduction de la pauvreté et augmentation de la sécurité des revenus).

Résultats de l'étude en RDC

Consommation, sécurité alimentaire des enfants et des femmes, accès aux soins de santé, activité économique, codécision, cohésion sociale, stratégies d'adaptation



3. Méthodologie

3.1 Conception de l'étude

Cette étude intègre les données quantitatives issues de deux collectes de données avant et après la distribution des transferts monétaires¹⁸ et les données qualitatives collectées à la fin de l'intervention pour répondre aux questions énoncées. Les données quantitatives fournissent une estimation d'impact de l'intervention triangulée et contextualisée par les données qualitatives portant sur les perceptions, les expériences et les apprentissages des bénéficiaires et d'autres parties prenantes.

La partie quantitative utilise une étude longitudinale quasi-expérimentale avec les groupes de traitement et de contrôle définis au niveau des aires de santé. Les 6 aires de santé ciblées par l'intervention – Dingi Dingi, Buma, Mpsa 1, Mpsa 2, Mikonga et Kindobo – constituent la zone de traitement / d'intervention et les 2 aires de santé adjacentes avec des caractéristiques socioéconomiques similaires – Mikala et Nsele – constituent la zone de comparaison (voir plan de la zone de santé, Graphique 2).

La stratégie pour tirer l'échantillon de base est l'échantillonnage en grappe. La base de sondage pour les zones d'intervention est constituée du registre des ménages du projet et contenant les informations des ménages par aire de santé et CAC ; en revanche pour les zones de contrôle, la base a été constituée à partir des listes de ménages disponibles au niveau des CAC. Au premier degré, les grappes (CAC) ont été stratifiées selon leur localisation (urbaine / rurale) et les CAC de grande taille segmentées avant d'être tirées proportionnellement à leur taille en nombre de ménages. Au second degré, les ménages à enquêter ont été tirés avec probabilité égale et systématique.

Graphique 2 : Plan de la zone



Le Tableau 1 présente le nombre de CAC, de ménages, l'effectif de la population, l'échantillon à l'enquête de base et à l'enquête finale par aire de santé de l'étude. L'enquête de base a relevé des différences statistiquement significatives entre les zones d'intervention plus vulnérables et les zones de comparaison¹⁹. L'étude a enregistré un taux élevé d'attrition de 33% entre l'enquête de base et l'enquête finale, dû à des forts mouvements de population vers et en dehors de la zone de l'étude qui est une zone péri-urbaine. Les ménages non-retrouvés au moment de l'enquête finale étaient semblables aux ménages retrouvés sur plusieurs caractéristiques observées (voir l'analyse de l'attrition en Annexe). Aussi, au titre de l'échantillon transversal, des ménages de remplacements ont été tirés et ajoutés à l'enquête finale.

Tableau 1. Zones de l'étude

AIRE DE SANTÉ	CAC20	MÉNAGES	POPULATION	CLASSIFICATION ²¹	STATUT	ENQUÊTE DE BASE	ENQUÊTE FINALE	ECHANTILLON LONGITUDINAL
Buma	15	3,072	14,477	Urbain et rural	Traitement	149	199	111
Dingi Dingi	10	792	3,427	Rural	Traitement	131	148	101
Kindobo	10	2,122	9,506	Urbain et rural	Traitement	88	115	56
Mikonga	7	3,351	19,318	Urbain	Traitement	101	125	71
Mpasa 1	10	8,619	49,013	Urbain et rural	Traitement	333	446	224
Mpasa 2	11	5,262	31,988	Urbain	Traitement	106	118	82
Nsele	10	2,250	16,712	Rural	Contrôle	459	459	303
Mikala	12	3,686	27,890	Urbain	Contrôle	468	433	278
Total	85	29,154	172,331			1,835	2,043	1,226

La partie qualitative de l'étude comprend 15 entretiens avec les informateurs clés dont le personnel du programme (UNICEF, PAM), World Vision, et le responsable de développement du système de protection sociale sensible aux chocs (MINAS). En outre, 24 entretiens avec les autorités locales, 27 focus group²² et 11 entretiens individuels ont été conduits avec les bénéficiaires pour mieux comprendre le contexte socio-économique, les effets de la pandémie COVID-19, les normes de genre et les dynamiques de genre au niveau de la répartition des tâches, l'accès et le contrôle des ressources, les dynamiques communautaires, les perceptions et appréciations des paramètres de l'intervention et les modalités de transferts et leur utilisation.

Tableau 2. Volet qualitatif de l'étude

AIRE DE SANTÉ	CAC	CLASSIFICA-TION ²³	STATUT	ENQUÊTE DE BASE		ENQUÊTE FINALE	
				FOCUS GROUPES	ENTRETIENS INDIVIDUELS	FOCUS GROUPES	ENTRETIENS INDIVIDUELS
Kindobo	Matu	Rural	T	2	2	2	4
Mpasa1	Ngandu	Rural	T	2	2	2	6
Mikonga	Emeraude	Urbain	T	2	2	4	6
Mpasa1	Magengenge	Urbain	T	2	1	2	5
Mikala	Revolution	Urbain	C	2	2	2	2
Nsele	Le Salut	Rural	C	2	2	2	1
Dingi Dingi	Dingi Dingi	Rural	T			1	
Parties prenantes de l'intervention					7		8
Total				12	18	15	32

3.2 Outils de recherche

Deux types d'outils de recherche ont été utilisés lors de l'étude : les outils quantitatifs (questionnaire ménage et questionnaire femme) et les outils qualitatifs (guides qualitatifs). Les outils quantitatifs ont été développés par l'équipe de l'évaluation sur la base du questionnaire standard d'éligibilité (QSE) élaboré par le MINAS dont l'objectif est de parvenir à une harmonisation du système de protection sociale ainsi que des questionnaires existants (ex. Household Hunger Scale, enquêtes similaires sur le cash transfert, enquête MICS et DHS). Les outils ont été révisés par l'UNICEF Innocenti, expérimenté dans le domaine d'évaluations d'impacts des transferts monétaires²⁴, les équipes du programme de l'UNICEF et du PAM ont apporté des améliorations tenant compte du contexte local. Les outils sont alignés au cadre conceptuel et aux questions de recherche. Les guides qualitatifs semi-structurés ont été développés pour aborder en profondeur les thématiques de l'étude.

Le Tableau 3 résume le contenu et les cibles des outils de la recherche :

Tableau 3. Outils de la recherche²⁵

TYPE D'OUTIL	DOMAINES D'INVESTIGATION	CIBLE
Le questionnaire ménage	La sécurité alimentaire et la consommation ; l'épargne et le crédit ; les revenus et les activités agricoles ; les dépenses alimentaires et non-alimentaires ; la morbidité et l'utilisation des services de santé ; les flux de trésorerie du ménage ; les chocs subis par le ménage et les stratégies d'adaptation à ces chocs ; la cohésion sociale ; l'utilisation du temps ; le cadre de vie, les avoirs, l'eau et l'assainissement.	Chef de ménage ou un adulte bien informé des réalités du ménage
Le questionnaire femme	La consommation alimentaire ; les soins pré et post-nataux ; la nutrition du nourrisson et du jeune enfant ; la santé et la vaccination des enfants ; les dynamiques de prise de décisions au sein du ménage ; l'appréciation des accompagnements genre.	Les femmes de 15 à 49 ans dans les ménages enquêtés
Guide de focus group	Le contexte socio-économique ; l'impact de la COVID-19 ; les dynamiques communautaires ; les dynamiques de genre et les programmes d'assistance sociale.	Hommes et femmes regroupés séparément
Guide d'entretien bénéficiaires	Le processus d'enregistrement, les modalités et les mécanismes de paiement ; l'utilisation des transferts monétaires ; les changements perçus au niveau du ménage et de la communauté ; suggestions d'améliorations.	Bénéficiaires des transferts monétaires
Guide d'entretien acteurs locaux	Le contexte socio-économique ; l'impact de la COVID-19 ; les dynamiques communautaires ; et effets des programmes d'assistance sociale.	Autorités locales, représentants des CACs
Guide d'entretien partie prenantes de l'intervention	L'objectif et la conception de l'intervention, les détails et les défis de la mise en œuvre, l'efficacité, la durabilité et la faisabilité de mise à l'échelle des différents aspects de l'intervention.	Personnel de programme et partenaires de l'implémentation

3.3 Collecte de données

3.3.1 Collecte de données quantitatives

Une enquête de base précédant le déboursement des transferts a été réalisée entre le 23 janvier et 22 février 2021²⁶ et l'enquête finale du 11 novembre au 10 décembre 2021²⁷. L'enquête finale a été précédée par un repérage des ménages interviewés lors de l'enquête de base, révélant un taux d'attrition plus élevé que prévu. Ainsi, l'équipe de recherche a ajouté un échantillon transversal supplémentaire pour augmenter les données disponibles pour les analyses. Au final, 1226 ménages ou 66,8% de l'échantillon de base ont été suivis lors de l'enquête finale. En plus, 817 ménages supplémentaires ont été interviewés dans le cadre de cette enquête.

Tableau 4. L'échantillon quantitatif de l'enquête finale

AIRE DE SANTÉ	ENQUÊTE DE BASE		ENQUÊTE FINALE	
	MÉNAGES INTERVIEWÉS	MÉNAGES DE BASE INTERVIEWÉS	ECHANTILLON SUPPLÉMENTAIRE	NOMBRE TOTAL DE MÉNAGES INTERVIEWÉS
Buma	149	111	88	199
Dingi Dingi	131	101	47	148
Kindobo	88	56	59	115
Mikonga	101	71	54	125
Mpasa 1	333	224	222	446
Mpasa 2	106	82	36	118
Nsele	459	303	155	458
Mikala	468	278	156	434
Total	1,835	1,226	817	2,043

Les enquêteurs ont bénéficié des formations avant les opérations de collecte de données. Les formations portaient sur les objectifs et les approches de collecte de données (outils de collecte, techniques d'interview et de remplissage des questionnaires sur tablettes et les contrôles de qualité). Elles ont abordé également les aspects de consentement des enquêtés, les comportements des enquêteurs, les approches pour une bonne introduction auprès des ménages et la traduction en groupe des questions en lingala. Les enquêtes pilotes ont été réalisées pour permettre aux enquêteurs de se familiariser avec les outils de collecte et tester les applications.

Les données ont été collectées à travers les entretiens conduits en présentiel à l'aide des tablettes et en respectant les mesures barrières édictées par le ministère de la Santé. Les défis rencontrés lors de la collecte des données comprenaient : la difficulté de trouver/joindre des ménages, l'absence de couverture téléphonique ou d'accessibilité de certaines zones, les pannes de véhicules loués et l'insécurité dans certaines CACs.

3.3.2 Collecte de données qualitatives

Les collectes des données qualitatives ont eu lieu entre le 9 et le 16 mars 2021 et entre le 1^{er} et le 14 novembre 2021. L'enquête de base a été précédée par une formation de 2 jours et la formation précédant l'enquête qualitative finale a duré 3 jours avec un jour de test. Les focus groups ont regroupé les hommes et les femmes séparément pour permettre aux participants de s'exprimer librement. Les focus groups ainsi que les entretiens individuels ont été conduits en Lingala, enregistrés sur les smartphones, après avoir requis le consentement des participants. Les résultats des enquêtes qualitatives ont été transcrits et traduits en français, tout en respectant la confidentialité des données. 15 entretiens qualitatifs avec les intervenants ont été conduits en français et en anglais et transcrits directement par l'UNICEF Innocenti.

Parmi les défis rencontrés lors de la collecte qualitative, on peut retenir la non-disponibilité de certains participants des focus groups, et l'inaccessibilité de certaines zones de l'étude avec la saison des pluies et l'expérience limitée des enquêteurs de l'INS en recherche qualitative.

3.3.3 Calculs des poids de sondage

A l'issue de la collecte de données, la complétude et la structure des données ont été vérifiées avant de procéder au calcul des poids de sondage pour assurer la représentativité de l'échantillon au niveau de chaque strate. Les poids ont été calculés en tenant compte de la déviation par rapport au plan de sondage initial. Ainsi, les poids correspondent à l'inverse des probabilités de sélection au premier niveau (CAC) et au second niveau (ménages) ajustés des taux de non-réponse. L'ensemble des poids finaux ont été normalisés au niveau des strates en sorte que le nombre de cas pondérés soit égal au nombre de cas non pondérés, pour les ménages, pour les femmes et pour les enfants de 5-17 ans enquêtés.

3.4 Analyse de données

3.4.1 Analyse des données quantitatives

L'apurement des données a été réalisé de façon concertée par le consultant statisticien, l'équipe technique de l'INS et UNICEF Innocenti. L'apurement consistait en un ajustement des formats des variables, au recodage des champs « autre, à préciser », le remplacement des valeurs aberrantes par la médiane pour les variables numériques, notamment les données des dépenses alimentaires et non-alimentaires²⁸.

Les données de base ont été fusionnées avec les données finales pour former un panel longitudinal. Afin d'analyser l'impact de l'intervention, le panel a été limité aux ménages ayant bénéficié des deux phases de distributions, ayant triangulé les ménages avec la base de données des bénéficiaires du PAM.

Les impacts sur les indicateurs clés au niveau des ménages et des individus sont estimés à travers la technique d'écart des différences doublement robuste (doubly robust difference-in-differences, DRDID)²⁹. Cette approche est privilégiée sur l'approche standard de l'écart dans les différences (DID) à cause du manque d'équilibre des indicateurs clé au moment de l'enquête de base. Or, un équilibre est requis pour rendre plausible la présomption des tendances parallèles. L'approche DRDID utilise les covariables suivantes : la zone de résidence (urbaine ou rurale), le ratio de dépendance, le revenu par membre de ménage, l'indice de la richesse³⁰, l'adéquation du montant de transfert comparé aux dépenses des ménages et l'expérience récente des chocs (liée à la COVID-19 ou autres). Le modèle génère les poids inverses de la probabilité d'inclusion pour chaque ménage/membre du groupe de contrôle sur base des variables dépendantes et des covariables, ensuite ces poids sont appliqués aux régressions estimant l'impact de l'intervention. Contrairement aux approches d'appariement (par exemple l'appariement selon les scores de propension ou l'appariement exacte grossier)

qui comprennent deux étapes : l'appariement, suivi d'estimation des écarts dans les différences, le DRDID conserve la totalité du groupe de contrôle, en optimisant ainsi la puissance statistique de l'échantillon. Les impacts sont estimés pour les ménages de l'échantillon longitudinal qui ont déclaré avoir reçu plus de 2 transferts (ayant bénéficié des deux phases de l'intervention).

Un nombre de spécifications alternatives a été testé afin de vérifier la robustesse des estimations d'impact, à savoir : l'analyse de l'échantillon longitudinal intégrant les covariables pour les bénéficiaires de la phase 2, analyse de l'échantillon longitudinal des ménages dans les zones de l'intervention (intention de traitement (ITT)), l'analyse transversale de tous les ménages interviewés à l'enquête de base et l'enquête finale (voir Annexes D et E). Les résultats sont essentiellement les mêmes pour les différentes méthodes d'appariement ainsi que pour des méthodes de régression multivariées.

L'analyse des impacts est accompagnée de l'analyse descriptive de la performance opérationnelle, y compris les perceptions des bénéficiaires quant à la conception et l'implémentation de l'intervention. Cette analyse est basée sur l'échantillon transversal des ménages qui ont déclaré avoir reçu au moins 1 transfert (ayant bénéficié au moins de la phase 1 de l'intervention).

3.4.2 Analyse des données qualitatives

Les données qualitatives ont été encodées dans le logiciel Atlas.ti et NVivo. Le canevas des entretiens et les questions de recherche ont inspiré la construction d'un guide d'analyse. Après le codage du corpus, l'analyse thématique a été privilégiée afin de fournir des réponses aux questions de recherche posées par l'étude.

3.5 Considérations éthiques

L'étude a respecté les principes éthiques internationaux en matière de recherche. Le consentement éclairé des personnes interrogées a été obtenu avant la collecte des données. Les personnes interrogées ont également été informées de l'objectif de l'étude, de la participation volontaire à celle-ci, du droit de se retirer à tout moment, des risques et avantages potentiels, des mécanismes de recours et des mesures prises pour garantir le respect de la vie privée et la confidentialité des données collectées. L'équipe de recherche a suivi le principe de «ne pas causer un préjudice». Les enquêteurs participant à la collecte des données ont reçu une formation sur les principes et directives éthiques avant de commencer le travail sur le terrain. En outre, les enquêteurs sur le terrain ont suivi les protocoles nationaux de prévention du Covid-19 pendant les entretiens. Toutes les données ont été rendues anonymes avant d'être analysées et stockées sur des serveurs sécurisés. L'étude a reçu l'approbation éthique du Comité d'éthique HML avec le numéro d'approbation - HML IRB Review #334DROC21.

4. Résultats

Cette section contient les résultats des analyses quantitatives et qualitatives, constituant des réponses aux questions de recherche. Les impacts de l'intervention sont présentés en premier lieu, suivi de l'analyse de la performance opérationnelle et les leçons à tirer pour le développement du système de protection sociale sensible aux chocs en RDC.

4.1 Les transferts monétaires ont-ils atténué les conséquences de la pandémie de COVID-19 au niveau des ménages (quel a été l'impact sur la consommation, les dépenses, la sécurité alimentaire ; les biens et les activités économiques ; l'accès aux services de santé et d'éducation des ménages) ?

Réponse à la question de recherche : L'analyse quantitative montre que l'intervention a augmenté la proportion des dépenses alimentaires et la proportion des ménages ayant cultivé des terres. Bien qu'il y eût des augmentations du score de consommation alimentaire des ménages, de la proportion des ménages capables de subvenir au moins à certains de leurs besoins, de la proportion des femmes qui atteignent la diversité alimentaire minimale, l'impact n'était pas statistiquement significatif puisque les augmentations similaires ont été observées dans le groupe de contrôle. Les données qualitatives collectées auprès des bénéficiaires confirment que les transferts ont réussi à atténuer les difficultés des ménages liées à la pandémie (i.e. payer la nourriture, investir dans les AGRs) et leur ont permis d'accéder aux services d'éducation et de santé (i.e. payer les frais scolaires et les soins médicaux).

4.1.1 Les effets du COVID

Au moment de l'enquête de base, environ 2 sur 5 (42%) ménages dans les deux zones de l'étude ont été touchés par un choc économique majeur depuis l'apparition du coronavirus. Pour plus de 80% des ménages dans les deux zones de l'étude, ce choc était lié au COVID-19³¹. Le Tableau 5 présente les effets de la COVID-19 sur la capacité financière des ménages et sur leur capacité à répondre aux besoins du ménage. La pandémie de la COVID-19 et les mesures associées ont contribué à la perte d'emplois et la réduction des activités génératrices de revenus, plus importants chez les hommes que chez les femmes. Plus de la moitié (53,8%) des ménages ont perdu de l'argent à cause de la COVID-19, amenant 7 ménages sur 10 à connaître une réduction de leur capacité à subvenir à leurs besoins. Les mesures de confinement et de la distanciation sociale ont eu comme conséquence l'arrêt des activités pour beaucoup de personnes. Les employés et les travailleurs journaliers, les enseignants, les débrouillards et les autres personnes exerçant un travail

rémunéré ont perdu leurs revenus à cause de l'arrêt de leur travail pour certains et de l'impossibilité de sortir pour aller exercer leurs activités lucratives informelles pour d'autres.

Tableau 5. Effets du COVID-19 sur les ménages bénéficiaires

INDICATEUR	MOYENNE	N
Perte d'emploi: parmi les hommes	17.5	990
Perte d'emploi: parmi les femmes	9.1	990
Réduction des activités: parmi les hommes	24.2	990
Réduction des activités: parmi les femmes	16.4	990
Activités plus dangereuses / risquées qu'avant: parmi les hommes	2.9	990
Activités plus dangereuses / risquées qu'avant: parmi les femmes	1.3	990
Perdu de l'argent au cours de 12 derniers mois à cause de COVID-19	53.8	990
Montant mensuel moyen perdu au cours de 12 derniers mois à cause de COVID-19 (CDF)	538,297	533
Capacité à répondre aux besoins: Réduction majeure	36.6	916
Capacité à répondre aux besoins: Réduction moyenne	22.4	916
Capacité à répondre aux besoins: Petite réduction	9.9	916
Capacité à répondre aux besoins: Aucun impact	22.6	916

NOTE : Les chiffres dans les tableaux sont des pourcentages, sauf si indiqué autrement.

Les entretiens et focus groups qualitatifs ont révélé que les mesures de prévention de la COVID-19 ont eu des effets négatifs sur plusieurs secteurs, notamment la sécurité alimentaire, l'accès à l'éducation, les activités économiques des ménages, l'accès au transport, les soins de santé, l'eau et l'électricité.

Les ménages ont connu des difficultés à se nourrir car les produits alimentaires étaient devenus rares et chers sur le marché. Cela résulte du fait que le coût du transport des seuls produits disponibles s'était aussi renchéri amenant les commerçants à majorer aussi les prix des produits d'une part ; d'autre part, ceux qui amenaient au marché leurs produits des champs majoraient les prix pour pouvoir aussi se procurer d'autres biens sur le marché. Cependant, les commerçants se plaignaient de ne plus avoir des clients ou de ne plus vendre car alors que le prix des biens augmentait, leurs clients (que ce soit des ménages ou des commerçants ambulants) n'avaient pas d'argent pour acheter.

A côté de la nourriture, la scolarité venait en deuxième position parmi les besoins-problèmes que les ménages évoquaient. Après la réouverture des écoles, certains parents n'étaient plus capables de payer les frais scolaires de leurs enfants, les uniformes et les objets classiques à cause de la détérioration du contexte économique liée à la COVID-19.

La COVID-19 a également eu un impact sur l'accès aux services sociaux de base. Les résidents de Nsele ont signalé une détérioration de la qualité des soins - car les gens disaient recevoir plutôt des calmants au lieu des soins appropriés. L'accès aux soins

était déjà difficile dû au fait que les structures de santé exigeaient le paiement avant de délivrer les soins aux malades, sans tenir compte de l'urgence et de la gravité de la situation. Le contexte du COVID n'aura fait que l'aggraver, suite à l'inflation et la disponibilité réduite des transports.

En ce qui concerne l'électricité, c'est le travail minimum et l'interdiction par le gouvernement de recouvrer les factures auprès des usagers durant la période COVID-19 qui a rendu l'approvisionnement difficile. Les agents venaient rarement répondre aux appels des usagers. Les problèmes d'électricité ont à leur tour réduit l'accès à l'eau en limitant les heures de puisage et la capacité des pompes des forages. A cause de cela le prix du bidon qui se négociait à 100 CDF a doublé.

Le Tableau 6 montre l'utilisation des transferts monétaires par les ménages bénéficiaires. La quasi-totalité des ménages (94,4%) ont acheté de la nourriture avec l'argent reçu de PAM / l'UNICEF. Sept ménages sur 10 ont également payé les frais scolaires et les dépenses liées à la santé. Deux-tiers des ménages ont priorisé également les dépenses liées au logement (68,6%), les habits (65,1%) et l'épargne ou investissement dans les activités productives (65,1%). Plus de 4 ménages sur 5 (82,0%) ont dépensé au moins une partie des transferts en faveur des enfants, que cela soit dans la nourriture, l'éducation, les habits ou les soins de santé. Il est également important de noter que la majorité des ménages (58,6%) ont également utilisé une partie de leurs transferts pour le remboursement de leurs dettes. Il n'y avait pas de différences statistiquement significatives dans l'utilisation du transfert selon le sexe du bénéficiaire. Les données qualitatives confirment que les fonds de transfert ont été utilisés, par ordre d'importance, pour l'achat des vivres, le paiement des frais scolaires des enfants (y compris les fournitures scolaires), les soins médicaux et les objets de prestige (télévision, chaises plastiques, matelas). D'autres ménages ont utilisé une partie dans des investissements tels que de petits commerces, des matériaux de construction, etc.

Tableau 6. Utilisation des transferts monétaires, par sexe du bénéficiaire

INDICATEUR	TOUS LES MÉNAGES	H	F	VALEUR P
% ayant acheté la nourriture	94.36	93.73	94.97	0.493
% ayant payé les frais scolaires	70.11	69.15	71.02	0.572
% ayant payé les soins de santé	68.60	68.67	68.53	0.959
% ayant acheté les vêtements	65.82	66.19	65.46	0.818
% ayant dépensé pour le logement/charges	65.12	62.42	67.69	0.168
% ayant épargné/investi	65.07	65.26	64.88	0.914
% ayant remboursé les prêts	58.66	59.25	58.09	0.777
% ayant dépensé en faveur des enfants ³²	82.05	82.07	82.03	0.989
% ayant dépensé en faveur des adultes ³³	97.68	96.74	98.56	0.119
<i>N</i>	1,017	463	554	

NOTE : Les chiffres dans les tableaux sont des pourcentages, sauf si indiqué autrement.

En réponse à la question de savoir si la situation socio-économique des ménages et leur niveau d'accès aux services sociaux de base se sont améliorés depuis mars 2021, les avis sont partagés. Certains bénéficiaires soulignent qu'ils continuent de faire face aux mêmes difficultés. Les autres trouvent que les transferts monétaires reçus de la part de PAM et UNICEF ont réussi à atténuer les impacts de la COVID-19 et ont été un réel soulagement même s'ils n'ont pas été suffisant pour répondre à tous les besoins des ménages face à la COVID-19. Globalement, les changements observés après mars 2021 sont analysés par les bénéficiaires comme la combinaison du déconfinement et donc la reprise des activités économiques avec l'intervention des transferts monétaires.

Les données quantitatives présentées dans le Tableau 7 corroborent cette tendance : près de 9 ménages sur 10 (88,7%) ont perçu des changements au niveau de leur communauté. Parmi les bénéficiaires qui ont vu leur communauté évoluer, plus de la moitié (56,8%) ont dit que les gens mangent mieux, 41,9% ont perçu une augmentation des revenus, 27,4% ont déclaré que les maisons sont mieux équipées après la distribution des transferts et 24,7% ont constaté une augmentation d'occupation économique de tout type. Un sur 6 (17,4%) a cité une amélioration dans l'accès aux services publics, tels que les soins de santé et l'éducation. Une proportion plus élevée des femmes bénéficiaires du transfert ont remarqué une amélioration dans l'accès aux services sociaux (21,5%) que les hommes (13,3%). Très peu de bénéficiaires ont parlé des effets négatifs de l'intervention, tels qu'une hausse des prix des denrées alimentaires (2,7%) ou diminution des revenus (2,3%).

Tableau 7. Perceptions des changements dans la communauté par les bénéficiaires des transferts monétaires, par sexe de bénéficiaire

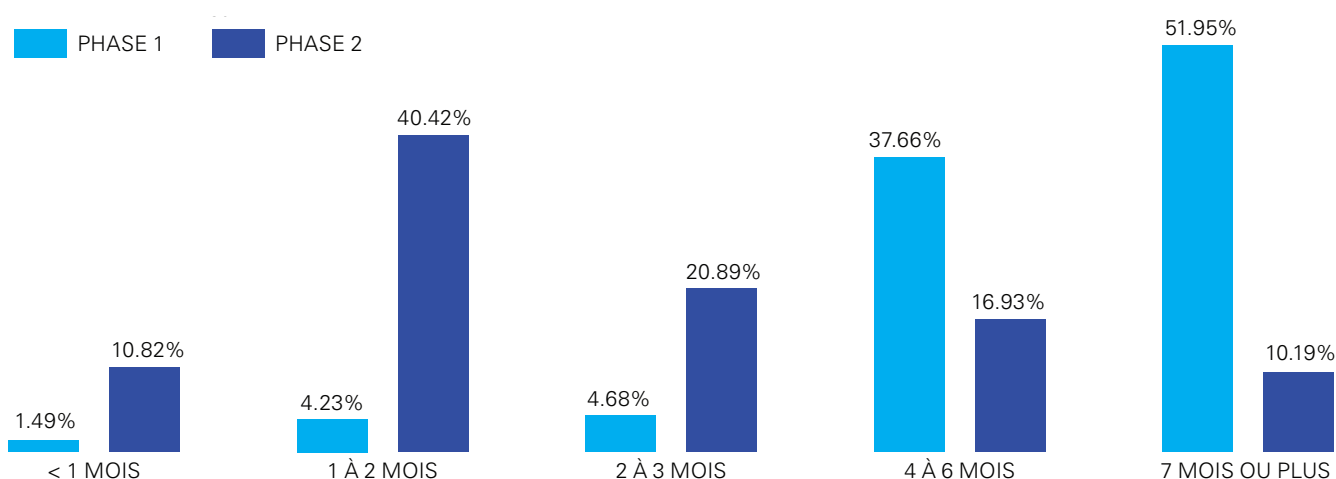
INDICATEUR	TOUS LES MÉNAGES	H	F	VALEUR P
Changement dans la communauté	88.67	89.49	87.88	0.370
<i>N</i>	1,017	463	554	
On mange mieux (plus de sécurité alimentaire)	56.82	55.17	58.42	0.502
Plus de revenus	41.89	39.98	43.75	0.419
Maison équipée (TV, autres biens durables)	27.43	27.15	27.69	0.913
Plus d'occupation économique	24.71	25.58	23.86	0.701
Plus d'accès aux services sociaux (santé, éducation)	17.44	13.26	21.49	0.005
Moins de départs	8.44	7.71	9.15	0.511
Autre changement dans la communauté	4.41	6.49	2.40	0.031
Hausse des prix des denrées alimentaires/intrants	2.72	2.53	2.89	0.819
Moins de revenus	2.26	2.13	2.39	0.855
Baisse des prix des denrées alimentaires/intrants	1.06	1.00	1.11	0.901
<i>N</i>	886	404	482	

NOTE : Les chiffres dans les tableaux sont des pourcentages, sauf si indiqué autrement.

4.2 Impact sur les indicateurs clé du programme

Le Graphique 3, montre les délais écoulés depuis la réception du dernier transfert parmi les bénéficiaires des phases 1 et 2 de l'intervention. On constate que 90% des bénéficiaires de la phase 1 avait reçu leur dernier transfert plus de 4 mois avant la collecte de suivi – raison pour laquelle les analyses d'impact se focalisent sur les bénéficiaires de la phase 2. Or, étant donné le timing de la collecte de suivi, seulement 1 sur 10 (11%) des ménages de la phase 2 avait reçu le dernier transfert dans le mois précédant l'enquête. Ainsi, l'interprétation des résultats des analyses d'impact devrait prendre en compte que la plupart des ménages avait passé plus d'un mois sans rien recevoir.

Graphique 3. Temps écoulé depuis la réception du dernier transfert monétaire, par phase



Le Tableau 8 présente les impacts de l'intervention sur les indicateurs clés du programme en comparant l'écart des différences entre les bénéficiaires et les non-bénéficiaires similaires entre l'enquête de base et l'enquête finale. **Les valeurs moyennes d'avant et après l'intervention démontrent une évolution positive de la situation des bénéficiaires**, notamment : l'augmentation du score de consommation alimentaire, l'augmentation de la proportion des dépenses alimentaires³⁴, l'augmentation de la proportion des dépenses liées aux enfants, l'augmentation de la diversité alimentaire des femmes, l'augmentation de la proportion des femmes ayant atteint la diversité alimentaire minimale. Toutefois, au vu des évolutions similaires des non-bénéficiaires, l'étude n'a pas pu détecter d'impacts statistiquement significatifs sur ces indicateurs, à l'exception de l'augmentation de la proportion des dépenses alimentaires.

Tableau 8. Impact sur les résultats clé de l'intervention

VARIABLE DÉPENDANTE	IMPACT DE	MOYENNE INTERVENTION	MOYENNE CONTRÔLE	MOYENNE INTERVENTION	MOYENNE CONTRÔLE
	L'INTERVENTION	ENQUÊTE DE BASE	ENQUÊTE DE BASE	ENQUÊTE DE SUIVI	ENQUÊTE DE SUIVI
Score de consommation alimentaire (0-112)	-3.649	40.742	45.294	44.970	53.997
	(2.53)				
<i>N</i>	1,954	387	590	387	590
L'indice réduit des stratégies de survie (0-56)	1.310	12.276	11.422	13.191	10.914
	(1.35)				
<i>N</i>	1,954	387	590	387	590
Proportion des dépenses alimentaires	4.803**	43.710	45.935	52.890	48.969
	(1.87)				
<i>N</i>	1,952	386	590	386	590
Proportion des dépenses liées aux enfants	1.230	35.140	36.568	36.538	35.979
	(1.73)				
<i>N</i>	1,500	276	474	276	474
Ménage capable de subvenir à certains, la plupart ou tous les besoins	2.557	82.687	86.836	84.755	87.458
	(4.17)				
<i>N</i>	1,954	387	590	387	590
Diversité alimentaire des femmes	0.103	3.736	4.259	4.375	4.838
	(0.18)				
<i>N</i>	1,528	277	487	277	487
% femmes qui ont atteint la diversité alimentaire minimale	0.411	32.491	45.777	42.960	57.906
	(4.99)				
<i>N</i>	1,528	277	487	277	487

Note: L'estimation des impacts utilise la méthode DRDID de Sant'Anna et Zhao (2020) avec les covariables suivantes, transformées en variables binaires: zone urbaine, l'indice de richesse, le ratio de dépendance, revenu par membre de ménage, les chocs subis par le ménage, la diversité des sources de revenus du ménage et l'adéquation du montant de transfert reçu. Les moyennes issues de l'enquête de base sont pondérées selon les poids prédits par le modèle DRDID. * 10% significativité, ** 5% significativité, *** 1% significativité.

Le seul impact statistiquement significatif du Tableau 8 est l'augmentation de la proportion des dépenses alimentaires³⁵ chez les bénéficiaires. Cette augmentation s'explique par le fait que les ménages bénéficiaires des transferts ont augmenté leurs dépenses alimentaires beaucoup plus que leurs dépenses non-alimentaires, alors que les ménages de comparaison ont augmenté les deux catégories de dépenses, gardant la proportion plus stable. La priorisation des dépenses alimentaires par les bénéficiaires pourrait partiellement s'expliquer par le fait que le besoin principal des ménages vulnérables était l'alimentation et le fait que le message principal donné aux ménages au début de l'intervention était que l'aide financière était destinée à l'achat de la nourriture :

« Quand nous avons reçu l'argent, ça nous a aidé pour acheter la nourriture parce que les agents de l'UNICEF nous avaient dit que c'était pour acheter la nourriture »
– FG femmes, CAC Matu ou

« ceux qui nous ont donné l'argent, nous ont dit que 'cet argent est particulièrement pour acheter la nourriture. Ce n'est pas pour acheter des biens matériels à mettre dans vos maisons' » – FG hommes, CAC Ngandu.

Les Tableaux 9 à 12 qui suivent présentent les impacts détaillés sur les résultats clés de l'intervention, en désagrégeant les indicateurs par sexe du chef de ménage.

Le Tableau 9 contient l'analyse basée sur le genre des **scores moyens de consommation alimentaire** avant et après l'intervention parmi les bénéficiaires et les non-bénéficiaires. On constate des améliorations importantes du score moyen de consommation alimentaire entre l'enquête de base et l'enquête finale parmi ces deux populations. Ainsi, l'impact de l'intervention n'est pas statistiquement significatif ni au niveau global, ni en désagrégeant par sexe du chef de ménage.

Tableau 9. Impact sur le score de consommation alimentaire

VARIABLE DÉPENDANTE	IMPACT DE	MOYENNE INTERVENTION	MOYENNE CONTRÔLE	MOYENNE INTERVENTION	MOYENNE CONTRÔLE
	L'INTERVENTION	ENQUÊTE DE BASE	ENQUÊTE DE BASE	ENQUÊTE DE SUIVI	ENQUÊTE DE SUIVI
Score de consommation alimentaire (0-112)	-3.649	40.742	45.294	44.970	53.997
	(2.53)				
<i>N</i>	1,954	387	590	387	590
Score de consommation alimentaire, homme chef de ménage	-2.384	40.502	46.148	44.979	53.826
	(2.73)				
<i>N</i>	1,422	281	430	281	430
Score de consommation alimentaire, femme chef de ménage	-4.590	40.295	43.185	45.442	55.199
	(4.47)				
<i>N</i>	402	78	123	78	123
Score de consommation alimentaire acceptable	-5.660	38.501	50.888	49.871	68.644
	(4.81)				
<i>N</i>	1,954	387	590	387	590
Score de consommation alimentaire acceptable, homme chef de ménage	-5.726	39.146	51.358	48.754	67.674
	(5.60)				
<i>N</i>	1,422	281	430	281	430
Score de consommation alimentaire acceptable, femme chef de ménage	4.511	34.615	54.720	55.128	73.171
	(10.96)				
<i>N</i>	402	78	123	78	123

Note: L'estimation des impacts utilise la méthode DRDID de Sant'Anna et Zhao (2020) avec les covariables suivantes, transformées en variables binaires: zone urbaine, l'indice de richesse, le ratio de dépendance, revenu par membre de ménage, les chocs subis par le ménage, la diversité des sources de revenus du ménage et l'adéquation du montant de transfert reçu. Les moyennes issues de l'enquête de base sont pondérées selon les poids prédits par le modèle DRDID. * 10% significativité, ** 5% significativité, *** 1% significativité.

L'indice réduit des stratégies de survie basé sur la consommation est dérivé de la fréquence et la sévérité de 5 stratégies de survie : consommation des aliments de moindre préférence ou moins chers, emprunt de la nourriture, diminution du nombre de repas par jour, diminution des portions, restriction de la consommation des adultes au profit des plus jeunes. Il reflète le niveau de l'insécurité alimentaire des ménages. Ses valeurs les plus élevées (max 56) correspondent à l'insécurité alimentaire plus grave. Selon le Tableau 10, l'intervention a augmenté la proportion de ménages dirigés par les hommes ayant l'indice réduit des stratégies de survie élevé, mais il n'y avait pas d'impact statistiquement significatif au niveau global.

Tableau 10. Impact sur les stratégies de survie basées sur la consommation

VARIABLE DÉPENDANTE	IMPACT DE	MOYENNE INTERVENTION	MOYENNE CONTRÔLE	MOYENNE INTERVENTION	MOYENNE CONTRÔLE
	L'INTERVENTION	ENQUÊTE DE BASE	ENQUÊTE DE BASE	ENQUÊTE DE SUIVI	ENQUÊTE DE SUIVI
L'indice réduit des stratégies de survie (0-56)	1.310	12.276	11.422	13.191	10.914
	(1.35)				
<i>N</i>	1,954	387	590	387	590
L'indice réduit des stratégies de survie (0-56), homme chef de ménage	1.818	11.815	11.307	12.961	10.214
	(1.24)				
<i>N</i>	1,422	281	430	281	430
L'indice réduit des stratégies de survie (0-56), femme chef de ménage	0.172	12.910	11.496	13.192	12.463
	(2.92)				
<i>N</i>	402	78	123	78	123
Ménages avec l'indice réduit des stratégies de survie élevé	8.237	52.455	49.075	58.398	46.441
	(5.12)				
<i>N</i>	1,954	387	590	387	590
Ménages avec l'indice réduit des stratégies de survie élevé, homme chef de ménage	10.922**	51.246	49.167	59.075	43.488
	(5.57)				
<i>N</i>	1,422	281	430	281	430
Ménages avec l'indice réduit des stratégies de survie élevé, femme chef de ménage	-4.570	55.128	47.210	52.564	54.472
	(12.85)				
<i>N</i>	402	78	123	78	123

Note: L'estimation des impacts utilise la méthode DRDID de Sant'Anna et Zhao (2020) avec les covariables suivantes, transformées en variables binaires: zone urbaine, l'indice de richesse, le ratio de dépendance, le revenu par membre de ménage, les chocs subis par le ménage, la diversité des sources de revenus du ménage et l'adéquation du montant de transfert reçu. Les moyennes issues de l'enquête de base sont pondérées selon les poids prédits par le modèle DRDID. * 10% significativité, ** 5% significativité, *** 1% significativité.

La proportion des dépenses dédiée aux produits alimentaires³⁶ atteste du niveau de sécurité alimentaire du ménage : une proportion plus élevée indique généralement un niveau de vulnérabilité plus élevé³⁷. Néanmoins, une hausse de ces dépenses alimentaires chez les ménages qui vivent dans l'insécurité alimentaire peut indiquer qu'ils commencent à se permettre de manger davantage. Ainsi, on voit des augmentations de la proportion des dépenses alimentaires parmi les ménages bénéficiaires et non-bénéficiaires depuis le début de l'intervention (voir Tableau 11). L'intervention a eu un impact positif sur la proportion des dépenses alimentaires, notamment dans les ménages dirigés par les hommes. Les ménages dirigés par les femmes ont augmenté la proportion des dépenses alimentaires de la même façon dans les zones d'intervention et de contrôle.

Tableau 11. Impact sur la proportion des dépenses alimentaires

VARIABLE DÉPENDANTE	IMPACT DE	MOYENNE INTERVENTION	MOYENNE CONTRÔLE	MOYENNE INTERVENTION	MOYENNE CONTRÔLE
	L'INTERVENTION	ENQUÊTE DE BASE	ENQUÊTE DE BASE	ENQUÊTE DE SUIVI	ENQUÊTE DE SUIVI
Proportion des dépenses alimentaires	4.803**	43.710	45.935	52.890	48.969
	(1.87)				
<i>N</i>	1,952	386	590	386	590
Proportion des dépenses alimentaires, homme chef de ménage	5.737***	42.653	45.807	52.794	48.867
	(1.98)				
<i>N</i>	1,420	280	430	280	430
Proportion des dépenses alimentaires, femme chef de ménage	1.990	47.628	47.596	53.839	49.804
	(3.55)				
<i>N</i>	402	78	123	78	123
Proportion élevée des dépenses alimentaires	10.169**	6.218	7.584	22.539	11.017
	(4.25)				
<i>N</i>	1,952	386	590	386	590
Proportion élevée des dépenses alimentaires, homme chef de ménage	10.955**	3.929	6.032	22.143	10.930
	(4.41)				
<i>N</i>	1,420	280	430	280	430
Proportion élevée des dépenses alimentaires, femme chef de ménage	12.241	14.103	15.146	24.359	10.569
	(10.07)				
<i>N</i>	402	78	123	78	123

Note: L'estimation des impacts utilise la méthode DRDID de Sant'Anna et Zhao (2020) avec les covariables suivantes, transformées en variables binaires: zone urbaine, l'indice de richesse, le ratio de dépendance, revenu par membre de ménage, les chocs subis par le ménage, la diversité des sources de revenus du ménage et l'adéquation du montant de transfert reçu. Les moyennes issues de l'enquête de base sont pondérées selon les poids prédits par le modèle DRDID. * 10% significativité, ** 5% significativité, *** 1% significativité.

Les données qualitatives corroborent la hausse de la proportion des dépenses alimentaires car les ménages se sont procurés un stock de vivres et une provision familiale. De nombreuses familles affirment avoir augmenté la quantité de repas par jour et la quantité de nourriture dans leurs stocks.

« Bien sûr, les transferts monétaires ont résolu beaucoup de difficultés qu'on avait auparavant. Avant nous mangions une petite quantité, actuellement nous avons augmenté la quantité de la nourriture... nous achetons plus des quantités de nourriture. Les transferts monétaires ont permis à notre ménage de manger trois fois par jour, chose que nous ne pouvions pas ». – Homme bénéficiaire, CAC Emeraude

« Je suis contente et je vous remercie d'avoir pensé à nous, en nous apportant de l'aide financière qui nous a permis de faire les provisions en nourriture pour nos ménages. Ça nous a aidé pour nous faire soigner, acheter le maïs et la farine de manioc et c'est qui est resté nous avons acheté de l'huile » – FG femmes, CAC Mangengenge

Le Tableau 12 présente les impacts de l'intervention sur les dépenses mensuelles des ménages. D'abord, il faut observer que les dépenses alimentaires et non-alimentaires³⁸ moyennes des ménages bénéficiaires et des ménages non-bénéficiaires ont augmenté en termes absolus depuis l'enquête de base, mais les augmentations plus importantes ont été enregistrées chez les non-bénéficiaires. Ainsi les dépenses moyennes mensuelles des bénéficiaires ont augmenté de 67.000 CDF (~33 USD) et de 223.000 CDF (~111 USD) chez les non-bénéficiaires, relevant un impact négatif sur les dépenses moyennes de 129.000 CDF (~65 USD). En ce qui concerne les dépenses liées aux enfants³⁹, elles ont augmenté en moyenne de 23.000 CDF (~11 USD) chez les bénéficiaires et de 59.000 CDF (~29 USD) chez les non-bénéficiaires. L'impact estimé sur les dépenses liées aux enfants s'élève à moins 30.000 CDF (~15 USD). However, looking at per capita expenditures, negative statistically significant impacts are observed for total expenditure and non-food expenditure but not food or child-related expenditures. Toutefois, si l'on examine les dépenses par membre de ménage, on observe l'impact négatif statistiquement significatif sur les dépenses totales et les dépenses non-alimentaires, mais non pas sur les dépenses alimentaires ni les dépenses liées aux enfants.

Tableau 12. Impact sur les dépenses mensuelles alimentaires, non-alimentaires et liées aux enfants

VARIABLE DÉPENDANTE	IMPACT DE	MOYENNE INTERVENTION	MOYENNE CONTRÔLE	MOYENNE INTERVENTION	MOYENNE CONTRÔLE
	L'INTERVENTION	ENQUÊTE DE BASE	ENQUÊTE DE BASE	ENQUÊTE DE SUIVI	ENQUÊTE DE SUIVI
Dépenses mensuelles totales (CDF)	-128,653*** (30,273.50)	296,884	348,251	363,795	571,573
Dépenses mensuelles totales (CDF), par membre	-23,602*** (6,318.48)	69,206	65,786	76,466	101,301
Dépenses alimentaires mensuelles (CDF)	-50,053*** (17,252.57)	131,149	162,057	180,371	268,432
Dépenses alimentaires mensuelles (CDF), par membre	-6,747* (4,101.18)	29,731	30,138	40,578	48,242
Dépenses non-alimentaires mensuelles (CDF)	-78,600*** (16,076.54)	165,736	186,193	183,424	303,141
Dépenses non-alimentaires mensuelles (CDF), par membre	-16,855*** (3,084.25)	39,476	35,649	35,887	53,060
Dépenses mensuelles liées aux enfants (CDF)	-30,408** (12,801.69)	103,503	122,760	126,739	181,338
Dépenses mensuelles liées aux enfants (CDF), par membre	-3,156 (2,032.84)	16,503	18,606	20,554	26,638
<i>N</i>	1,952	386	590	386	590

Note: L'estimation des impacts utilise la méthode DRDID de Sant'Anna et Zhao (2020) avec les covariables suivantes, transformées en variables binaires: zone urbaine, l'indice de richesse, le ratio de dépendance, revenu par membre de ménage, les chocs subis par le ménage, la diversité des sources de revenus du ménage et l'adéquation du montant de transfert reçu. Les moyennes issues de l'enquête de base sont pondérées selon les poids prédits par le modèle DRDID. * 10% significativité, ** 5% significativité, *** 1% significativité.

4.3 Impact sur les activités économiques et les biens des ménages

Le Tableau 13 présente l'impact positif de 8,9 points de pourcentage sur la proportion des ménages qui ont réussi à épargner dans un compte formel et sécurisé (bancaire ou mobile money). **Ce résultat est dû à la baisse de proportion d'épargnants chez les non-bénéficiaires.**

Tableau 13. Impact sur les dépenses prioritaires liées à l'investissement

VARIABLE DÉPENDANTE	IMPACT DE	MOYENNE INTERVENTION	MOYENNE CONTRÔLE	MOYENNE INTERVENTION	MOYENNE CONTRÔLE
	L'INTERVENTION	ENQUÊTE DE BASE	ENQUÊTE DE BASE	ENQUÊTE DE SUIVI	ENQUÊTE DE SUIVI
Epargné dans un compte bancaire / mobile money au cours de 12 derniers mois	8.926**	17.313	29.316	17.571	23.729
	(4.26)				
Ménages ayant effectué un achat à crédit	5.290	27.390	25.702	31.525	24.237
	(4.95)				
Dépense prioritaire: Economies / Investissement dans mon activité	5.250	8.269	12.952	12.920	12.712
	(3.53)				
<i>N</i>	1,954	387	590	387	590

Note: L'estimation des impacts utilise la méthode DRDID de Sant'Anna et Zhao (2020) avec les covariables suivantes, transformées en variables binaires: zone urbaine, l'indice de richesse, le ratio de dépendance, revenu par membre de ménage, les chocs subis par le ménage, la diversité des sources de revenus du ménage et l'adéquation du montant de transfert reçu. Les moyennes issues de l'enquête de base sont pondérées selon les poids prédits par le modèle DRDID. * 10% significativité, ** 5% significativité, *** 1% significativité.

Le Tableau 14 présente les impacts sur les activités productives et les revenus. Bien que le nombre moyen des AGR aient augmenté parmi les bénéficiaires, il était de même parmi les non-bénéficiaires, ne produisant pas d'impact statistiquement significatif. Toutefois, il y a eu un impact positif de 10,8 points de pourcentage sur la proportion des ménages ayant cultivé des terres au cours des 12 derniers mois. Durant la période de l'intervention, la proportion des ménages qui cultivait les terres a diminué parmi les non-bénéficiaires alors qu'elle s'est accrue parmi les bénéficiaires du projet qui grâce aux transferts monétaires ont pu accéder aux terres et intrants agricoles. Il n'y avait pas d'impact statistiquement significatif sur les autres types d'activités génératrices de revenu⁴⁰, même si la proportion des ménages avec une entreprise non-agricole et le travail occasionnel a augmenté parmi les bénéficiaires.

Tableau 14. Impact sur le nombre des activités productives des ménages

VARIABLE DÉPENDANTE	IMPACT DE	MOYENNE INTERVENTION	MOYENNE CONTRÔLE	MOYENNE INTERVENTION	MOYENNE CONTRÔLE
	L'INTERVENTION	ENQUÊTE DE BASE	ENQUÊTE DE BASE	ENQUÊTE DE SUIVI	ENQUÊTE DE SUIVI
Nombre d'activités génératrices de revenu	0.135 (0.10)	2.517	2.476	2.744	2.546
Agriculture	10.840** (4.75)	56.072	49.540	60.982	41.864
Elevage	2.398 (3.88)	39.793	26.346	43.411	25.593
Entreprise non-agricole	-2.528 (4.99)	38.243	41.613	47.545	55.085
Travail occasionnel	3.701 (3.29)	9.819	14.541	15.504	14.746
Travail salarié	-0.458 (2.14)	7.752	15.564	7.494	17.458
Autres sources de revenu	-0.464 (0.36)	100.000	100.000	99.483	99.831
N	1,954	387	590	387	590

Note: L'estimation des impacts utilise la méthode DRDID de Sant'Anna et Zhao (2020) avec les covariables suivantes, transformées en variables binaires: zone urbaine, l'indice de richesse, le ratio de dépendance, revenu par membre de ménage, les chocs subis par le ménage, la diversité des sources de revenus du ménage et l'adéquation du montant de transfert reçu. Les moyennes issues de l'enquête de base sont pondérées selon les poids prédits par le modèle DRDID. * 10% significativité, ** 5% significativité, *** 1% significativité.

Les données qualitatives corroborent les améliorations quant aux activités économiques des bénéficiaires. Les parties prenantes du programme interviewées ont constaté une augmentation des activités économiques suite aux transferts monétaires, surtout dans les endroits reculés. L'étude a noté de petits investissements effectués par plusieurs ménages grâce à ces transferts monétaires. De nombreux bénéficiaires estiment que sans ces transferts monétaires, ils auraient encore plus de difficultés et qu'ils n'auraient pas repris leurs business.

« On a vu beaucoup de business qui, ... qui sont soit réapparues parce qu'en fait ils existaient auparavant. Les gens nous disent j'avais ce petit business auparavant, mais le COVID est arrivé et j'ai dû arrêter ou j'ai dû ralentir ou ça ne marchait plus ou et cetera. Ou alors des nouveaux business complètement. [...] Par exemple, si on prend l'exemple de Kindundu, ça c'est un des endroits reculés, donc là-bas on fait du direct cash, par contre. Quand on allait faire les enregistrements biométriques, en arrivant là-bas, il n'y avait rien. [...] Et même le marché était extrêmement limité et cetera. Là, depuis qu'il y a l'assistance, on va dire que le visage de Kindundu a changé. » – Informateur clé

« Nous avons acheté la provision. Ensuite nous avons acheté de la marchandise, du charbon de bois que ma femme vend. Et comme je n'ai qu'un enfant qui est en sixième des humanités, la cadette, nous lui avons également payé les frais et nous continuons ainsi. Ma femme vend le charbon de bois et avec les bénéficiaires, elle paie les frais de l'enfant » – FG hommes, CAC Mangengenge

« Cet argent m'a aidé en ce sens : moi qui n'avais pas de poules, j'en ai maintenant. Moi qui n'avais pas de cannes (ou canards), j'en ai maintenant. Quant au champ, j'en avais mais pour le moment, j'ai la poule, j'ai une moto d'occasion avec cet argent là » – FG hommes, CAC Matu

« Il y'a eu une légère amélioration parce que nous avons ajouté un peu d'argent dans le commerce que ma femme fait. Mais comme le coût de la vie est très élevé, elle éprouve des difficultés pour reprendre son commerce parce qu'elle avait perdu tout son argent » – FG hommes, CAC Ngandu

Les échanges avec les bénéficiaires et les RECOs ont également relevé les cas où les ménages ont réussi à relancer ou démarrer une activité génératrice de revenu. Les transferts ont ainsi permis de reprendre les affaires, soit en renforçant le capital disponible, soit en constituant un nouveau capital. Les ménages ont investi dans les activités pour anticiper la fin des transferts et assurer une pérennité des transferts.

« J'avais reçu mon argent, au premier transfert c'était 200.000 CDF. C'est avec cela que j'avais réuni le capital pour mon commerce de vente de la bière, commerce que je tiens jusqu'à ce jour » – Femme bénéficiaire, CAC Emeraude

« Avec cet argent, j'ai pensé investir tout simplement. Je n'ai rien fait d'autre, je ne peux pas vous mentir. J'ai vu les besoins dans le quartier...j'avais vu que les gens demandaient plus le jus, les boissons sucrées et de la nourriture. [...] Ce commerce m'aide énormément. » – FG femmes, CAC Emeraude

« Certains n'ont utilisé cet argent que pour manger en croyant que cet argent viendra toujours, mais ceux qui étaient sages ont commencé leur commerce en ouvrant des boutiques, des pharmacies ou d'autres activités » – RECO, CAC Ngandu

« Il y en a beaucoup qui se sont vraiment posés et qui se sont demandés : qu'est-ce qu'on va faire avec ça pour que, ça nous dure finalement plus longtemps que ce qui est prévu ? Et il y a vraiment beaucoup d'histoires de personnes qui ont investi une partie de l'argent. Donc, là on va dire que la majorité de l'argent a été dépensé sur la nourriture, sur les frais scolaires donc ça, c'est aussi vraiment super, à la santé. Mais aussi une grande partie ont investi une partie de l'argent qu'ils ont reçues et ils ont vraiment pensé à qu'est ce qui pourrait les faire tenir le plus longtemps. Et il y en a c'est vraiment intéressant parce qu'ils se sont lancés dans quelque chose qui ne leur rapporterait pas tout de suite. Mais un peu plus sur le long terme. » – Informateur clé

Le Tableau 15 présente les estimations d'impact sur l'indice de qualité de logement⁴¹, l'indice des biens durables⁴² et l'accès au bétail. L'accès à l'électricité et la proportion des ménages qui possède du bétail ont augmenté dans les zones d'intervention et celles de contrôle. Toutefois, si l'on compare les évolutions des bénéficiaires avec celles des non-bénéficiaires, il en ressort que l'intervention n'a pas eu d'impact significatif sur ces indicateurs. On trouve un impact négatif sur les indices de qualité de logement et des biens durables, dû aux améliorations importantes chez les non-bénéficiaires, alors que les bénéficiaires du programme sont restés relativement au même niveau⁴³. Il convient de noter que l'intervention n'a pas visé l'amélioration de la qualité de logement ni l'accumulation des biens durables.

Tableau 15. Impact sur la qualité de logement et les biens des ménages

VARIABLE DÉPENDANTE	IMPACT DE	MOYENNE INTERVENTION	MOYENNE CONTRÔLE	MOYENNE INTERVENTION	MOYENNE CONTRÔLE
	L'INTERVENTION	ENQUÊTE DE BASE	ENQUÊTE DE BASE	ENQUÊTE DE SUIVI	ENQUÊTE DE SUIVI
L'électricité	6.212 (3.99)	8.269	56.480	18.863	66.780
L'indice de qualité de logement	-0.085** (0.04)	-0.205	0.093	-0.202	0.229
L'indice des biens durables	-0.071*** (0.02)	-0.048	-0.013	-0.072	0.051
Possède du bétail	2.398 (3.88)	39.793	26.346	43.411	25.593
Nombre total d'unités d'élevage	0.424 (0.59)	0.180	0.126	0.736	0.213
N	1,954	387	590	387	590

Note: L'estimation des impacts utilise la méthode DRDID de Sant'Anna et Zhao (2020) avec les covariables suivantes, transformées en variables binaires: zone urbaine, l'indice de richesse, le ratio de dépendance, revenu par membre de ménage, les chocs subis par le ménage, la diversité des sources de revenus du ménage et l'adéquation du montant de transfert reçu. Les moyennes issues de l'enquête de base sont pondérées selon les poids prédits par le modèle DRDID. * 10% significativité, ** 5% significativité, *** 1% significativité.

4.4 Impact sur l'accès à l'éducation et soins de santé

Selon les focus groupes et les entretiens qualitatifs, les dépenses liées à l'éducation des enfants (frais de scolarisation, minerval, tenues scolaires...) constituent la 2^{ème} poche d'utilisation du cash reçu, surtout que des paiements ont été faits au cour des périodes de la rentrée scolaire. La priorisation de ce besoin démontre l'importance que les ménages accordent à l'éducation des enfants :

« Nous avons partagé une partie pour l'achat de la nourriture et l'autre pour les frais de minerval de mes enfants parce qu'ils étaient chassés de l'école faute de paiement » – FG hommes, CAC Emeraude

« J'ai payé les frais scolaires de l'enfant qui était en sixième des humanités et pour ces petits, je leur ai payé des kits scolaires et des souliers ketchs » – FG femmes, CAC Emerald

« La première des choses à faire c'était les frais de minerval. Nous avons gardé [une partie de transfert] aussi pour la nourriture et j'ai ajouté dans mon commerce » – FG femmes, CAC Mangenge

« J'avais acheté les fournitures scolaires et les uniformes scolaires pour mes enfants » – FG femmes, CAC Mangenge

Le Tableau 16 montre que globalement les taux de fréquentation scolaire se sont améliorés de manière similaire chez les bénéficiaires et non-bénéficiaires du programme. L'intervention n'a pas eu d'impact statistiquement significatif en ce qui concerne la fréquentation scolaire des enfants, à part l'impact négatif sur la proportion des enfants qui ont déjà fréquenté l'école (dû à la hausse chez les non-bénéficiaires). Néanmoins, les témoignages qualitatifs suggèrent que l'octroi des transferts monétaires a été un réel soulagement pour les ménages. Certains déclaraient être satisfaits car les transferts monétaires leur ont permis de payer le minerval dans les écoles privées / secondaires, payer les fournitures scolaires, les uniformes scolaires et des souliers à leurs enfants inscrits dans les écoles publiques primaires gratuites, ou de payer les frais d'inscription aux examens d'État pour leurs enfants finalistes.

Tableau 16. Impact sur la fréquentation scolaire des enfants de 6 à 17 ans

VARIABLE DÉPENDANTE	IMPACT DE	MOYENNE INTERVENTION	MOYENNE CONTRÔLE	MOYENNE INTERVENTION	MOYENNE CONTRÔLE
	L'INTERVENTION	ENQUÊTE DE BASE	ENQUÊTE DE BASE	ENQUÊTE DE SUIVI	ENQUÊTE DE SUIVI
A déjà fréquenté l'école	-5.126**	94.253	90.947	93.775	95.569
	(2.30)				
<i>N</i>	4,118	696	1,313	755	1,354
Fréquente actuellement l'école	-3.389	83.333	84.403	87.417	91.433
	(3.12)				
<i>N</i>	4,118	696	1,313	755	1,354
Fréquente actuellement l'école, garçon	-5.070	83.333	81.689	87.931	90.060
	(3.61)				
<i>N</i>	2,072	354	648	406	664
Fréquente actuellement l'école, fille	-2.875	83.333	86.648	86.819	92.754
	(3.91)				
<i>N</i>	2,046	342	665	349	690
Fréquente une école privée	-5.110	36.638	22.827	42.119	34.047
	(4.42)				
<i>N</i>	4,118	696	1,313	755	1,354

Note: L'estimation des impacts utilise la méthode DRDID de Sant'Anna et Zhao (2020) avec les covariables suivantes, transformées en variables binaires: zone urbaine, l'indice de richesse, le ratio de dépendance, revenu par membre de ménage, les chocs subis par le ménage, la diversité des sources de revenus du ménage et l'adéquation du montant de transfert reçu. Les moyennes issues de l'enquête de base sont pondérées selon les poids prédits par le modèle DRDID. * 10% significativité, ** 5% significativité, *** 1% significativité.

Le Tableau 17 montre une augmentation relative de la proportion des enfants bénéficiaires qui s'occupent des tâches ménagères (telles que collecter l'eau ou le bois, faire les courses, cuisiner, faire la vaisselle et nettoyer la maison, laver les vêtements, s'occuper des enfants et/ou des personnes âgées/malades), alors qu'elle est restée plus ou moins stable chez les ménages non-bénéficiaires. Toutefois, l'impact sur le travail productif et domestique des enfants n'est pas statistiquement significatif.

Tableau 17. Impact sur le travail productif et domestique effectué par les enfants de 5 à 17 ans

	IMPACT DE	MOYENNE INTERVENTION	MOYENNE CONTRÔLE	MOYENNE INTERVENTION	MOYENNE CONTRÔLE
VARIABLE DÉPENDANTE	L'INTERVENTION	ENQUÊTE DE BASE	ENQUÊTE DE BASE	ENQUÊTE DE SUIVI	ENQUÊTE DE SUIVI
Travail agricole, commercial ou productif	-3.211	20.588	16.798	22.378	20.612
	(4.39)				
<i>N</i>	1,526	272	478	286	490
Travail domestique	-1.284	82.353	79.774	87.719	85.890
	(5.12)				
<i>N</i>	1,524	272	478	285	489
Travail domestique, garçon	1.064	76.712	77.155	83.784	84.167
	(6.20)				
<i>N</i>	763	146	229	148	240
Travail domestique, fille	-0.844	88.889	83.560	91.971	87.550
	(5.37)				
<i>N</i>	761	126	249	137	249
Travail domestique, 5 à 11 ans	-4.816	77.844	73.142	81.366	80.843
	(7.37)				
<i>N</i>	835	167	246	161	261
Travail domestique, 12 à 17 ans	2.254	89.524	88.176	95.968	91.667
	(4.90)				
<i>N</i>	689	105	232	124	228

Note: L'estimation des impacts utilise la méthode DRDID de Sant'Anna et Zhao (2020) avec les covariables suivantes, transformées en variables binaires: zone urbaine, l'indice de richesse, le ratio de dépendance, revenu par membre de ménage, les chocs subis par le ménage, la diversité des sources de revenus du ménage et l'adéquation du montant de transfert reçu. Les moyennes issues de l'enquête de base sont pondérées selon les poids prédits par le modèle DRDID. * 10% significativité, ** 5% significativité, *** 1% significativité.

Le Tableau 18 montre qu'il y a eu une légère réduction de la proportion des personnes ayant été malades au cours des 30 derniers jours dans les ménages bénéficiaires et non-bénéficiaires. La moyenne de dépenses mensuelles de santé a diminué pour les ménages bénéficiaires, alors qu'elle est restée stable pour les non-bénéficiaires. Néanmoins, l'impact sur les dépenses de santé n'est pas statistiquement significatif. Les interviews qualitatifs convergent sur le fait que l'accès aux soins de santé a été difficile même avant l'avènement de la COVID-19. Le coût élevé des médicaments, le paiement préalable pour être consulté et traité, l'insuffisance ou le manque de médicaments dans certaines structures sanitaires sont des facteurs qui ont rendu cet accès encore plus difficile durant la pandémie. Ceci dit, les données qualitatives suggèrent que plusieurs bénéficiaires ont réussi à se faire soigner grâce aux transferts (hernie, malaria, etc).

Tableau 18. Impact sur la santé et les dépenses de santé

VARIABLE DÉPENDANTE	IMPACT DE	MOYENNE INTERVENTION	MOYENNE CONTRÔLE	MOYENNE INTERVENTION	MOYENNE CONTRÔLE
	L'INTERVENTION	ENQUÊTE DE BASE	ENQUÊTE DE BASE	ENQUÊTE DE SUIVI	ENQUÊTE DE SUIVI
A souffert d'une maladie ou d'une blessure au cours des 30 derniers jours	0.019	24.280	20.797	23.176	19.799
	(2.93)				
<i>N</i>	12,941	2,117	3,858	2,481	4,485
Dépenses de santé préventive au cours des 30 derniers jours	4,874.06	8,083.95	9,041.20	7,366.44	3,503.94
	(4,010.18)				
<i>N</i>	2,798	514	821	575	888
Dépenses de maladie des ménages au cours des 30 derniers jours	-5,345.93	44,506.91	47,339.60	41,919.13	52,907.26
	(8,238.71)				
<i>N</i>	2,798	514	821	575	888
Autres dépenses de santé (par exemple, transport)	-2,020.62	8,100.49	4,491.84	4,697.30	3,230.24
	(2,563.25)				
<i>N</i>	2,798	514	821	575	888
Dépenses totales de santé au cours des 30 derniers jours	-1,136.20	14,735.64	12,487.59	12,511.15	11,808.61
	(2,810.83)				
<i>N</i>	12,941	2,117	3,858	2,481	4,485
Vous avez emprunté de l'argent ou vendu des biens pour payer vos dépenses de santé	-0.015	29.961	20.283	31.652	23.874
	(5.00)				
<i>N</i>	2,798	514	821	575	888

Note: L'estimation des impacts utilise la méthode DRDID de Sant'Anna et Zhao (2020) avec les covariables suivantes, transformées en variables binaires: zone urbaine, l'indice de richesse, le ratio de dépendance, revenu par membre de ménage, les chocs subis par le ménage, la diversité des sources de revenus du ménage et l'adéquation du montant de transfert reçu. Les moyennes issues de l'enquête de base sont pondérées selon les poids prédits par le modèle DRDID. * 10% significativité, ** 5% significativité, *** 1% significativité.

Selon les entretiens avec les parties prenantes, l'intervention avait un double objectif : atténuer les impacts de la COVID-19 à travers les transferts monétaires et renforcer les capacités du gouvernement à mettre en place un système de protection sociale sensible aux chocs à travers le pilotage des outils et approches intégrés dans le projet STEP 2. La perception partagée des intervenants était que l'objectif d'atténuer l'impact de COVID-19 a été atteint. En effet, les données qualitatives suggèrent que les transferts ont permis aux bénéficiaires d'acheter la nourriture, payer les soins de santé et régler les frais scolaires. En revanche, les estimations quantitatives d'impact sur la sécurité alimentaire, les dépenses de santé et la fréquentation scolaire ne sont pas statistiquement significatives. On suppose que l'impossibilité de détecter les effets positifs révélés par les données qualitatives s'explique en partie par le fait d'améliorations / tendances similaires parmi les non-bénéficiaires, la courte durée de l'intervention, l'irrégularité des transferts au cours de l'intervention (en termes de timing et des montants), le timing de la collecte des données de suivi et la puissance statistique réduite pour détecter les impacts.

4.5 Les transferts ont-ils modifié la dynamique de la prise de décision au sein des ménages, y compris la prise de décision conjointe ou indépendante des femmes ?

Réponse à la question de recherche : Les données quantitatives et qualitatives se corroborent sur le fait que les transferts monétaires n'ont pas modifié la dynamique de genre dans la prise de décision au sein des ménages. En effet, selon les bénéficiaires, les transferts avaient tendance à souligner ou amplifier les dynamiques de genre existantes dans les ménages. Au sein des couples vivant dans la confiance mutuelle, l'utilisation des montants reçus des transferts a été faite sur une base consensuelle après discussion. Dans les couples où il y avait un manque de confiance mutuelle, il y a eu tendance à la monopolisation des ressources par l'un ou l'autre partenaire engendrant des conflits et des désagréments.

Selon le Tableau 19, la proportion des femmes qui trouvent qu'elles ont le choix libre et le contrôle de leur vie ainsi que la proportion des femmes qui trouvent qu'elles sont capables de prendre des décisions au sein du ménage ont augmenté dans les ménages bénéficiaires et les ménages non-bénéficiaires. Les données qualitatives confirment que les transferts monétaires ont permis à la femme de participer activement et de donner son avis et d'être écoutée. En même temps, on constate une diminution du niveau de l'autonomie des femmes (tel qu'elles le perçoivent) dans la prise de décisions sur les différents aspects de la vie du ménage, à savoir la production agricole, les dépenses, l'utilisation des transferts, les soins de santé, l'achat de vêtements, la scolarisation et les soins des enfants, dans les ménages bénéficiaires et non-bénéficiaires. Enfin, vu les tendances parallèles dans les zones d'intervention et celle de contrôle, aucun impact significatif n'a été détecté sur les dynamiques de genre au niveau des ménages. La prise de décisions dans les ménages suit les normes culturelles et les habitudes

des ménages, les deux difficilement transformables. La durée de l'intervention et le caractère limité des accompagnements en genre pourrait expliquer le manque d'impact sur le poids de la femme dans la prise de décisions au sein du ménage.

Tableau 19. Prise de décision par les bénéficiaires des transferts monétaires

VARIABLE DÉPENDANTE	IMPACT DE	MOYENNE INTERVENTION	MOYENNE CONTRÔLE	MOYENNE INTERVENTION	MOYENNE CONTRÔLE
	L'INTERVENTION	ENQUÊTE DE BASE	ENQUÊTE DE BASE	ENQUÊTE DE SUIVI	ENQUÊTE DE SUIVI
Se trouve avoir le choix libre et le contrôle de leur vie	3.589 (6.90)	35.740	39.305	50.903	51.335
Se trouve capable de prendre des décisions au sein de son ménage	2.679 (7.40)	35.740	43.126	46.570	51.540
Pouvoir de décision: la production agricole/ des entreprises familiales	-85.666 (112.20)	761.842	629.969	635.526	512.963
Pouvoir de décision: principales dépenses des ménages	22.418 (79.42)	688.043	533.607	669.565	485.976
Pouvoir de décision: petites dépenses des ménages	-59.251 (87.04)	835.156	625.267	667.188	491.204
Pouvoir de décision: transferts monétaires / subventions alimentaires du gouvernement	12.988 (118.02)	717.568	632.762	633.784	475.962
Pouvoir de décision: achat des vêtements pour soi	-129.882 (99.49)	737.500	519.988	614.286	488.542
Pouvoir de décision: son obtention du traitement médical ou des conseils	-95.974 (110.61)	779.412	590.457	536.275	410.897
Pouvoir de décision: emmener les enfants chez le médecin/dans un établissement de santé	-97.288 (150.45)	673.958	563.878	535.417	515.672
Pouvoir de décision: envoyer les enfants à l'école / relations avec l'école	-24.233 (131.62)	667.143	493.455	597.143	436.986
<i>N</i>	1,528	277	487	277	487

Note: L'estimation des impacts utilise la méthode DRDID de Sant'Anna et Zhao (2020) avec les covariables suivantes, transformées en variables binaires: zone urbaine, l'indice de richesse, le ratio de dépendance, revenu par membre de ménage, les chocs subis par le ménage, la diversité des sources de revenus du ménage et l'adéquation du montant de transfert reçu. Les moyennes issues de l'enquête de base sont pondérées selon les poids prédits par le modèle DRDID. * 10% significativité, ** 5% significativité, *** 1% significativité.

Les données qualitatives issues des focus groups et entretiens approfondis confirment qu'il n'y a pas eu de remise en question du rôle social culturellement assigné à l'homme en tant que chef de ménage et décideur principal. Pour certaines femmes, le fait que ce sont les hommes qui prennent la principale décision sur l'affectation des transferts ne pose pas de problème car, non seulement l'homme est le chef de ménage mais aussi parce qu'il ne s'oppose pas totalement à l'avis de la femme lorsque celle-ci juge nécessaire de prioriser un besoin quelconque par rapport à celui proposé par son conjoint. En général, la plupart des hommes ont affirmé que la femme ne peut pas prendre les décisions dans un ménage où existe un homme et que les difficultés engendrées par le COVID-19 ne peuvent pas être utilisées comme prétexte pour saper l'autorité de l'homme dans le ménage.

Le Tableau 20 présente les réponses des bénéficiaires des transferts qui sont détenteurs de la carte SIM (ou la carte SCOPE dans les zones sans réseau téléphonique). En effet, les femmes représentent la majorité (54,5%) des bénéficiaires. Plus de la moitié des répondants femmes (52,7%) et hommes (57,5%) ont déclaré prendre seul(e)s la décision concernant l'utilisation du transfert monétaire. Ce chiffre s'élève à 80,5% parmi les femmes chefs de ménage et à 57,9% parmi les hommes chefs de ménage. Un peu plus d'un tiers des répondants femmes (35,6%) et hommes (37,8%) ont dit qu'ils participent à la prise de décision sur l'utilisation des transferts. Certain(e)s femmes (11,7%) et hommes (4,8%) bénéficiaires des transferts ont avoué avoir été exclu(e)s des décisions sur leur utilisation.

Tableau 20. Prise de décision par les bénéficiaires des transferts monétaires

INDICATEUR	MOYENNE	N
% bénéficiaires sont les femmes	54.5	1,017
Parmi les femmes - seule décide	52.7	554
Parmi les hommes - seule décide	57.5	463
Parmi les femmes chefs de ménage - seule décide	80.5	200
Parmi les hommes chefs de ménage - seul décide	57.9	437
Parmi les femmes - participe à la décision	35.6	554
Parmi les hommes - participe à la décision	37.8	463
Parmi les femmes - exclue de la décision	11.7	554
Parmi les hommes - exclu de la décision	4.8	463

NOTE : Les chiffres dans les tableaux sont des pourcentages, sauf si indiqué autrement.

Les témoignages qualitatifs corroborent que souvent c'étaient les femmes qui prenaient les décisions sur l'affectation des fonds reçus, surtout lorsque la SIM était enregistrée au nom de la femme ou si son mari la lui a remise pour effectuer le retrait. Les décisions autonomes des femmes concernaient principalement les besoins de base où elles étaient sûres de ne pas avoir d'objections de leurs maris. L'analyse montre par ailleurs que pour l'investissement d'une partie de l'argent dans le petit commerce, les soins

des enfants et l'alimentation, souvent les propositions de la femme étaient adoptées après concertation, puisque souvent, elles rejoignaient généralement les directives des intervenants et séduisaient par son caractère anticipatif des incertitudes pour le ménage (en cas d'investissement dans les AGRs). Certaines femmes ont participé dans l'affectation des transferts monétaires parce qu'avant l'arrivée de ces transferts leur capital économique issu du petit commerce avait été consommé en famille pour répondre aux multiples besoins survenus lors de la COVID-19.

« Les décisions sont prises avec une étroite collaboration avec ma femme mais par ordre de priorité. Exemple : La décision de la femme est obligatoire lorsqu'il s'agit des soins de santé des enfants, quand est ce qu'il faut payer le frais de minerval ou faire des travaux de la maison. Nous nous posons toujours la question par quelle dépense doivent-ils commencer. Ensuite nous ferons le reste. Par exemple c'est ma femme qui m'a convaincu qu'on mette un peu d'argent dans le petit business devant chez nous » – FG Homme, CAC Ngandu.

« ...depuis que j'ai commencé à obtenir l'argent, je venais avec. Si j'achète quelque chose à manger, tout le reste je pars avec à la maison, je présente à maman, voici l'argent, qu'est-ce que vous dites ? c'est elle-même qui avait dit que nous fassions un peu d'économie pour que nous allions terminer le problème de... J'avais laissé à ma femme de prendre toutes les décisions de la manière dont l'utilisation de cet argent devait se faire. » – Homme bénéficiaire, CAC Mangengenge.

Selon les bénéficiaires, le niveau d'implication de la femme dans l'affectation des fonds était conforme au type de relations et des habitudes préexistantes au sein du couple. Dans les couples en harmonie, c'était soit le mari ou la femme qui allait retirer l'argent et chacun devait informer l'autre de ce qui s'est passé. L'affectation de l'argent pouvait faire l'objet de dialogue et de compromis juste après le retrait ou par simple échange de points de vue avant le retrait. A l'inverse, le manque de transparence entre couples autour des transferts engendrait des disputes que cela soit l'œuvre de la femme ou de l'homme. On a signalé des cas où la femme avait caché à son mari qu'elle avait retiré l'argent ou avait utilisé l'argent pour s'acheter des choses (produits de beauté, tissages, etc) sans tenir compte de l'avis de son mari et des besoins collectifs du ménage. Il y avait également des cas où l'homme avait préféré utiliser l'argent pour ses concubines ou ses affaires propres sans en parler à sa femme. Dans les deux cas, cela posait des problèmes et a été à la base de conflits, y compris des séparations des couples. Des violences basées sur le manque de transparence ou le détournement de l'argent par l'un des conjoints ont été signalées. Ainsi, les transferts auraient permis d'extérioriser l'existence des conflits ou de l'harmonie au sein des couples.

4.6 Les transferts ont-ils créé des changements dans d'autres dynamiques sociales, telles que la cohésion sociale ou les mécanismes d'adaptation positifs ?

Réponse à la question de recherche : L'intervention n'a pas eu d'impact sur la cohésion au sein des communautés bénéficiaires. Lors des entretiens qualitatifs, les bénéficiaires n'ont cité aucun impact négatif sur les pratiques d'entraide et solidarité existantes avant l'intervention. Au même temps lors de l'enquête quantitative, 1 bénéficiaire sur 5 a constaté une montée de tensions depuis le début de l'intervention.

Le Tableau 21 suggère que les transferts n'ont pas eu d'impact sur la cohésion sociale parmi les bénéficiaires. La cohésion est un phénomène social ancré dans la réalité de lieu et serait difficile à faire évoluer au cours de 9 mois d'intervention. L'analyse des données qualitatives suggère que les dynamiques de cohésion sociale et les pratiques de solidarité et d'entraide dans les différentes CAC n'ont pas été affectés par la COVID ni par le programme des transferts. Malgré les conditions de vie difficiles, les gens n'hésitaient pas à cotiser de l'argent pour aider les nécessiteux pendant certains événements (deuils, mariage, etc) et à prendre en charge les frais de soins. Les églises intervenaient pour aider certains vulnérables. Certaines femmes non-bénéficiaires ont bénéficié de la charité d'autres femmes bénéficiaires qui s'organisaient pour donner quelques biens en nature en attendant qu'elles aient aussi leur transfert.

Tableau 21. Impact sur la cohésion sociale

VARIABLE DÉPENDANTE	IMPACT DE	MOYENNE INTERVENTION	MOYENNE CONTRÔLE	MOYENNE INTERVENTION	MOYENNE CONTRÔLE
	L'INTERVENTION	ENQUÊTE DE BASE	ENQUÊTE DE BASE	ENQUÊTE DE SUIVI	ENQUÊTE DE SUIVI
La majorité des gens de cette communauté s'entendent généralement bien entre eux	5.216 (3.99)	88.372	91.513	88.630	87.288
Vous vous sentez membre de cette communauté	3.623 (3.19)	88.630	91.669	90.439	89.661
La majorité des gens de cette communauté essaieraient de profiter de vous s'ils en avaient l'occasion	-0.670 (5.32)	38.760	38.969	38.501	40.000
<i>N</i>	1,954	387	590	387	590

Note: L'estimation des impacts utilise la méthode DRDID de Sant'Anna et Zhao (2020) avec les covariables suivantes, transformées en variables binaires: zone urbaine, l'indice de richesse, le ratio de dépendance, revenu par membre de ménage, les chocs subis par le ménage, la diversité des sources de revenus du ménage et l'adéquation du montant de transfert reçu. Les moyennes issues de l'enquête de base sont pondérées selon les poids prédits par le modèle DRDID. * 10% significativité, ** 5% significativité, *** 1% significativité.

Les bénéficiaires et autorités locales interrogées pour le volet qualitatif ont également reconnu la survenue de quelques conflits entre des membres de famille, des locataires et leurs bailleurs et parfois entre voisins liés aux transferts, qui restent à leurs yeux isolés. Toutefois, selon les données quantitatives, presque un quart des bénéficiaires (22,7%) ont observé de nouvelles tensions au niveau communautaire, dues probablement au fait que certains ménages n'ont pas reçu d'appui au même temps que leurs voisins (voir section 4.4 suivante). Les rapports entre RECO et les personnes ayant rencontré des problèmes d'accès aux transferts se sont détériorés. Certains croyaient que les RECO ne faisaient pas assez pour trouver des solutions à leurs plaintes ; alors que les RECO quant à eux affirmaient qu'ils faisaient de leur mieux pour suivre les plaintes mais que leur pouvoir était limité.

« Votre programme nous a créé des conflits avec les autorités de notre quartier [RECOs, CODESA et chefs locaux]. On se demande si l'erreur est liée à votre procédure ou celle de nos autorités [RECOs, CODESA, chefs locaux] parce que nous avons eu à faire plusieurs recours par rapport à nos plaintes mais elles sont restées sans aucune réponse. Nos autorités nous avaient rassuré que vous reviendrez mais rien n'a été fait. C'est pour cela nous ne pouvons pas tout apprécier parce que nous n'avons pas pu participer jusqu'à la fin du processus comme les autres » – FG Hommes, CAC Ngandu.

« Nous sommes devenus la cible de ceux qui ont des plaintes qu'on n'arrive pas à régler. On dit que c'est nous les responsables de leur manque de réponse, c'est nous qui gagnons dans tout ça. Pourtant, nous ne pouvons pas faire la pression autrement. Toutefois, avec le temps et les explications, beaucoup de gens commencent à comprendre. Auparavant certains ne nous saluaient même plus et d'autres nous chassaient de leurs maisons » – RECO, CAC Ngandu.

4.7 Hétérogénéité des impacts

De nombreuses interventions ont généralement des impacts différents sur les sous-groupes de population en fonction des caractéristiques des bénéficiaires avant le traitement, ce qui peut entraîner des réponses différentes à l'intervention. C'est pour cette raison que cette étude a exploré l'hétérogénéité des impacts avec des caractéristiques telles que la taille du ménage (petit [jusqu'à 6 membres] ou grand) et l'âge du chef de ménage (jeune [inférieur à l'âge médian du chef de ménage [47] ou âgé). L'hypothèse qui sous-tend le choix de l'âge du chef de famille comme modérateur potentiel est que les jeunes chefs de famille sont peut-être moins ancrés dans les rôles traditionnels des hommes et des femmes et que l'autonomie des femmes a donc plus de chances de s'améliorer dans les ménages où le chef de famille est jeune. Le choix de la taille du ménage comme modérateur potentiel repose sur l'hypothèse que les ménages de petite taille ont reçu des transferts plus élevés par habitant, ce qui pourrait entraîner des impacts plus importants.

L'analyse a montré qu'aucune des variables sélectionnées n'a systématiquement entraîné d'impacts hétérogènes sur les indicateurs de base (tels que le score de consommation alimentaire, la part des dépenses consacrées aux enfants, et la diversité alimentaire des femmes) ou sur l'autonomie décisionnelle des femmes. La seule exception est que l'augmentation globale au niveau des dépenses alimentaires (indiquée dans le tableau 8) est due à des impacts dans les ménages de grande taille et dans les ménages dont le chef est jeune. Les tableaux sur l'hétérogénéité des impacts figurent à l'annexe F. Il convient de noter que des variables telles que la taille des transferts comme part de la consommation au moment de la baseline et la résidence urbaine ou rurale sont déjà utilisées comme contrôles dans l'estimation des impacts.

4.8 Test 'placebo'

Pour tester la non-fausseté des modèles d'estimation, nous effectuons des tests placebo en utilisant deux variables exogènes qui ne devraient pas être affectées par les interventions – le décès d'un membre de la famille ou d'un ami, et un nombre généré aléatoirement entre 0 et 1. Les résultats montrent que l'intervention n'a eu aucun impact sur ces deux variables (tableau 22), ce qui confère une certaine validité aux modèles d'estimation. En effet, avec 200 variables aléatoires de ce type, seules 14 étaient significatives au niveau de 5 % et 3 étaient significatives au niveau de 1 %. Celles-ci sont bien conformes au nombre théorique attendu d'observations significatives pour un si grand nombre de variables aléatoires.

Tableau 22 : Risultati del test placebo

VARIABLE DÉPENDANTE	IMPACT DE	MOYENNE INTERVENTION	MOYENNE CONTRÔLE	MOYENNE INTERVENTION	MOYENNE CONTRÔLE
	L'INTERVENTION	ENQUÊTE DE BASE	ENQUÊTE DE BASE	ENQUÊTE DE SUIVI	ENQUÊTE DE SUIVI
Décès d'un autre ami ou parent dont vous dépendiez pour obtenir une aide financière	-0.092 (2.45)	5.168	2.741	7.752	4.746
Nombre aléatoire entre 1 et 100	0.602 (2.84)	51.034	50.711	52.504	51.442
<i>N</i>	1,954	387	590	387	590

Note: L'estimation des impacts utilise la méthode DRDID de Sant'Anna et Zhao (2020) avec les covariables suivantes, transformées en variables binaires: zone urbaine, l'indice de richesse, le ratio de dépendance, revenu par membre de ménage, les chocs subis par le ménage, la diversité des sources de revenus du ménage et l'adéquation du montant de transfert reçu. Les moyennes issues de l'enquête de base sont pondérées selon les poids prédits par le modèle DRDID. * 10% significativité, ** 5% significativité, *** 1% significativité.

4.9 Correction pour les tests d'hypothèses multiples

En raison du test d'hypothèses multiples, il est possible de trouver un impact significatif dû au hasard. Étant donné que les impacts sont déjà limités, cette menace n'est pas très préoccupante pour cette étude. En nous concentrant sur les indicateurs du cadre logique, nous avons des tests pour 6 variables et les valeurs p ajustées de Sidak-Bonferroni seront de 0,017, 0,0085 et 0,00167 pour les niveaux de signification de 10 %, 5 % et 1 % respectivement. Avec ces valeurs p ajustées, la signification du rapport sur le partage de la nourriture dans le tableau 8 ne sera plus significative et pourrait être considérée comme un faux résultat potentiel.

4.10 Les paramètres de l'intervention ont-ils été efficaces pour répondre aux besoins des personnes pendant la pandémie de COVID-19 ? Sont-ils durables et adaptés à l'extension à d'autres régions du pays ?

Réponse à la question de recherche : Les paramètres de l'intervention ont été conçus pour répondre aux besoins des bénéficiaires : l'implication des acteurs communautaires, le ciblage géographique, les efforts investis dans la communication et la sensibilisation des bénéficiaires, le calcul minutieux du montant de paiement et la sécurité des déboursements de transferts via M-PESA ont abouti à un niveau élevé de satisfaction parmi les bénéficiaires. Néanmoins, un nombre de leçons et d'améliorations envisageables a été identifié afin de rendre les transferts monétaires et les mesures d'accompagnement sensibles au genre plus adaptés et durables. L'analyse basée sur le genre des bénéficiaires des transferts a révélé que les femmes étaient plus enclines à recevoir le transfert par M-PESA et à ne pas avoir reçu de transferts depuis 4 mois ou plus. Lors du dernier transfert le montant de transfert par membre de ménage était inférieur chez les femmes bénéficiaires comparé aux hommes (vu qu'elles étaient issues de plus grands ménages).

Le Tableau 22 offre un aperçu du niveau de satisfaction des bénéficiaires des transferts monétaires avec les différents paramètres de l'intervention sur une échelle de 1 (pas du tout satisfait) à 10 (entièrement satisfait). Le niveau de satisfaction exprimé est très élevé pour chaque paramètre parmi les hommes et les femmes bénéficiaires des transferts en dépit des défis constatés par les intervenants, les acteurs communautaires et les bénéficiaires eux-mêmes.

Tableau 22. Niveau de satisfaction des bénéficiaires avec les différents paramètres de l'intervention, par sexe de bénéficiaire

INDICATEUR	TOUS LES MÉNAGES	H	F	VALEUR P
Satisfaction avec le ciblage géographique (phase 1)	8.20	8.25	8.16	0.499
Satisfaction avec l'enregistrement des ménages	8.19	8.22	8.16	0.725
Satisfaction avec la distribution des cartes SCOPE	8.26	8.24	8.28	0.756
Satisfaction avec la biométrie	8.19	8.27	8.11	0.219
Satisfaction avec la distribution des cartes SIM	7.95	7.82	8.08	0.111
Satisfaction avec le ciblage communautaire (phase 2)	7.84	7.97	7.71	0.072
Satisfaction avec la communication et sensibilisation	8.14	8.19	8.09	0.534
Satisfaction avec le montant de transfert	8.30	8.28	8.32	0.785
Satisfaction avec le mécanisme de paiement	8.23	8.20	8.26	0.692
<i>N</i>	1,017	463	554	

Les sous-sections qui suivent décrivent les appréciations des différents paramètres de l'intervention par les répondants de l'enquête qualitative finale, en triangulant ces résultats avec les données quantitatives. Elles évaluent également l'adaptabilité et la durabilité des paramètres en vue de l'extension des programmes de transferts monétaires sur le territoire national de la RDC.

4.11 Paramètre 1: approche basée sur l'implication des acteurs bénévoles communautaires

Pour faciliter le ciblage, l'identification des bénéficiaires, leur sensibilisation et la gestion des plaintes, l'intervention s'est appuyée sur les structures de proximité bénévoles existantes (les CAC et les RECO) – chargées d'orienter les ménages vers les services publics de la santé, de l'éducation, de la protection et autres. Leur implication a facilité l'accès aux informations fiables sur la situation des ménages ainsi que la communication avec eux :

« Ces CACs sont les structures multisectorielles [...] ce sont des volontaires qui travaillent pour leur communauté [...] dans la promotion de la santé, dans la promotion de l'assainissement, ainsi de suite et on a pensé que ce sont des élus communautaires. Et nous avons pensé que c'étaient les structures appropriées pour être des interlocuteurs du projet dans le ménage. » – Informateur clé.

Bien que les CACs et les RECOs soient censés exister partout, les intervenants ont constaté des différences majeures au niveau de leur dynamisme, leur connaissance du milieu et leurs capacités :

« ça c'est quand même important parce que quand nous sommes entrés, les CAC que nous on a vu, qu'on nous vantait [comme étant fonctionnelles] ce ne sont pas les mêmes forcément que nous avons vu... » – Informateur clé. Certaines zones n'avaient pas de CACs fonctionnelles. Dans ces cas, les intervenants ont initié et appuyé la mise en place de ces structures – le nombre des CACs fonctionnelles est passé de 63 à 190 dans les zones d'intervention. La plupart des intervenants interviewés ont cité la redynamisation des CACs comme l'une des principales réussites du projet.

Avant de s'impliquer dans les différentes activités du projet, les autorités locales, les présidents des CODESA et les RECOs ont reçu les informations sur les objectifs et démarches de l'intervention et un briefing sur les abus sexuels potentiels. Les CACs ont également reçu de petites subventions pour lancer les activités génératrices de revenus (AGR) pour motiver les RECOs, et des moyens pour s'engager dans les différentes activités dans le cadre de l'intervention et couvrir les dépenses associées. Le financement des AGR visait à renforcer la cohésion entre les RECOs attachés à la même CAC et à leur fournir une source de revenu pérenne (plutôt que de les payer pour la mise en œuvre des activités du projet), tout en gardant leur statut de bénévoles au service de leur communauté.

Certains intervenants ont mentionné l'insuffisance des subventions des AGR comparé au volume de travail attendu des RECOs, à savoir : la sensibilisation des ménages sur le projet⁴⁴ et l'implication dans les processus connexes⁴⁵. Les RECOs ont effectivement reçu les frais de transport pour certaines activités, par exemple quand ils accompagnaient les équipes du MINAS et World Vision, mais ces appuis n'étaient pas prévus pour toutes les activités attendues des RECOs. Les RECOs s'investissaient moins dans les activités non-rémunérées. Vu que les RECOs sont issus des mêmes communautés et sont plus ou moins aussi vulnérables que les bénéficiaires du projet, les intervenants ont suggéré qu'il aurait fallu prévoir des pistes pour les rémunérer, surtout quand les activités du projet leur demandaient de laisser leurs occupations durant des journées et semaines entières. Lors de l'extension des transferts monétaires dans d'autres régions du pays, si l'on engage les RECOs et les CACs, il faudrait prévoir soit des subventions plus consistantes, soit une rémunération plus adéquate et régulière de leurs activités.

« Quand tu vois donc on avait pensé, et ça c'est un point fort à mon avis, si on renforce la communauté avec les AGRs (problème de connexion)... Je crois que c'est quelque chose de bon parce que c'est pas individuel, c'est l'esprit communautaire et ces gens peuvent rester. Ils peuvent continuer leur bénévolat tout en sachant que voilà, ils ont une activité en commun, des productions. Je sais pas moi, de production, de porcins, de chèvre. [...] mais il faut que ça soit des activités quand même significatives parce que j'ai vu le projet donne 100 USD. 100 USD. Je ne sais pas, 100 USD ça me fait rire. » – Informateur clé

4.12 Paramètre 2: le ciblage en deux phases et enregistrement des bénéficiaires

Le ciblage des bénéficiaires s'est fait en deux étapes : d'abord le ciblage géographique des CACs et tous les ménages y résidant, suivi de ratissage global pour couvrir tous les ménages ; et ensuite le ciblage communautaire des ménages selon les critères de vulnérabilité définis par les représentants de la communauté.

Phase I – ciblage géographique

Le ciblage géographique visait à identifier les zones les plus vulnérables et appuyer la totalité de ces résidents pour atténuer les conséquences de la COVID-19 mais aussi éviter les mécontentements, tensions ou troubles⁴⁶ au sein de la communauté qui n'avait jamais connu d'interventions similaires auparavant. Les autorités locales, dont le bourgmestre, le médecin chef de zone et les présidents des comités de santé (CODESA) ont participé au classement de toutes les aires de santé au sein de la zone de santé Nsele selon leurs niveaux de pauvreté et vulnérabilité. Ainsi six aires de santé ont été retenues pour l'intervention. Ensuite l'ensemble des CACs ont été ciblées au sein des aires de santé rurales (Buma, Kindobo, Dingi Dingi), tandis qu'à Mikonga, Mpsa 1 et Mpsa 2, seulement les CACs qui ont été identifiées comme les plus vulnérables étaient retenues. La liste des CACs a été ensuite ajustée pour assurer que les CACs non-ciblées mais entourées de CACs ciblées bénéficieraient de l'intervention pour réduire le risque des tensions intra-communautaires :

« Donc des fois on a été obligés de rajouter des CAC qui étaient au milieu de deux CAC qui étaient pris pour des raisons... évidentes parce que sinon ça aurait fait des problèmes communautaires, les gens n'auraient pas compris pourquoi eux mais pas moi. » – Informateur clé.

Des CACs additionnelles ont été ajoutées également pour assurer que l'intervention atteigne l'effectif des bénéficiaires promis aux bailleurs des fonds.

Les parties prenantes de l'intervention étaient globalement satisfaites des résultats du ciblage géographique. Certains ont suggéré de faire un tour des CACs avant de procéder à l'enregistrement pour confirmer et valider les CACs après le ciblage géographique :

« ce qu'il faudrait faire une fois que le ciblage géographique est fait, je pense qu'il faudrait faire une vérification rapide au préalable avant de commencer l'enregistrement des ménages, ça c'est la première chose, c'est pour la phase un. Mais encore une fois je pense que dans l'ensemble ça a été bien fait. Je parle juste de quelques CAC qui probablement aurait pu être, comment dire, écartée. » – Informateur clé.

Recensement, enregistrement et ratissage des ménages

Le projet s'est associé aux acteurs locaux pour enregistrer tous les ménages dans les CACs cibles. Les présidents des CACs et les autorités locales orientaient les équipes

des énumérateurs du MINAS et World Vision sur les démarcations des CACs et les introduisaient aux résidents – ce qui a été indispensable à la réussite de l'intervention :

« Je ne pense pas qu'on aurait pu lancer ce projet sans la relation existante que l'UNICEF avait avec le CAC » – Informateur clé.

En dépit des efforts des RECOs et des énumérateurs, certains ménages n'ont pas été recensés. Une partie était absente de la maison au moment des passages des enquêteurs. Une autre partie n'a pas voulu être enregistrée par peur de tricherie de la part des intervenants ou l'inhabitude de recevoir de l'assistance :

« certains nous disaient 'mais quel argent ? c'est de l'argent magique'. Ils avaient beaucoup parlé. D'autres disaient 'Comment peut-on donner de l'argent à quelqu'un qui a rien fait, qu'on vous donne seulement l'argent sans avoir fait quelque chose, juste comme ça ? Cet argent dont on vous a dit que vous l'aurez pendant 3 mois, donc après 3 mois les gens vont tomber malade, d'autres vont mourir, vous serez sacrifiés, à d'autres on va retirer les parcelles » – RECO, CAC Mangengenge.

Certains ménages donnaient intentionnellement de fausses identités aux enquêteurs à cause de leurs suspicions ce qui poserait plus tard des problèmes de connaissance du client (KYC⁴⁷) lors de l'enregistrement des cartes SIM et comptes M-PESA (voir la section 4.4.5).

Après le recensement, les ménages devaient se rendre dans des sites dédiés pour la biométrie – la prise numérique des empreintes– avec tous les membres de leur ménage âgés de 5 ans ou plus. Cette étape a connu beaucoup de retards et de défis opérationnels : peu de bénéficiaires se rendaient au lieu de rendez-vous, certains n'amenaient pas tous les membres de ménage, le temps d'attente était long dû au nombre limité des appareils biométriques et au démarrage tardif des opérations à cause des embouteillages⁴⁸. Cette réalité a fait que dans l'échantillon longitudinal, environ 1/3 (32,4%) des ménages avait la même taille biométrique que celle déclarée à l'enquête de base, un peu moins de la moitié (45,9%) avait la taille biométrique inférieure à la taille déclarée, et un peu plus de 1/5 (21,7%) avait une taille supérieure à celle déclarée à l'enquête de base.

La distribution des cartes SIM avec l'ouverture de compte M-PESA était la dernière étape d'enregistrement requise pour la distribution des transferts monétaires. Au départ, les bénéficiaires résidant dans des zones sans réseau téléphonique étaient invités à récupérer leurs cartes SIM dans des endroits avec réseau, mais cette approche a été abandonnée en faveur des distributions de *cash direct* par la Trust Merchant Bank (TMB) dans les endroits concernés.

Les intervenants ont organisé les descentes de ratissage pour compléter l'enregistrement des ménages ratés qui se sont manifestés au cours du démarrage de l'intervention. En fin de compte, presque 9 ménages sur 10 (88,2%) avaient la carte SCOPE et presque 9 ménages sur 10 (88,6%) dans les zones de couverture de

réseau téléphonique possédaient la carte SIM au moment de l'enquête finale (Tableau 23). Même si les cartes SCOPE et SIM ont généralement été attribuées aux chefs de ménage, plus de la moitié (53,9% et 57,4%, respectivement) étaient enregistrées sous le nom des femmes, suite aux encouragements à cet effet par les intervenants.

Tableau 23. Possession des cartes SCOPE et SIM

INDICATEUR	MOYENNE	N
POSSÈDE LA CARTE SCOPE	88.2	1,154
Carte SCOPE enregistrée au nom d'une femme	53.9	763
Carte SCOPE enregistrée au nom du chef de ménage	65.3	766
Carte SCOPE enregistrée au nom du conjoint du chef de ménage	28.5	766
Carte SCOPE enregistrée au nom de quelqu'un d'autre	6.3	766
POSSÈDE LA CARTE SIM	88.6	1,154
Carte SIM enregistrée au nom d'une femme	57.4	688
Carte SIM enregistrée au nom du chef de ménage	61.2	696
Carte SIM enregistrée au nom du conjoint du chef de ménage	31.2	696
Carte SIM enregistrée au nom de quelqu'un d'autre	7.6	696

NOTE : Les chiffres dans les tableaux sont des pourcentages, sauf si indiqué autrement.

Phase II – ciblage communautaire

Les bénéficiaires de la deuxième phase de l'intervention ont été choisis sur base de ciblage communautaire. Celui-ci a été réalisé par le biais de la définition des critères de vulnérabilité et de pauvreté par la communauté⁴⁹ (Tableau 24) et leur application par les comités de ciblage de chaque CAC (composés de RECOs, autorités locales et représentants de MINAS) aux listes des bénéficiaires de la première phase de l'intervention afin d'identifier les ménages moyens (« Mokeleli ») et pauvres (« Mobola ») qui continueraient à recevoir les appuis pendant encore 6 mois.

Tableau 24 : Critères de vulnérabilité utilisés pour le ciblage communautaire

CRITÈRES	MÉNAGE JUGÉ STABLE « MOZUI »	MÉNAGE JUGÉ MOYEN « MOKELELI »	MÉNAGE JUGÉ PAUVRE « MOBOLA »
Logement	Propriétaire de maison construite en matériaux durables et disposant de toutes les commodités	Locataire de maison en matériaux durables avec un accès limité à l'eau et l'électricité	Habitant de hangar en tôles sur une parcelle sans aucune commodité
Sources de revenu	Revenu mensuel moyen de plus de 300.000 CDF	Revenu mensuel moyen de moins de 150.000 CDF	Revenu mensuel de moins de 50.000 CDF
Alimentation	3 repas journaliers diversifiés et équilibrés	2 repas journaliers pour un régime alimentaire limité et peu diversifié	1 repas journalier très limité en qualité et en quantité
Éducation	Tous les enfants fréquentent des écoles primaires et secondaires de bonnes qualités avec possibilité du cycle universitaire	Moins de 50% des enfants fréquentent le cycle primaire dans les écoles des quartiers	Aucun enfant ne fréquente l'école primaire
Santé	Accès au centre de santé proche et en cas de complication se réfère aux hôpitaux et cliniques privées à Kinshasa	Automédication et en cas de complication se présente au centre de santé proche	Indigénat et en cas de complication pratique l'automédication ou la prière

Source : UNICEF RDC.

Les intervenants ont reconnu et apprécié la valeur et l'importance d'associer la communauté à la définition des critères de ciblage. Néanmoins, l'analyse des perceptions qualitatives des intervenants et des RECOs eux-mêmes sur le rôle des RECOs dans le ciblage communautaire a posé deux constats majeurs dont il faut se préoccuper dans le cadre de la mise à l'échelle des transferts monétaires en RDC.

Premièrement, les intervenants et les RECOs étaient unanimes sur le fait que cette implication a accordé trop de pouvoir aux RECOs (même si en principe les comités de ciblage comprenaient plusieurs acteurs issus de la communauté et de l'administration locale⁵⁰). Cependant, ce pouvoir n'est pas interprété de la même manière : s'il a été une source probable de contreperformance (fraude) pour les intervenants, il était plus un motif de fierté pour les RECOs. Les intervenants considèrent que les RECOs versaient dans des pratiques de fraude et clientélistes pour mettre les gens sur les listes, comme atteste ce témoignage :

« Certains exigeaient de l'argent pour figurer sur la liste des vulnérables. On a constaté que certains véritables vulnérables n'ont pas été retenus tandis que des non vulnérables étaient sur les listes de bénéficiaires de la deuxième phase » – Homme bénéficiaire, CAC Mangengenge.

De leur côté, les RECOs ont suggéré que les erreurs d'inclusion et d'exclusion étaient dues aux mauvaises manipulations des listes après l'exercice d'identification :

« On nous demandait de voir les ménages des vulnérables et de laisser les familles qui étaient stables. [...] Lorsqu'on a envoyé la liste [de la deuxième phase], plusieurs vulnérables ne s'étaient pas retrouvés mais d'autres familles stables se sont encore retrouvées dans cette phase des vulnérables, alors que nous ne les avons pas identifiés. » – RECO, CAC Ngandu.

« Au deuxième ciblage, on avait un problème à la CAC MUKOKO I, parce qu'il y avait perturbation dans les fichiers ; ceux de cette CAC sont sortis dans l'autre CAC. [...] Les gens qui sont sélectionnés ne sont pas des vulnérables. [...] On avait porté plainte mais jusque-là sans suite. Entre temps ces gens-là bénéficient mais les vulnérables ne bénéficient pas » – Président CODESA, CAC Emeraude.

Deuxièmement, il s'est avéré que même si les RECOs et d'autres membres des comités de ciblage étaient des acteurs ancrés dans la communauté, dans les quartiers péri-urbains, ils ne connaissaient pas tous les résidents, ni leurs noms, ni leurs adresses, étant donné l'instabilité des résidents et une forte mobilité de la population⁵¹. La faible connaissance des ménages par les leaders communautaires dans les zones péri-urbaines a entraîné des erreurs d'exclusion et d'inclusion. Le Tableau 25 démontre l'imprécision de la classification des ménages : la seule différence statistiquement significative entre les ménages de la phase 1 et ceux de la phase 2 était le type de maison. La proportion des ménages avec un revenu ne dépassant pas 150.000 CDF (75 USD) par mois s'élevait à 62,4% parmi les ménages de la phase 2 versus 52% parmi les ménages qui n'était pas admis à la phase

2 – une différence non-statistiquement significative. De même pour la proportion de propriétaires et de nombre de repas par jours.

Tableau 25: Différences entre les ménages de la phase 1 et phase 2, selon les critères clé de ciblage communautaire

INDICATEUR	TOUS LES MÉNAGES	BÉNÉFICIAIRES (PHASE 1)	BÉNÉFICIAIRES (PHASE 2)	VALEUR P
Propriétaire du logement	50.89	61.67	65.45	0.596
Maison type moderne dans une parcelle/ concession	41.60	63.89	25.16	0.000
Revenu de 150.000 CDF ou moins	52.01	52.01	62.37	0.075
Deux ou moins de repas par jour	87.95	93.08	87.72	0.134
N	1,835	116	387	

NOTE : Les chiffres dans les tableaux sont des pourcentages, sauf si indiqué autrement. Les statistiques sont basées sur les données collectées lors de l'enquête de base auprès des ménages qui ont été retrouvés dans la base du PAM.

Il y avait un sentiment partagé parmi les intervenants qu'il aurait fallu intégrer un côté quantitatif dans le processus de ciblage communautaire pour réduire l'influence des comités de ciblage à travers, par exemple, l'utilisation du proxy means testing (PMT)⁵² avec des données du QSE⁵³ ou bien l'application des critères de ciblage communautaire aux données du QSE afin de générer la liste des bénéficiaires pour la deuxième phase de l'intervention qui serait soumise à la validation communautaire. Il est donc souhaitable, dans l'extension des transferts monétaires vers d'autres régions du pays, d'utiliser une approche mixte quantitative et qualitative pour le ciblage des ménages vulnérables afin de réduire le pouvoir⁵⁴ et remédier aux failles de connaissances des acteurs communautaires.

En fin de compte, les deux phases de ciblage ont abouti aux distributions des transferts monétaires aux ménages cibles. Presque 9 sur 10 ménages (89,5%) dans les zones d'intervention ont déclaré avoir reçu au moins un transfert monétaire peu importe le sexe du bénéficiaire. Les enfants représentaient en moyenne 43,9% des membres de ces ménages. En moyenne, les ménages ont reçu 4,5 transferts, ce qui s'explique par le fait que le calendrier de paiement a été rétréci pour respecter dates limites des bailleurs de fonds et qu'une partie des ménages n'avait pas reçu leur dernière tranche au moment de la collecte des données de l'enquête finale⁵⁵. Les hommes bénéficiaires ont reçu en moyenne 5 transferts contre 4,6 transferts perçus par les femmes bénéficiaires.

Le Tableau 26 présente les caractéristiques des ménages ayant reçu au moins un transfert monétaire. Environ un quart (22,8%) des ménages sont chapeautés par les femmes. Les chefs de ménage ont en moyenne 50 ans. Trois-quarts (76,8%) sont mariés, presque tous (93,8%) ont fait des études, mais presque 1 sur 5 (18,1%) n'ont pas terminé l'école primaire. Ces ménages ont en moyenne 6,1 membres, dont en moyenne 3,3 adultes et 2,7 enfants. La moitié (49,3%) des membres sont des femmes. La moitié des membres (54,1%) ayant 15 ans ou plus sont déjà mariés. Il y avait plus de femmes bénéficiaires dans les zones urbaines. Les femmes bénéficiaires étaient issus des ménages plus nombreux (6,2 personnes) avec un ratio de dépendance plus élevé (1,3) comparé aux hommes bénéficiaires (5,5 personnes et 1,1, respectivement).

Tableau 26. Caractéristiques des ménages ayant reçu au moins un transfert monétaire

INDICATEUR	TOUS LES MÉNAGES	H	F	VALEUR P
Urbain	44.24	35.79	52.29	0.000
Femme chef de ménage	22.75	2.94	41.60	0.000
Âge du chef de ménage	49.84	49.38	50.28	0.505
Chef de ménage est marié	76.78	86.84	67.21	0.000
Chef de ménage a fait des études	93.80	96.58	91.16	0.000
Chef de ménage n'a pas terminé l'école primaire	18.11	14.40	21.64	0.000
Taille de ménage	5.87	5.52	6.19	0.002
Nombre d'adultes	3.21	3.07	3.34	0.078
Nombre d'enfants	2.66	2.46	2.85	0.001
Ratio de dépendance	1.20	1.08	1.31	0.006
% de membres 0-4 ans	12.64	12.15	13.11	0.379
% de membres femmes	49.30	42.31	55.94	0.000
Âge moyen de ménage	26.78	28.13	25.49	0.012
% de membres 15+ ans qui sont mariés	54.11	62.52	46.12	0.000
<i>N</i>	1,017	463	554	

NOTE : Les chiffres dans les tableaux sont des pourcentages, sauf si indiqué autrement.

4.13 Paramètre : la communication / la sensibilisation

La sensibilisation se faisait à travers deux canaux : (1) la communication interpersonnelle (visites à domicile, rencontres interpersonnelles, formation, SMS) et (2) la communication publique (sensibilisation par mégaphone, causerie éducative, animation publique lors de lancement et cérémonie, les sensibilisations dans les lieux de cultes, les écoles et lieux de regroupement comme les marchés). Les supports de communication comprenaient les affiches, les banderoles, messages papier, messages audio et les SMS U-Report. Les acteurs principaux de la communication étaient les RECOs, les consultants C4D, les partenaires de l'implémentation, d'autres acteurs communautaires et la presse.

La responsabilisation des RECOs en matière de sensibilisation était parfaitement alignée avec leur rôle habituel en tant que bénévoles qui font passer les messages aux ménages de leur quartier⁵⁶. Or, pour une localité hétérogène avec des quartiers urbains à forte densité et des villages reculés hors de la couverture de réseaux téléphoniques, difficilement accessibles après la pluie, qui en plus n'avaient jamais connu d'interventions cash, le niveau de sensibilisation requis s'est avéré une tâche trop ambitieuse pour les RECOs qui n'étaient pas habitués ni disponibles pour sensibiliser leurs voisins aussi régulièrement.

« On comptait sur la communauté pour sensibiliser mais je pense pas que ce soit fiable. Je pense que c'est vraiment bien de les impliquer bien sûr [...] Mais par contre ces gens-là [...] ils font partie de la communauté [...] c'est à dire qu'ils passent leur journée comme les autres, à faire leurs activités pour pouvoir manger le soir. Donc on leur demande sur leur temps libre, sans être payé, de sensibiliser [...] le quartier. [...] Bah je sais que l'idée c'est vraiment de que ce soit des volontaires et cetera, mais pour moi on peut pas demander à des volontaires de [...] leur demander tout ce temps-là. Parce qu'en fait il faut savoir, on dit que la Communauté a eu un rôle actif, c'est vrai, mais ces gens-là, ils ont été impliqués dans toutes les étapes du projet. Ça veut dire que dans notre idéal, ces gens-là, ils devraient être impliqué tous les jours en fait. » – Informateur clé

Par ailleurs, les changements brusques du programme à la dernière minute et l'arrivée tardive des équipes du projet, l'insuffisance de ressources et du matériel requis pour une sensibilisation efficace tels que les moyens de transport et les mégaphones ont davantage compliqué la tâche des RECOs. Il y avait également d'autres limites : il était impossible d'être sûr que les écoles et les leaders religieux passent les messages ; la personne chargée de U-Report était seule et débordée de demandes des autres projets⁵⁷ ; et l'affichage des posters n'atteignait que les gens alphabètes qui se rendaient dans les structures communautaires, telles que les centres de santé.

Encadré 1: Enjeux de communication sur l'intervention dans le contexte péri-urbain

Comme c'était la première fois qu'une intervention pareille se réalise dans une commune péri-urbaine de Kinshasa, il y avait des préoccupations qu'une communication transparente sur le fait de distribuer l'argent dont le montant dépend de la taille du ménage allait provoquer un afflux de personnes vers les CACs cibles, un gonflement frauduleux des tailles de ménage et des problèmes sécuritaires. Ainsi, les intervenants ont d'abord présenté le projet comme un projet du gouvernement visant à créer un registre des ménages vulnérables qui serait utilisé par les organisations souhaitant apporter des appuis à la population : *« en fait, [...] peut-être on devrait sensibiliser en amont du projet, le problème c'est que si on fait ça, il y a le risque aussi que ce soit un 'pull' facteur et que on ait des gens même d'ailleurs qui vont venir pour s'enregistrer. Donc c'est pour ça qu'au début [...] on a essayé de faire 'low profile' et de juste enregistrer les gens sans leur dire vraiment qu'il y allait y avoir cash assistance mais pour leur dire qu'on travaillait sur un registre des habitants de ce CAC ou de cette aire de santé et que dans le futur voilà, s'il y avait un projet d'assistance etc. ces gens-là seraient considérés. »* – Informateur clé

Pourtant une méfiance par rapport au gouvernement parmi les résidents de Nsele a sapé l'intérêt et l'adhésion aux activités préparatoires, notamment la biométrie. Comme énoncé plus haut (section 4.4.2), certains ont même soupçonné que cette opération était liée aux préparatifs des prochaines élections. Pour remédier au faible taux de participation à la biométrie, le PAM et World Vision ont commencé à sensibiliser les résidents sur le programme de transferts monétaires et le fait que les montants dépendraient de la taille biométrique du ménage. Par conséquent la visibilité du MINAS et son projet de registre des ménages vulnérables ont été marginalisés.

La préoccupation de limiter la fraude a fait que les intervenants ont facilité les focus groups pour définir les critères de ciblage communautaire, sans avoir expliqué comment ces critères allaient être utilisés. En effet, la deuxième phase de l'intervention a été annoncée seulement après le début des déboursements. Or à la fin du projet, la plupart des intervenants ont souligné l'importance d'une communication transparente sur le passage à la deuxième phase qui canaliserait les ressources limitées du projet vers les plus vulnérables, identifiés sur base des critères que la communauté elle-même a établis pour éviter les tensions intra-communautaires et des plaintes liées aux malentendus autour du ciblage communautaire : *« Donc les phases de ciblage là, ça doit être fait avec beaucoup de transparence. [...] et puis il y a un défi ici d'insécurité [...] mais aussi il y a le risque de fraude est très élevé. Tu vois le dilemme : à la fois vous voulez que les gens soient sensibilisés sur la deuxième phase, sur l'implémentation de nouveaux critères, en même temps vous devez vous attendre à cette propension très élevée à la tricherie qui est dans le milieu urbain – au village les gens se respectent entre eux. »* – Informateur clé

Avant d'étendre les transferts monétaires dans de nouvelles régions, il faudrait développer une stratégie de communication claire qui articule et prend en charge les risques et les stratégies de mitigation (par exemple identifier les types de rumeurs que l'intervention générerait) et définir les messages de clarification adaptées aux spécificités des localités (par exemple la méfiance de la population envers les initiatives du gouvernement).

L'efficacité de la sensibilisation s'évalue par le niveau de connaissance des bénéficiaires sur l'objet de l'intervention, les critères d'éligibilité, les détails de l'assistance et les mécanismes de plainte. Le Tableau 27 montre que la plupart des ménages (71,7%) était au courant de l'objet de l'assistance. La moitié (50%) a été informée de la fréquence des transferts. Mais moins de la moitié connaissaient les critères d'éligibilité (40%), le montant (38,3%) et la durée (38,5%) de cette assistance. Seulement 1 bénéficiaire sur 6 (16%) connaissait les canaux pour porter plainte en cas de problème. Il n'y avait pas de différences statistiquement significatives entre le niveau de connaissances des femmes et des hommes récipiendaires. Ces résultats confirment les préoccupations des intervenants quant aux insuffisances de la sensibilisation.

Tableau 27. Connaissance de l'intervention parmi les ménages ayant reçu au moins 1 transfert, par sexe de récipiendaire

INDICATEUR	TOUS LES MÉNAGES	H	F	VALEUR P
Connait l'objet d'assistance	71.74	74.46	69.15	0.136
Connait les critères d'éligibilité	39.99	41.76	38.31	0.417
Informé du montant d'assistance	38.28	41.67	35.05	0.067
Informé de la durée d'assistance	38.50	38.47	38.52	0.988
Informé de la fréquence d'assistance	49.97	49.68	50.25	0.905
Au courant des mécanismes de plainte	16.00	16.61	15.43	0.669
<i>N</i>	1,017	463	554	

NOTE : Les chiffres dans les tableaux sont des pourcentages, sauf si indiqué autrement.

4.14 Paramètre : montant du paiement

Les deux phases de l'intervention ont appliqué deux approches différentes pour calculer le montant de transfert en fonction de leurs objectifs distincts : l'urgence et la protection sociale. Pour la première phase, le montant était basé sur le coût du panier alimentaire selon la taille du ménage. Pour la deuxième phase, un montant fixe de 80.000 CDF (40 USD) a été calculé sur la base de la ligne de pauvreté pour un ménage de taille moyenne. Les intervenants ont avoué que les deux approches ont leurs inconvénients : le montant variable pose un défi de suivi et incite les bénéficiaires à gonfler la taille de leurs ménages, la taille de ménage ne reflète pas parfaitement les besoins des ménages⁵⁸, la taille biométrique du ménage ne correspond pas toujours à la taille recensée⁵⁹; le montant fixe a été perçu par les bénéficiaires et les intervenants comme insuffisant pour répondre aux besoins multiples des ménages (même si l'objectif de l'intervention n'était pas de couvrir la totalité des besoins) :

« Mais il faut dire que c'est une aide qui ne va pas prendre tous les besoins de la population. Donc c'est juste quelque chose qui arrive pour aider tant soit peu ces ménages-là. » – Informateur clé

Le Tableau 28 présente l'analyse comparative des montants de transferts monétaires de l'intégralité de l'intervention (les deux phases) aux dépenses totales et aux dépenses alimentaires des ménages bénéficiaires de ces deux phases, telles que rapportées lors de l'enquête de base. Les résultats sont présentés par quintiles de dépenses totales mensuelles par membre et en fonction du sexe du chef de ménage, et de la taille de ménage. La première colonne du tableau présente les montants moyens mensuels de transfert monétaire, par membre de ménage, calculés sur la base des montants transférés aux ménages, divisés par la taille du ménage rapportée lors de l'enquête de base. La deuxième colonne présente les dépenses totales mensuelles, par membre, qui sont déclarées par les ménages au moment de l'enquête de base. La troisième colonne présente la part des dépenses totales mensuelles par membre que le montant de transfert représente. Les deux colonnes suivantes présentent le même calcul en se limitant aux dépenses alimentaires mensuelles par membre. L'analyse comparative montre que les transferts monétaires des deux phases couvraient presque la totalité (87,8%) des dépenses alimentaires de ménages et presque un tiers (31,5%) de leurs dépenses totales. Ainsi, l'intervention a atteint son objectif de couvrir les besoins alimentaires des ménages⁶⁰. Il convient de souligner que les montants ont été assez généreux, si l'on compare aux autres programmes de transfert monétaires⁶¹. Les transferts couvraient 96,8% de dépenses alimentaires des petits ménages ayant jusqu'à 6 membres et 69,1% de dépenses alimentaires des grands ménages ayant 7 membres ou plus. L'intervention a couvert presque la totalité (89,5%) de dépenses alimentaires et 30,7% de dépenses totales parmi les ménages dirigés par les hommes, comparé à 83,2% de dépenses alimentaires et 33,4% de dépenses totales parmi les ménages dirigés par les femmes.

Tableau 28. Adéquation des montants de transfert aux dépenses des bénéficiaires

	MONTANT MOYEN MENSUEL (CDF) DE TRANSFERT MONÉTAIRE PAR MEMBRE ATTENDU POUR LES DEUX PHASES D'INTERVENTION*	DÉPENSES TOTALES MENSUELLES MOYENNES (CDF) PAR MEMBRE À L'ENQUÊTE DE BASE	LA PART MOYENNE (%) DES DÉPENSES TOTALES MENSUELLES QUE LE MONTANT DE TRANSFERT REPRÉSENTE	DÉPENSES ALIMENTAIRES MENSUELLES MOYENNES (CDF) PAR MEMBRE À L'ENQUÊTE DE BASE	LA PART MOYENNE (%) DES DÉPENSES ALIMENTAIRES MENSUELLES QUE LE MONTANT DE TRANSFERT REPRÉSENTE
QUINTILES DE DÉPENSES TOTALES MENSUELLES PAR MEMBRE					
Le plus bas	11,586	25,129	49.2	10,573	152.4
Second	13,049	41,043	31.9	18,972	79.5
Troisième	14,911	56,591	26.4	25,220	78.8
Quatrième	18,670	77,253	24.3	34,171	59.1
Le plus haut	36,870	145,185	25.5	59,256	69.3
Homme chef de ménage	18,528	69,505	30.7	29,228	89.5
Femme chef de ménage	20,472	68,520	33.4	31,019	83.2
Petit ménage (<7)	23,707	82,112	33.7	34,815	96.8
Grand ménage (7+)	9,421	42,670	26.7	19,193	69.1
Total	19,056	69,237	31.5	29,715	87.8

* Les montants attendus sont calculés sur base de la taille de ménage à l'enquête de base et non pas la taille biométrique de ménage. Le calcul présuppose que les ménages ont reçu les 3 transferts mensuels (basés sur la taille de leur ménage) pour la phase I et les 6 transferts mensuels de 80.000 CDF pour la phase II.

Selon le Tableau 29, les bénéficiaires ont reçu un montant consistant d'en moyenne 580.000 CDF (environ 290 USD) durant l'intervention. On constate que les femmes récipiendaires ont reçu 125.000 CDF (62,5 USD) par membre, un montant inférieur au 160.000 CDF (80 USD) reçu par les hommes récipiendaires – ce qui s'explique en partie par le fait que les femmes récipiendaires étaient issues des ménages plus nombreux. Les informations rapportées par les récipiendaires sur le montant du dernier transfert qu'ils ont reçu montrent la même tendance : les montants perçus par les femmes et les hommes sont similaires en moyenne, mais les femmes perçoivent moins d'argent par membre de ménage (25.100 CDF) que les hommes récipiendaires (35.200 CDF). Les ménages bénéficiaires ont été largement satisfaits (moyenne de 8.3 sur 10) quant aux montants des transferts, peu importe le sexe du récipiendaire. Néanmoins, moins d'un tiers (32,8%) des ménages bénéficiaires ont déclaré que ce montant était suffisant pour couvrir tous leurs besoins de base pendant un mois. Parmi ceux qui ont trouvé le transfert insuffisant, plus de la moitié (55,6%) ont avoué que le montant ne couvre que 25% à 50% de leurs besoins de base mensuels. L'analyse dans le tableau précédant confirme le sentiment des bénéficiaires et des intervenants quant à l'insuffisance des transferts pour couvrir la totalité des besoins alimentaires et non-alimentaires des ménages.

Tableau 29. Les montants, la satisfaction et la suffisance des transferts, par sexe de récipiendaire

INDICATEUR	TOUS LES MÉNAGES	H	F	VALEUR P
Montant total (CDF) reçu selon la base PAM	582,907	582,142	583,651	0.920
<i>N</i>	921	419	502	
Montant total (CDF) reçu selon la base PAM, par membre	142,250	160,390	124,617	0.001
<i>N</i>	921	419	502	
Montant du dernier transfert (CDF) rapporté par le récipiendaire	118,569	121,544	115,738	0.212
<i>N</i>	1,004	459	545	
Montant du dernier transfert (CDF) par membre, rapporté par le récipiendaire	30,024	35,220	25,079	0.000
<i>N</i>	1,004	459	545	
Satisfaction avec le montant de transfert	8.30	8.28	8.32	0.785
<i>N</i>	1,017	463	554	
Transfert a été suffisant pour couvrir tous les besoins de base du ménage pendant	32.80	29.95	35.52	0.091
<i>N</i>	1,017	463	554	
Transfer a été insuffisant : 75%+ des besoins	2.55	2.14	2.96	0.593
Transfer a été insuffisant : 50% à 75% des besoins	28.39	28.32	28.46	0.970
Transfer a été insuffisant : 25% à 50% des besoins	55.63	55.62	55.63	0.998
Transfer a été insuffisant : moins de 25% des besoins	13.44	13.92	12.94	0.725
<i>N</i>	720	341	379	

NOTE : Les chiffres dans les tableaux sont des pourcentages, sauf si indiqué autrement.

Même si certains bénéficiaires ont avancé que la somme qui leur est accordée est insuffisante pour couvrir tous les besoins⁶², leurs avis convergent pour dire que cette somme était nécessaire et leur a apporté un vrai soulagement, durant une période particulièrement difficile de leurs vies :

« Cette intervention nous a beaucoup aidés en tant que ménages. Elle a permis de payer les fournitures scolaires et le minerval pour les enfants, à payer des matériaux de construction, à acheter des matelas... » – FG hommes, CAC Mangengenge

« La somme a permis de réduire les difficultés. Mais ces dernières sont toujours là. Je pense que les choses auraient été encore pires si ces transferts monétaires n'étaient pas là ». – FG femmes, CAC Émeraude

« J'ai réussi à me faire opérer une hernie grâce à cet argent. En même temps, nous avons un stock de nourriture à la maison. Je serais mort si je n'avais pas eu cet argent ». – FG hommes, CAC Émeraude

« Nous nous en sortions un tout petit peu avec le peu d'aide que nous avons eu là ; cela nous a permis de payer le loyer, d'acheter à manger, de payer la scolarité des enfants, d'acheter le médicament en cas de maladie à la maison. Depuis 2020 jusqu'en 2021, nous avons commencé à souffler un tout petit peu au cours de cette période où nous recevions les transferts monétaires » – FG hommes, CAC Ngandu

Les intervenants avaient également l'impression que le projet a réussi à atteindre l'objectif d'atténuer l'impact économique sur les ménages en fournissant de sommes qui ont permis aux ménages de combler les lacunes budgétaires.

4.15 Paramètre : mécanisme de paiement

Il y avait plusieurs motifs d'utiliser mobile money pour effectuer les transferts. D'abord, l'intervention voulait assurer la sécurité et la discrétion des paiements électroniques aux ménages dans un contexte péri-urbain avec des poches d'activité des *Kuluna* (gangs des jeunes armés) :

« la population était très d'accord pourquoi ? parce qu'ils veulent retirer l'argent de façon anonyme. D'une façon invisible... dans sa communauté. Il peut sortir de chez lui, il retire de l'argent en ville, il fait ses achats, il rentre, personne ne sait qu'il a reçu l'argent. » – Informateur clé.

Le transfert par Mobile money était aussi censé faire économiser du temps et les dépenses liées au transport.

Le recours à M-PESA paraissait relativement facile dans cette zone péri-urbaine de Kinshasa. Or, les intervenants se sont vite rendus compte que certaines zones d'intervention se situaient en dehors de la couverture du réseau téléphonique. Bien qu'ils aient engagé le partenaire Vodacom pour l'installation des antennes mobiles, l'opérateur n'a pas réalisé cette opération à temps⁶³. Par conséquent, l'intervention a conclu un partenariat avec la banque TMB pour effectuer les distributions en *cash direct* à environ 3000 ménages dans 9 localités où il n'y avait pas de réseau téléphonique, engendrant des coûts supplémentaires pour le projet. Seulement 14,8% des bénéficiaires de *cash direct* ont connu des problèmes lors des distributions : la majorité d'entre eux (57,1%) a cité les retards de paiements ou la mauvaise communication sur les dates, un tiers (32,1%) a dénoncé un déplacement long, cher et/ou peu sécurisé pour arriver au site des distributions, 1 sur 7 (14,3%) n'ont pas apprécié le manque de commodités sur le site des distributions et quelques bénéficiaires du *cash direct* (3,6%) ont déclaré avoir reçu un mauvais traitement de la part du personnel UNICEF, PAM, leurs partenaires et/ou leaders communautaires.

Dans les zones couvertes par le réseau téléphonique, Vodacom a distribué les cartes SIM du projet⁶⁴ aux ménages en leur ouvrant en même temps un compte M-PESA. Quant à l'ouverture de compte, il y avait deux options : ceux qui disposaient d'une pièce d'identité valide (carte d'électeur, passeport, permis de conduire, etc) pouvaient ouvrir des comptes premium, ceux qui n'en avaient pas pouvaient obtenir un compte standard Lite plafonné à 204.000 CDF (environ 100 USD). Les pièces d'identité attachées aux nouveaux comptes devaient être vérifiées au niveau de Vodacom. Plusieurs comptes ont été bloqués par suite des vérifications qui ont relevé des irrégularités au niveau d'identification, par exemple plusieurs comptes utilisant la même carte d'électeur⁶⁵.

Pour effectuer les paiements, le PAM devait au préalable faire un virement bancaire à Vodacom et lui envoyer ensuite un ordre de paiement avec les numéros et les montants à transférer. Toutefois pour recevoir les transferts les bénéficiaires avaient besoin d'un compte premium associé à une pièce d'identité valide ou un compte standard Lite vide afin de ne pas dépasser le plafond⁶⁶. Il y avait donc de cas, surtout au moment de double paiement à la fin de la première phase de l'intervention, où les détenteurs des comptes standards n'étaient pas capables de recevoir leurs transferts doublés puisque le montant dépassait le plafond. Au fur et à mesure, le taux de transactions ratées a diminué, suite aux nombreuses vérifications et sensibilisations sur la nécessité de retirer l'argent des comptes standards et la décision de procéder aux paiements en plusieurs fois pour les compte Lite:

« En tout cas, si vous êtes dans les opérations, vous allez remarquer et aujourd'hui dans les paiements on a à peine 2% des transactions [échouées]. Ce n'est plus 5%, 8%, comme c'était avant. » – Informateur clé

Tableau 30 montre que 4 sur 5 bénéficiaires ont reçu les transferts par M-PESA : 71,6% parmi les hommes et 88,4% parmi les femmes récipiendaires. Seulement la moitié (49,5%) d'entre eux ont retiré l'argent eux-mêmes alors que près d'un quart (24%) ont

donné et le téléphone et le code PIN (qui doit être gardé en secret) à l'agent bancaire facilitant le retrait. Ceci peut être dû à une faible capacité technique ou des raisons pratiques où le récipiendaire a préféré envoyer quelqu'un d'autre pour faire le retrait. Un bénéficiaire sur 5 a déclaré avoir rencontré des problèmes avec le transfert M-PESA : 67,8% d'entre eux ont signalé qu'ils ont dû payer l'agent pour le retrait d'argent, 31,2% ont dénoncé le trajet parcouru pour retirer l'argent, 13,1% ont signalé qu'ils n'avaient pas de téléphone ou ne savaient pas comment utiliser M-PESA, 12% ont trouvé l'agent Vodacom impoli, alors que 10,1% ont connu des problèmes liés à la carte SIM (pas reçue, volée, problème de connectivité) ou vol de l'argent.

Tableau 30. Réception des transferts monétaires par M-PESA, par sexe du récipiendaire

INDICATEUR	TOUS LES MÉNAGES	H	F	VALEUR P
Reçoit transfert par M-PESA	80.21	71.58	88.41	0.002
<i>N</i>	1,017	463	554	
Retiré l'argent lui/elle-même	49.52	49.52	49.52	0.999
A donné son téléphone (mais pas le PIN)	24.04	23.65	24.34	0.859
A donné son téléphone et le PIN	24.04	25.38	23.01	0.496
Transfert M-PESA: aucun problème	78.69	76.08	80.70	0.210
<i>N</i>	828	339	489	
Type de problème rencontré :				
Agent demande paiement	67.80	68.73	66.91	0.831
Déplacement long, cher ou peu sécurisé	31.20	28.69	33.60	0.532
Pas de téléphone, sait pas comment utiliser/retirer MPESA	13.09	8.25	17.72	0.133
Agent impoli	12.04	19.15	5.25	0.080
Transfert pas reçu / volé, perdu la carte SIM, pas de connectivité	10.14	11.11	9.21	0.714
Arrivé en retard	9.45	10.14	8.79	0.777
Agent n'a pas de liquidité	6.30	2.98	9.47	0.158
Autre problème	6.06	6.59	5.55	0.792
<i>N</i>	166	77	89	

NOTE : Les chiffres dans les tableaux sont des pourcentages, sauf si indiqué autrement.

Les données qualitatives fournissent davantage d'informations sur les différents problèmes liés à la faible capacité technique des bénéficiaires. Certaines personnes n'ayant pas un téléphone, avaient perdu leurs cartes SIM. Ceux qui ont conservé leurs cartes SIM, devaient emprunter le téléphone auprès des voisins ou connaissances (avec obligation tacite de les remercier pour le service). Arrivé au point de retrait, les gens passaient souvent le téléphone et le code PIN à l'agent M-Pesa pour vérifier le solde et effectuer le cash out. Il y avait des cas où les agents leur prélevaient l'argent en dissimulant que le compte était vide, d'autres disaient que le solde était inférieur au montant sur le compte, d'autres exigeaient les frais de retrait supplémentaires,

d'autres prétendaient ne pas avoir assez de liquidité pour encaisser toute la somme aux clients, d'autres encore échangeaient la carte SIM discrètement et rendaient des cartes SIM blanches aux bénéficiaires. Il y avait également des gens qui se présentaient aux bénéficiaires comme agents, juste pour leur voler les cartes SIM. Certains bénéficiaires ont trouvé leurs cartes SIM bloquées après avoir laissé les téléphones à charger dans des boutiques, où l'on a essayé plusieurs fois à trouver le PIN code M-PESA.

Les intervenants ont souligné l'insuffisance de formation des bénéficiaires sur l'utilisation de M-PESA comme la principale raison de ces abus. Sans téléphones, les brèves explications reçues par les bénéficiaires lors des distributions des cartes SIM par les agents Vodacom sont restées théoriques. Pour pallier aux abus des bénéficiaires, les intervenants ont renforcé leur sensibilisation sur l'utilisation de service M-PESA, les différents types de compte, les montants, la prise en charge des frais de retrait par le PAM, les cas de fraude typiques et les mesures de précautions pour éviter les fraudes. Ils ont également mis en place les 'points de retrait' dans les quartiers reculés pour éviter que les bénéficiaires fassent recours aux agents « du coin de la rue ».

En plus de fournir un mécanisme de retrait aux bénéficiaires dans leur quartier, les intervenants ont proposé plusieurs recommandations pour la mise en œuvre des transferts monétaires dans le futur, dans d'autres régions du pays. Selon eux, il faudrait renforcer et adapter les formations sur l'utilisation de M-PESA pour le public vulnérable et parfois illettré, afin de s'assurer que les bénéficiaires comprennent bien le processus, leurs droits (ex. les montants de transfert, la prise en charge des frais de retrait, les plafonds des comptes standards), et leurs responsabilités (ex. sécuriser le code PIN, retirer l'argent ponctuellement, noter le numéro de licence de l'agent qui effectue le retrait) avant de débiter les transferts. Certains ont même suggéré qu'il fallait continuer de faire des recyclages avant chaque distribution. Une autre suggestion était de fournir les téléphones à ceux qui n'en ont pas pour réduire le risque de perte ou vol des cartes SIM. Enfin, on a constaté le besoin de former les agents Vodacom sur le projet et de mettre en place les contrôles strictes et sanctions en cas d'abus des bénéficiaires.

4.16 Paramètre : Mesures d'accompagnement des transferts

Les mesures d'accompagnement des transferts monétaires prévues dans le cadre d'intervention comprenaient les sensibilisations sur le leadership féminin au sein des CACs, les séances sur les droits des femmes et la masculinité positive ainsi que les formations sur la gestion budgétaire et les activités génératrices de revenu par une ONG partenaire « Afia Mama ». Dans le cadre du projet, la FAO a appuyé les ménages bénéficiaires des transferts monétaires engagés dans l'agriculture avec les kits de maraîchage contenant les semences et les outils de travail.

Globalement, les intervenants ont constaté que le démarrage tardif des activités d'accompagnement, dû aux contraintes administratives et logistiques internes, a fait

qu'ils n'ont pas eu suffisamment de temps pour pleinement mettre en œuvre les activités de renforcement des AGRs au niveau communautaire. Il aurait fallu plus de temps et une meilleure coordination entre la FAO et l'ONG « Afia Mama » engagée dans le renforcement des capacités des associations agricoles pour préparer, structurer et développer ces activités avec les bénéficiaires des appuis agricoles.

« La 3e chose qu'on a appris aussi, on avait le volet renforcement des capacités en termes de genre, en termes de VBG, mais aussi en termes d'activités génératrices de revenu (AGR). Malheureusement, le projet était sur une courte durée. Sur le 9 mois, on a eu peut-être 4 à 5 mois où on a mis en place les opérations de renforcement des capacités sur le genre et sur les AGR. Et pour ce genre de processus, AGR, généralement, les leçons apprises ailleurs, nous montrent qu'il faut au moins 9 à 12 mois d'opération réel sur les AGRs pour qu'on commence à ressentir un peu les résultats effectifs de l'encadrement [...] d'AGR. » – Informateur clé

Les focus groups avec les bénéficiaires des appuis de la FAO ont révélé une satisfaction générale avec les semences distribuées, mais le matériel agricole a été jugé inadéquat à l'agriculture et ne répondant pas aux besoins des ménages œuvrant dans l'agriculture :

« ...le râteau est conforme, les semences étaient conformes. Il y avait une petite différence en ce qui concerne les pelles, celles qu'ils nous ont données sont plus utilisées chez les maçons pour le mélange du sable et du ciment parce qu'ils ont des supports aux alentours. Il faut les ramener auprès des ajusteurs pour qu'ils coiffent les alentours de gauche à droite pour qu'elles deviennent plates. C'est à ce moment-là qu'elles pourront former des allées pour dresser des bandes dans les jardins. C'est cela la difficulté. Pour les arrosoirs aussi, ils sont d'une bonne capacité mais le trou par lequel l'eau sort est petit, cela peut faire trainer le travail par rapport aux arrosoirs que nous utilisons de manière artisanale » – FG Associations Féminines, CAC Dingi Dingi

« Nous n'avions pas demandé ces matériels, nous avons nos outils de travail avec lesquels nous sommes habitués. Ils ont emmené ces matériels selon leur volonté. [...] Il faut demander à l'agriculteur ce dont il a besoin, quels sont ses besoins et 'quels sont les matériels que vous utilisez', il dira ce dont il a besoin mais comme ils ont pensé à nous, ils ont fait les choses selon eux, il n'y a pas moyen de les refuser » – FG Associations Féminines, CAC Dingi Dingi

Quant aux sensibilisations dispensées par l'ONG « Afia Mama », les représentants des associations féminines, les RECO et présidents des CAC ont reconnu que les formations sur la masculinité positive, les violences basées sur le genre, le leadership féminin, la gestion des AGR et la question de l'héritage étaient très utiles à la fois à l'échelle individuelle en termes d'acquisition de nouvelles connaissances, à l'échelle familiale pour la gestion du ménage et des rapports entre mari et femme, parents et enfants ; et à l'échelle associative dans le cadre du partage des responsabilités entre hommes

et femmes, de la gestion des AGR, etc. Mais les différentes CAC ne semblent pas avoir suivi les mêmes formations, du moins lorsqu'on considère les types de formation évoquées dans l'aire de santé de Mikonga et dans celle de Dingi Dingi⁶⁷. La satisfaction est fondée sur la pertinence des sujets abordés lors de formations qui sont relatifs à leur vie de tous les jours en ce qui concerne le rapport homme-femme, les formes de violence, les questions de gestion des finances familiales et organisationnelles ou même celles liées à la succession. Pour les RECOs, les thèmes abordés ont renforcé leurs connaissances en tant que sensibilisateurs des communautés ; le contenu acquis allait selon eux faciliter leur travail au sein de la communauté :

« Beaucoup de ce que nous avons appris pendant ces activités, nous ne le savions pas. Nous entendions parler du genre, d'égalité, etc... sans pour autant en saisir la signification, nous avons voulu comprendre en profondeur afin de résoudre au mieux les cas que nous rencontrons dans notre communauté et ainsi venir en aide aux gens. Avec les activités des AGR, lors des transferts monétaires, les ménages ne savaient pas comment utiliser cet argent, nous également, ne savions pas comment les aider afin de mieux gérer leur argent ; mais grâce à ces activités de Afia Mama, nous avons su quel message donner à la communauté afin qu'il puisse gérer cet argent pour le mieux et en saisir l'importance » – FG RECOs, CAC Émeraude

Les associations féminines ont affirmé que le contenu de ces formations a été intégré dans leurs réunions et sensibilisations. Ces sensibilisations avaient commencé au lendemain même des formations bien qu'elles n'eussent concerné que les CAC proches faute de moyens, de motivation et d'accompagnement. Certaines associations se sont engagées dans la restructuration du pouvoir en leur sein pour donner également des places de décision aux femmes⁶⁸ ; pendant que cela est déjà effectif dans d'autres. La formation sur les AGR a permis à certaines associations de repenser la gestion des fonds de ristourne en mettant l'accent sur le développement des AGR.

« Dans les CAC, elles [les femmes] ont pris des responsabilités, elles sont des vice-présidentes, des secrétaires, des trésorières, etc... et elles sont très engagées avec le renforcement des capacités qu'elles ont bénéficié. Dans la gestion, avec les AGR, lors des visites dans les ménages, vous remarquez que les femmes sont maintenant en mesure de gérer leurs foyers grâce aux formations qu'elles ont suivies et nous recevons aussi des remerciements de la part des maris qui témoignent du changement de leurs femmes. D'autres encore nous demandent de ne pas arrêter avec ces enseignements, que nous puissions les continuer parce que les gens changent, surtout les femmes et les hommes également comprennent maintenant où placer la femme » – FG Associations Féminines, CAC Dingi Dingi

Enfin, un autre résultat concerne l'amélioration du statut des RECO et la diversification de leurs connaissances, contrairement au passé où ils étaient plus formés sur des questions de santé. La communauté les écoute davantage, les respecte et les considère comme des conseillers sur les sujets des droits de l'homme et de la femme, de

l'héritage, des AGR, de la masculinité positive, etc. La pertinence des sensibilisations effectuées par les RECO et présidents des CAC a augmenté leur légitimité au sein de la communauté au point qu'il devient plus facile pour eux de mobiliser les gens pour le travail communautaire :

« Nous sensibilisons la population plus en matière de la santé mais grâce à ces formations nous sommes devenus interdisciplinaires, nous ne nous limitons plus uniquement dans le domaine sanitaire mais nous embrassons maintenant tous les domaines, selon le problème rencontré dans la communauté » – FG RECOs, CAC Émeraude

Même si les bénéficiaires (RECO, CAC, Associations féminines) ont constaté des changements progressifs observés suite aux formations, ils ont cité plusieurs aspects à améliorer, notamment en termes de l'organisation globale et du contenu des formations. Les bénéficiaires ont noté le caractère improvisé des formations, la faible communication (trop de confiance aux messages /SMS téléphoniques sans suivi) et la non implication des RECO, des CAC et des CODESA dans la préparation de celles-ci, l'incohérence entre le nombre de jours sur les calicots/banderoles et les jours de formation réellement effectués⁶⁹, la non-implication des bénéficiaires dans le choix des thématiques, et le penchant des formations sur l'homme comme auteur des violences et de la femme comme essentiellement victime⁷⁰.

Les mesures d'accompagnement sont certes pertinentes dans le cadre de l'extension des transferts monétaires à l'échelle du pays, mais elles doivent être mieux alignées avec les distributions des transferts, le matériel agricole fourni doit répondre aux besoins des agriculteurs, les formations doivent être mieux organisées et respecter le calendrier envisagé pour approfondir tous les thèmes. Enfin, les RECO, CAC et membres des associations féminines ont insisté qu'il soit indispensable de prévoir un accompagnement technique et financier pour leur permettre d'assurer la restitution des formations reçues et la sensibilisation à grande échelle.

4.17 Paramètre : mécanismes de gestion des plaintes

En plus de la sensibilisation, et de l'accompagnement dans les étapes préparatoires de l'intervention, les RECOs ont été chargés de la collecte et gestion des plaintes. Ils résolvaient eux-mêmes les plaintes liées à la compréhension de l'intervention, comme les critères de ciblage pour la deuxième phase. D'autres plaintes, liées notamment aux problèmes d'enregistrement, à la biométrie, aux cartes SIMs, à la non-réception des transferts, aux problèmes liés à l'utilisation de M-PESA, étaient saisies et transmises aux bureaux des CODESA chaque semaine d'où elles étaient recueillies et consolidées dans des fichiers Excel par les consultants C4D pour chaque aire de santé. Le chargé des consultants complétait la consolidation globale et orientait les plaintes vers UNICEF qui les dirigeait vers les acteurs concernés, le PAM, FAO, Vodacom ou TMB.

Une telle approche demandait une forte implication et coordination entre plusieurs acteurs pour s'assurer que les plaintes soient traitées de manière ponctuelle et adéquate et que les plaignants reçoivent des réponses à leurs préoccupations. Or, les intervenants ont constaté des failles dans la chaîne à plusieurs niveaux : les RECOs n'étaient pas toujours disponibles pour recevoir les plaignants puisqu'ils avaient leurs occupations⁷¹ ; les délais de traitement des plaintes définis dans les procédures opérationnelles n'étaient pas respectés ; et même quand les solutions ont été apportées, les réponses étaient communiquées à l'équipe C4D de manière sommaire plutôt que de répondre à chaque plaignant individuellement⁷². Par conséquent, il était rare pour les ménages ayant communiqué leurs plaintes aux RECOs de recevoir un feedback sur leurs cas précis, ce qui remettait en question l'efficacité de ce canal de communication aux yeux des bénéficiaires qui préféraient venir se plaindre directement aux intervenants lors de visites de suivi sur terrain.

« Ah, je crois [il faudrait] aussi les dynamiser, les bureaux [des plaintes au niveau des CACs]. [...] Parce que on a le bureau mais est-ce qu'il y a vraiment le contrôle de ceux qui gèrent ces bureaux ? Est-ce qu'ils sont toujours là pour vous, pour avoir les données, pour avoir les plaintes des bénéficiaires. Je peux avoir ma plainte aujourd'hui. Le bureau se trouve à 1 km quand j'y vais, la personne concernée n'est pas là et moi je dois aller dans mes activités. Je pars dans mes activités, la plainte va mourir en moi. » – Informateur clé

« Donc ils ont mis leur plainte mais les plaintes n'ont jamais connu de rétroaction ou rétro information ou feedback [...] Ils émettent les plaintes, mais ils ne reçoivent pas les feedbacks facilement. » – Informateur clé

« Le commentaire que je peux faire pour le suivi des plaintes, c'est qu'ils [les intervenants] doivent suivre tous ces noms, parce que ces noms là que nous avons envoyés chez eux et qu'ils n'ont pas répondu maintenant nous, nous sommes dérangés.» – RECO, CAC Mangengenge

« Ce qui était bien fait, était que si nous leurs donnons les plaintes, ils répondaient aussi, ils ne sabotaient pas ou ne négligeaient pas ce qu'on leur disait, si vous leurs dites que les gens n'ont pas reçu l'argent, ils vérifient pour voir si c'est vrai, ils avaient le souci de ces gens, ils tenaient à ce qu'ils bénéficient. Si cette personne dans sa plainte a menti de ne pas avoir l'argent alors qu'elle avait déjà reçu, ils vont rejeter la plainte. Mais les plaintes des ceux qui n'avaient pas réellement bénéficié, ils traitaient, vous verrez que sur les dix plaintes déposées au moins huit seront répondues. Les plaignants après résolution viennent nous remercier.» – RECO, CAC Émeraude

Les intervenants ont proposé des pistes d'amélioration de la gestion des plaintes : respecter les procédures standards d'opération (SOP) ; digitaliser le reportage pour que les plaintes soient enregistrées et triées en temps réel ; budgétiser l'activité afin de permettre aux CACs d'assurer les permanences des bureaux de plaintes ; et élaborer un calendrier régulier de traitement des plaintes au niveau communautaire directement par les

intervenants pour assurer que les plaignants reçoivent des réponses à leurs préoccupations de la même façon que pendant les distributions de *cash direct*. Ces recommandations seraient pertinentes pour l'extension des transferts monétaires sur le territoire national.

En plus des bureaux de plaintes au niveau des CACs, il y avait d'autres canaux pour porter plainte, à savoir les guichets des plaintes sur les sites de distribution, la ligne verte gratuite du PAM et le U-Report, le système de sondage via SMS pour vérifier s'ils ont reçu les transferts et relever les problèmes. Certains intervenants ont suggéré que ces mécanismes impersonnels ne seraient pas utilisés par les personnes les plus vulnérables ou pour des plaintes très sensibles mais pourraient servir les gens qui ne veulent pas dévouer leurs problèmes aux membres de leur communauté. Néanmoins, la ligne a reçu et résolu beaucoup de plaintes, dont au moins un cas où la femme a dénoncé son mari pour avoir monopolisé l'assistance.

Le Tableau 31 démontre que globalement les bénéficiaires ont constaté peu de problèmes au cours de l'intervention. Presque tous les bénéficiaires (94,7%) ont déclaré avoir été traité avec respect par le personnel de l'UNICEF, PAM et ses partenaires. 9 ménages sur 10 (90,7%) n'ont constaté aucune déviation dans le processus de transfert. Les irrégularités constatées incluent : demandes de faveurs pour accéder à l'assistance de la part des RECOs/CACs (3,7%), fraude dans le processus de transfert (2,1%), corruption / privilèges accordés à certains ménages (1,9%), et trafic d'influence (0,9%).

Tableau 31. Déviations majeures au cours de l'intervention, par sexe de récipiendaire

INDICATEUR	TOUS LES MÉNAGES	H	F	VALEUR P
Traité avec respect par le personnel de l'UNICEF/PAM et ses partenaires	94.70	93.73	95.63	0.277
Pas de déviation processus transfert	90.71	91.54	89.92	0.479
Demandé des faveurs pour accéder à l'assistance	3.65	3.59	3.72	0.918
Fraude dans le processus transfert	2.08	2.72	1.48	0.253
Corruption dans le processus transfert/certains ménages privilégiés	1.94	1.14	2.69	0.085
Traffic d'influence dans le processus transfert / agents exigent frais	0.90	1.27	0.56	0.326
<i>N</i>	1,017	463	554	

NOTE : Les chiffres dans les tableaux sont des pourcentages, sauf si indiqué autrement.

Normalement, les ménages ayant constaté des problèmes dans le processus de transfert ou ayant des soucis liés à la réception des transferts devraient être capables de chercher de l'aide ou porter plainte à travers les mécanismes établis pour assurer la redevabilité envers les bénéficiaires. Comme déjà énoncé ci-dessus, seulement 1 bénéficiaire sur 6 au moment de l'enquête de suivi a affirmé être au courant des mécanismes de plainte – un taux qui devrait être amélioré significativement dans le futur. Moins d'un tiers (31,4%) de ceux qui connaissent ces canaux ont porté plainte, surtout pour les raisons de non-réception de transfert ou réception d'un montant inférieur au

montant attendu. Ceux qui n'ont pas porté plainte ne l'ont pas fait principalement parce qu'ils n'ont pas rencontré de problèmes. La petite taille de l'échantillon des personnes au courant des mécanismes de plaintes ne permet pas d'identifier les différences statistiquement significatives entre les hommes et les femmes récipiendaires.

Tableau 32. Utilisation des mécanismes pour porter plainte, par sexe de récipiendaire

INDICATEUR	TOUT	H	F	VALEUR P
A porté plainte	31.40	31.41	31.39	0.999
<i>N</i>	170	75	95	
Exclu lors de l'enregistrement, biométrie, ou distribution SIM	20.66	23.86	17.37	0.753
Forcé à payer, abus/exploitation sexuel/le	0.85	1.69	0.00	0.348
Paiement non reçu ou reçu moins que prévu	74.77	64.44	85.35	0.072
Autre plainte	13.61	21.94	5.07	0.098
<i>N</i>	60	25	35	
N'a pas porté plainte	68.60	68.59	68.61	0.999
<i>N</i>	170	75	95	
Pas de problèmes rencontrés	75.63	77.08	74.14	0.785
Processus trop difficile / aucune rétroaction n'est fournie	13.37	13.07	13.69	0.939
Peur de perdre l'accès au transfert	4.34	7.25	1.36	0.251
Dissuadé par la communauté	3.88	0.00	7.85	
Autre raison de ne pas porter plainte	7.06	9.05	5.02	0.459
<i>N</i>	110	50	60	

NOTE : Les chiffres dans les tableaux sont des pourcentages, sauf si indiqué autrement.

4.18 Comment les paramètres de conception peuvent-ils être pris en compte dans le système de protection sociale plus largement sensible aux chocs en RDC ?

Réponse à la question de recherche : L'intervention a produit des leçons sur, l'appropriation politique des programmes de protection sociale sensibles aux chocs, les paramètres clé tels que l'implication des communautés dans la constitution du registre des vulnérables, les différentes approches de ciblage des bénéficiaires, les étapes préparatoires (analyse du contexte, capacités techniques, besoin de coordination, stratégie de communication), la prévention des abus et des fraudes, les mécanismes et montants de paiement, le processus de gestion des plaintes, la modalité de l'assistance - tous ces paramètres sont pertinents pour l'établissement du système de protection sociale sensible aux chocs en RCD, et notamment la mise en œuvre du projet STEP 2, financé par la Banque Mondiale.

L'un des principaux objectifs du projet était le renforcement des capacités du MINAS en matière de conception et mise en œuvre des programmes de protection sociale sensible

aux chocs. Leur implication dans toutes les étapes du projet allait leur apporter des perspectives et de l'expérience sur les différentes approches du ciblage géographique et communautaire (le développement des outils et leur application), de l'identification (le test et l'utilisation du QSE et son test), des mécanismes et montants de paiement (le pilotage des transferts monétaires en zone péri-urbaine), des mécanismes de recours et réparation. Les parties prenantes du programme ont souligné **l'apprentissage des agents du MINAS comme un résultat pérenne de l'intervention.**

« [...] nous avons pu gagner de manière substantielle sur le renforcement des capacités. [...] Donc je pars avec une équipe que j'ai formée à Nsélé. Mon noyau [...] qui a appris le logiciel, qui a appris les techniques de supervision, les techniques d'encadrement même de collecte. Donc ça c'est quelque chose de très très important. » – Informateur clé

« [C]e projet nous a permis de tester nos outils. Donc aujourd'hui, je sais mener un processus de ciblage, je sais enregistrer, je sais mettre en place le comité, animer les comités de ciblage. » – Informateur clé

Bien que **le gouvernement a reconnu et apprécié le renforcement des capacités techniques**, les fiches techniques précisant la collaboration avec le MINAS dans le cadre de l'intervention conjointe ne permettaient pas au Ministère chargé de la protection sociale de comptabiliser les acquis du projet, alors que ceci lui aurait permis de rendre visible les résultats et les compétences acquises auprès du gouvernement et des partenaires techniques et financiers.

Le projet STEP 2, financé par la Banque Mondiale, rentre dans le cadre du développement du système de protection sociale en RDC. Dans le cadre de ce projet, le MINAS est chargé de mettre en place un registre des personnes vulnérables, un système informatique de gestion contenant entre autres un module sur le ciblage et un guide de meilleurs pratiques avec les lignes directrices, les exigences, les outils (tels que le QSE) et meilleures pratiques. **L'intervention a été riche en leçons concernant tous ces éléments clé du projet STEP 2.**

Concernant le **développement du registre des ménages vulnérables**, l'intervention à Nsele a permis tout d'abord de piloter l'utilisation du QSE, développé par MINAS avec l'appui des partenaires. Elle a également testé l'approche de structurer et renforcer les RECOs afin de collaborer pour identifier et sensibiliser les ménages. Les structures locales ont joué un rôle crucial dans la réussite du recensement, mais nécessitent davantage d'appuis matériels et une stratégie de communication claire pour assurer une meilleure sensibilisation des ménages. Une autre leçon serait le fait qu'il faut administrer tous les modules du QSE à la fois pour s'assurer d'avoir toutes les informations qui pourraient être pertinentes pour différentes organisations, surtout l'information portant sur le renforcement de la résilience des ménages aux chocs.

Concernant **le ciblage**, l'intervention a permis au MINAS de participer au ciblage géographique et au ciblage communautaire. Il ressort que lors du ciblage géographique, il faut bien choisir l'unité de ciblage (les limites des CACs n'étant pas toujours bien connues et démarquées), prendre en compte la proximité des entités ciblées pour éviter les tensions et faire des visites de vérification pour s'assurer que les endroits ciblés sont visiblement vulnérables. Quant au ciblage communautaire, il est important de responsabiliser la communauté pour définir les critères de vulnérabilité pertinents, tout en veillant à équilibrer l'influence des acteurs communautaires sur le ciblage des ménages individuels, en intégrant les données quantitatives dans la sélection des bénéficiaires (ex. appliquer PMT et/ou ces critères directement aux données du registre). Etant donné les avis divergents sur l'approche la plus appropriée pour le système de protection sociale sensible aux chocs, davantage de discours et consultations sont évidemment requis, complétés par des études sur les différentes méthodes de ciblage.

Les leçons tirées par rapport aux étapes préparatoires, à la prévention de la fraude, aux mécanismes de paiement, et au processus de gestion des plaintes dans un contexte péri-urbain de la Nsele peuvent alimenter **le guide national** qui sera développé dans le cadre du projet STEP 2.

Bien qu'une évaluation multisectorielle a été réalisée en Septembre 2020 par l'UNICEF, le PAM et la FAO, les intervenants étaient unanimes sur le besoin de **mieux préparer l'intervention** : s'assurer que tous les partenaires ont visité la totalité de la zone ciblée, bien comprendre les limites des infrastructures et capacités techniques de la population et assurer leur prise en compte dans la mise en œuvre de l'intervention, établir une coordination efficace et transparente entre les partenaires (y compris les accords de partage de données), et élaborer une stratégie de communication claire et adaptée aux spécificités locales avec des mesures de mitigation des risques, ainsi que prévoir la disponibilité des ressources adéquates pour mener toutes les activités.

L'intervention a adopté plusieurs mesures pour **prévenir les abus et la fraude**, y compris la formation sur les abus et l'exploitation sexuelle pour les RECOs, l'utilisation des équipes mixtes lors de l'enregistrement, la rotation du personnel⁷³, la biométrie et les numéros des cartes SIM séquentiels, les canaux pour porter plainte et le suivi régulier sur le terrain. Les intervenants ont également été agiles dans leurs réponses aux cas de fraude relevés (voir la section 4.4.5). Par ailleurs, une étude approfondie sur la fraude a également été commanditée pour informer le développement du guide :

« dans le cadre de l'assistance technique au MINAS, il y a une analyse institutionnelle des erreurs, corruption et fraude. Donc on a dit au consultant de regarder le projet de Nsélé parce que ça va nous aider aussi, avoir des recommandations, identifier des risques le plus récurrents et qu'est-ce qu'on peut faire pour renforcer , pour améliorer la gestion des services.» – Informateur clé

L'intervention a été riche en apprentissages autour **des transferts par mobile money**. Le partenariat avec Vodacom aurait pu être amélioré si l'entreprise avait reçu un préavis

de 6 mois minimum pour installer les antennes dans les villages cibles sans réseau téléphonique, si elle avait digitalisé davantage leur façon de travailler, si les exigences et modalités de la formation complète et adaptée⁷⁴ des bénéficiaires et de la sensibilisation des agents M-PESA sur le projet (et les sanctions pour des abus éventuels) étaient mieux définies, et si l'entreprise était obligée de prendre des dispositifs pour faciliter le cash out des bénéficiaires. Toutefois, les intervenants ont souligné l'intérêt d'utiliser mobile money comme un outil de relèvement de la population, y compris en fournissant les téléphones aux bénéficiaires qui n'en disposaient pas afin de les autonomiser et en les accompagnant dans l'utilisation de mobile money.

L'intervention a produit une série de leçons sur **le processus de gestion des plaintes** : d'abord il faudrait assurer que les bureaux des plaintes au niveau communautaire soient dynamiques et accessibles aux bénéficiaires, aussi la remontée et le traitement des plaintes devraient être systématiques et ponctuels (ex. selon les standards opérationnels bien clairs), les réponses et résolutions apportées aux plaintes doivent se faire au cas par cas et il doit y avoir un canal sûr pour les transmettre aux plaignants. L'une des propositions serait d'assurer des permanences pour fournir le feedback aux plaintes au niveau communautaire de manière régulière (ex. hebdomadaire ou bimensuelle). Ces recommandations sont importantes puisque les mécanismes de plaintes et réclamations sécurisés et réactifs sont nécessaires pour assurer que toutes les voix soient entendues et traitées lors des crises, étant donné que ce sont des moments particulièrement stressants.

Quant à **la modalité de l'assistance**, les intervenants ont suggéré que le transfert monétaire est la meilleure forme d'assistance, pourvu que les bénéficiaires soient sensibilisés sur le but de l'assistance. Néanmoins, ils ont également souligné que **le cash devrait être accompagné d'encadrement technique** qui permettrait aux bénéficiaires de mieux gérer leurs ressources, d'accéder aux emplois et/ou de s'engager dans les AGRs pour aboutir à une protection sociale pérenne. Cet accompagnement doit s'aligner avec la distribution des transferts monétaires (et d'autres intrants, le cas échéant) et continuer sur au moins 9 à 12 mois pour apporter des résultats effectifs. Une autre leçon est qu'il n'est pas toujours possible de suivre la même approche de ciblage pour les transferts et l'accompagnement.

L'intervention a démontré comment faire **le lien entre l'assistance humanitaire et la protection sociale à travers les deux phases**, avec deux approches distinctes de ciblage, des montants et durées des transferts monétaires différents. L'implication du MINAS dans ce projet a également permis de développer des relations entre les acteurs humanitaires et ceux du développement. Ces contacts devraient permettre au gouvernement d'assumer le rôle de leadership et de coordination des intervenants afin de piloter l'établissement d'un système de protection sociale sensible aux chocs en RDC :

« D'ailleurs, je pense aussi que c'est un autre bénéfice [...] dans le cadre du projet. Parce que [...] les premiers partenaires avec qui je vais signer de protocole de partage de données, ça va être certainement l'UNICEF, le PAM et la FAO pour avoir travaillé ensemble » – Informateur clé

5. Conclusion

5.1 Discussion des résultats

L'intervention conjointe de UNICEF/PAM en transferts monétaires dans la zone de santé de Nsele ciblait les aires de santé les plus vulnérables et visait à atténuer les effets de la COVID-19 ainsi que servir de pilote pour la conception de programmes pour un système de protection sociale sensible aux chocs en RDC. Les transferts monétaires ont été accompagnés de la distribution de kits maraîchers aux ménages agricoles par la FAO et des mesures sensibles au genre – à savoir la formation sur les droits des femmes, la gestion financière et la prévention des violences basées sur le genre – dispensées au profit des associations féminines locales et des RECO.

Deux collectes de données ont été effectuées en 2021 : l'enquête de base (janvier – mars) et l'enquête finale (novembre – décembre). Parmi les impacts détectés il y a : (1) la hausse de la proportion des dépenses alimentaires dans le budget des bénéficiaires de 5 points de pourcentage (surtout dans les ménages dirigés par les hommes) qui s'explique en partie par le fait que les ménages ont fait des stocks alimentaires, suivant les messages diffusés par World Vision conseillant d'utiliser les transferts pour la nourriture, (2) la hausse de la proportion des ménages faisant de l'agriculture⁷⁵ de 11 points de pourcentage qui s'explique en partie par leur capacité accrue d'accéder aux terrains, investir dans l'agriculture ainsi que par la distribution des kits agricoles aux bénéficiaires par la FAO dans le cadre de l'accompagnement des transferts monétaires, (3) la hausse de 9 points de pourcentage de la proportion des ménages qui ont épargné dans un compte bancaire ou mobile money au cours de l'année précédente. Les impacts négatifs sur les dépenses et les indices de qualité de logement et des biens durables sont dus aux améliorations beaucoup plus importantes parmi les non-bénéficiaires comparé à celles des bénéficiaires.

Les témoignages qualitatifs suggèrent que les transferts monétaires ont permis aux bénéficiaires de se procurer de la nourriture, prendre en charge les frais scolaires, s'acheter les articles de prestige et investir dans les AGRs. Les bénéficiaires ont perçu après l'intervention des améliorations dans les domaines de la sécurité alimentaire (57%), de l'augmentation des revenus (42%), de l'amélioration des conditions de vie (27%) et de l'amélioration d'accès aux services publics (17%) après l'intervention.

Toutefois l'analyse quantitative des impacts n'a pas pu détecter d'impacts statistiquement significatifs sur le score de consommation alimentaire, l'indice réduit des stratégies de survie, la proportion des dépenses liée aux enfants, la capacité des ménages à subvenir à leurs besoins, la diversité alimentaire des femmes, la fréquentation scolaire, le travail domestique des enfants, ni sur les dépenses de santé. On suppose que l'impossibilité de détecter les impacts positifs révélés par les données qualitatives est le résultat de l'irrégularité des transferts, du timing de la collecte des données de suivi et de la puissance statistique réduite pour détecter les impacts, surtout de petits impacts, au vu de l'attrition élevée et l'approche analytique DRDID.

Au cours des 7 mois d'intervention, les transferts n'ont pas eu d'impact significatifs sur le pouvoir de la femme dans la prise de décisions. Les données qualitatives corroborent cette réalité, en révélant que les transferts n'ont fait que renforcer les dynamiques préexistantes au sein des ménages. Une majorité de femmes (53%) ont déclaré décider seules comment dépenser le transfert, 36% sont consultées et seulement 12% sont complètement exclues de la prise de décisions sur l'utilisation de transfert. Les sensibilisations sur le genre dispensées aux associations et acteurs communautaires dans le cadre de l'intervention ont été appréciées et jugées pertinentes, mais n'ont été diffusées que dans une partie des CAC faute de moyens.

L'étude n'a pas pu détecter d'impacts sur la cohésion sociale, ce qui est corroboré par les résultats qualitatifs sur l'absence de changement au niveau des pratiques de solidarité et de soutien mutuel depuis l'intervention. Bien que l'analyse des données qualitatives n'ait fait ressortir que quelques cas individuels de tensions et conflits, lors de l'enquête finale, 1 sur 5 bénéficiaires ont déclaré avoir ressenti une montée de tensions au niveau communautaire au cours de l'intervention, due principalement aux problèmes liés à la mise en œuvre du programme.

Le pilotage des transferts monétaires dans un contexte péri-urbain de Kinshasa avec un fort mouvement de population et la vie « au taux du jour »⁷⁶ dans les quartiers s'est avéré un vrai challenge de communication, logistique, et coordination entre plusieurs agences des Nations Unies, leurs partenaires de mise en œuvre et les acteurs communautaires. Les intervenants ont regretté ne pas avoir défini une stratégie de communication claire et transparente dès le départ, tenant compte de risques de fraude et intégrant les mesures de leur mitigation, du contexte social marqué par une méfiance par rapport au gouvernement, de la période pré-électorale et des mauvaises expériences de tricherie de la part des ONGs. Le manque d'informations fiable dont disposaient les bénéficiaires a créé des problèmes à toutes les étapes préparatoires de l'enregistrement, de la biométrie, de la distribution des cartes SIM, ainsi qu'au moment de retirer l'argent.

En dépit des défis opérationnels, les transferts monétaires ont atteint une large partie (89%) de la population cible, y compris les enfants qui représentaient en moyenne 44% des membres de ménages bénéficiaires. Ce résultat est atteint grâce à l'implication active des acteurs communautaires dans les ciblage géographique et communautaire et leur appui à l'enregistrement et au ratissage. Les défis relevés lors de la mise en œuvre comprennent l'inclusion des CACs relativement plus aisées, les erreurs d'inclusion et d'exclusion lors du ciblage communautaire dans les CACs urbaines, la coordination entre les différents acteurs, la sensibilisation de la population, l'accessibilité des zones rurales et le caractère mouvementé des zones péri-urbaines.

Les défis liés au contexte péri-urbain, qui était nouveau pour les intervenants, ont été aggravés par le chronogramme serré et ambitieux qui mettait de la pression pour avancer rapidement afin de déboursier les fonds avant les dates limites. Ceci a compromis la planification et la coordination entre les parties prenantes au début du projet, engendrant plus tard des problèmes de coordination et d'alignement sur les

messages à communiquer. Le choix de collecter juste une partie de QSE au début pour accélérer le recensement a ensuite limité la capacité de contre-vérifier les résultats de ciblage communautaire et permettre le ciblage par la FAO des ménages agricoles.

Néanmoins, l'intervention a permis au gouvernement de tester ses outils (ex. le QSE, fiches de suivi, les applications de collecte de données) et de tirer des leçons de l'implication des communautés dans la constitution du registre des vulnérables, les différentes approches de ciblage des bénéficiaires, les étapes préparatoires (évaluation du contexte, capacités techniques, besoin de coordination, stratégie de communication), la prévention des abus et des fraudes, les mécanismes et montants de paiement, le processus de gestion des plaintes, la modalité de l'assistance - tous pertinents pour la mise en œuvre du projet STEP 2 à l'échelle de 5 provinces et la ville de Kinshasa.

Pour conclure, l'intervention a atténué l'impact de la pandémie sur les ménages les plus vulnérables en leur fournissant un appui qui leur a permis de renforcer leur budget (jusqu'à couvrir 88% de leurs dépenses alimentaires). Elle a également renforcé les capacités du gouvernement à mettre en œuvre les programmes de protection sociale et généré beaucoup de leçons à prendre en compte lors de l'implémentation du projet STEP 2 qui vise à propulser l'établissement du système de protection sociale en RDC.

Ces résultats servent à éclairer la conception, la mise en œuvre future et la mise à l'échelle de l'intervention à Nsele et dans d'autres milieux péri-urbains similaires. Les résultats peuvent également orienter les efforts visant à rendre l'intervention plus sensible et transformative en matière de genre. Cette intervention fournit des leçons utiles sur ce qui a fonctionné et ce qui n'a pas fonctionné. Elle permet de s'interroger sur les pistes d'amélioration non seulement pour assurer des impacts positifs sur la sécurité alimentaire, la consommation, l'autonomie des femmes dans la prise de décision et d'autres résultats socio-économiques, mais aussi pour conduire à une intervention de protection sociale sensible aux chocs et pérenne.

5.2 Limites méthodologiques

L'étude présente un certain nombre de limites, et les résultats présentés ici doivent être interprétés avec prudence. Premièrement, le manque d'équilibre entre les zones de traitement et de comparaison suggère que les deux zones géographiques sont différentes. La technique d'estimation DRDID a été utilisée pour maximiser la taille de l'échantillon et assurer l'équilibre entre les covariables clés. Bien que cette approche remédie à la problématique des tendances parallèles, elle ne peut pas complètement remédier au déséquilibre entre les indicateurs clés des bénéficiaires et non-bénéficiaires au moment de l'enquête de base – même si cet équilibre est amélioré suivant l'application des poids générés par le modèle DRDID (voir Annexe C).

Deuxièmement, il y a eu une forte attrition sélective entre l'enquête de base et celle de suivi, ainsi l'échantillon longitudinal diffère de l'échantillon de base sur plusieurs caractéristiques (voir Annexes A et B). Les résultats ne peuvent être généralisés qu'aux ménages qui sont similaires aux ménages de l'échantillon longitudinal.

Une autre limite de l'étude est la fréquence irrégulière des paiements qui pourrait avoir affecté la capacité des ménages à lisser efficacement leur consommation. D'autres études ont montré que l'irrégularité des paiements présente généralement un obstacle à la réalisation des impacts souhaités des transferts monétaires. Il convient également de noter que la durée entre l'enquête de base et celle de suivi était d'environ 9 mois, ce qui est inférieur à la durée typique d'au moins un an entre les cycles de collecte de données pour les évaluations d'impact des transferts d'argent. Étant donné que les ménages bénéficiaires ont investi davantage dans leurs activités agricoles et qu'ils n'ont probablement pas encore récolté, les résultats auraient pu être différents si la collecte de données avait eu lieu 12 mois après l'enquête de base. Par ailleurs, le dernier et double déboursement a été retardé ce qui a fait que les données de suivi ont été collectées dans la plupart des zones d'enquête avant le dernier transfert.

Enfin, il ne faut pas oublier que l'intervention a débuté à un moment très particulier en termes de mesures d'endiguement de la COVID-19 et de contexte micro-économique généralement faible. Il est donc probable que les impacts seront différents si une intervention similaire est mise en œuvre dans des conditions différentes.

5.3 Recommandations

Recommandations sur le programme

- 1. Assurer la communication et la coordination efficace entre les agences, les partenaires d'implémentation, les autorités locales et les structures communautaires dès le départ.** Cela aiderait à prévenir les défis opérationnels liés au recensement, à l'enregistrement, à la distribution des cartes, à la sensibilisation des bénéficiaires, à leur accompagnement post-distribution et à la réparation des plaintes dans le contexte d'urgence à haute pression.
- 2. Renforcer la sensibilisation et le niveau de préparation des bénéficiaires à chaque étape du programme en leur fournissant suffisamment d'informations et en assurant la préparation technologique afin d'atténuer les défis lors de l'enregistrement, la biométrie et la distribution des cartes SIM.** L'extension de l'infrastructure fournissant la couverture du réseau téléphonique dans tous les sites est nécessaire pour faciliter l'utilisation de mobile money. En plus des RECOs et d'autres canaux de communication, les médias et les groupes communautaires existants pourraient être associés à la diffusion des informations clés, tout en veillant à la mitigation des risques de fraude particulièrement élevés dans le contexte péri-urbain.

- 3. Renforcer l'intégration de l'aspect genre au sein de l'intervention en améliorant l'intensité et le timing opportun des sensibilisations et des formations sur l'autonomisation des femmes et leurs droits.** Au cours de l'intervention, les formations ont démarré tardivement, ce qui a empêché une diffusion suffisante des informations aux bénéficiaires. Les accompagnements futurs en matière de l'égalité des sexes pourraient également inclure des campagnes de sensibilisation directes au sein des communautés ainsi que des interventions qui abordent directement le sujet des normes de genre existantes.
- 4. Renforcer les capacités de mobilisation communautaire, de mise en œuvre et de suivi des transferts monétaires et des mesures d'accompagnement productives et sensibles au genre.** L'intervention s'est appuyée principalement sur des RECOs bénévoles non rémunérés pour sensibiliser les communautés sur un programme complexe et inconnu dans les zones caractérisées par des terrains, densités et populations diverses. À l'avenir, ces bénévoles auraient besoin d'un soutien supplémentaire afin d'être suffisamment outillés pour réaliser leurs tâches. Dans le même ordre d'idées, les capacités en ressources humaines et matériels des partenaires chargés de la mise en œuvre, et en particulier du MINAS, devraient également être prioritaires.
- 5. Dispenser une formation adéquate des bénéficiaires sur l'utilisation des paiements par mobile money et exiger que le fournisseur de services financiers mette en place les mesures pour faciliter les retraits des transferts et pour prévenir les abus et les fraudes afin d'assurer que les bénéficiaires reçoivent les montants auxquels ils ont droit.**
- 6. Améliorer l'utilité et l'adaptabilité (verticale ou horizontale) du registre des ménages vulnérables en veillant à ce qu'il y ait suffisamment d'informations sur les indicateurs de résilience des ménages.** Avant le démarrage de l'intervention, le registre n'avait pas recueilli d'informations sur les activités génératrices de revenus des ménages (telles que le maraîchage), la qualité de logement, la possession des biens durables, l'accès à l'eau et la situation de sécurité alimentaire. La disponibilité de ces informations dès le départ aurait facilité le ciblage des appuis de la FAO ainsi que la contre-vérification des résultats du ciblage communautaire.

Recommandations sur la recherche

- 1.** Exploiter l'expansion horizontale de l'intervention pour améliorer le panel de ménages à suivre notamment en assurant un meilleur équilibre entre les zones de traitement et de comparaison et en développant des stratégies pour traiter l'attrition de l'échantillon.
- 2.** Étudier comment les facteurs contextuels tels que les normes de genre influencent l'impact des mesures d'accompagnement en matière de genre et d'autonomisation de la femme. De telles données contribueraient à éclairer comment rendre les mesures d'accompagnement sensibles au genre plus efficaces et plus riches.

3. Les recherches futures dans un contexte similaire devraient viser à comprendre les effets indépendants des composants « plus ». Dans cette étude, les impacts de la sensibilisation supplémentaire au genre et des composantes agricoles n'ont pas pu être mesurés en raison de la variation limitée du design de programme à travers les aires de santé ciblées. Les recherches futures pourraient inclure plusieurs branches d'étude, par exemple seulement les transferts monétaires, seulement les mesures d'accompagnement, les transferts monétaires avec les mesures d'accompagnement et les groupes témoin.
4. Générer et comparer des preuves sur l'utilité et la performance de diverses méthodes de ciblage pour un système de protection sociale sensible aux chocs en RDC, par exemple le ciblage communautaire, le proxy means testing (PMT).

Annexe A : Attrition sélective

Tableau A1: Ménages retrouvés versus non-retrouvés, l'ensemble de l'échantillon

INDICATEUR	TOUT	NON RETROUVÉ	RETROUVÉ	VALEUR P
Femme chef de ménage	25.17	23.58	25.93	0.310
Âge du chef de ménage	47.78	46.14	48.57	0.000
Chef de ménage est mariés	73.43	75.79	72.30	0.191
Chef de ménage a fait des études	93.12	93.73	92.82	0.513
Chef de ménage n'a pas terminé l'école primaire	15.08	14.28	15.46	0.539
Taille de ménage	5.94	5.62	6.09	0.014
Âge moyen de ménage	25.68	25.57	25.73	0.817
Ratio de dépendance	1.08	1.07	1.09	0.621
% de membres 0-4 ans	12.18	13.07	11.76	0.134
% de membres 5-17 ans	31.12	30.29	31.51	0.328
% de membres 18-59 ans	48.19	48.20	48.18	0.989
% de membres 60 ans ou plus	8.51	8.44	8.55	0.915
% de membres femmes	50.34	49.70	50.65	0.461
% de membres 15+ ans qui sont mariés	53.49	57.55	51.53	0.015
Zone urbaine	0.49	0.52	0.48	0.318
Score de consommation alimentaire acceptable	48.74	51.05	47.63	0.215
L'indice réduit des stratégies de survie	11.35	11.76	11.15	0.309
Proportion des dépenses alimentaires	44.17	44.13	44.19	0.939
Proportion des dépenses liées aux enfants	34.44	33.68	34.81	0.284
Ménage capable de subvenir à certains, la plupart ou tous les besoins	-12.32	-12.61	-12.18	0.802
Pauvreté	76.11	73.54	77.34	0.203
Score de consommation alimentaire (range is 0-112)	44.78	45.37	44.49	0.445
Score de consommation alimentaire, homme chef de ménage	45.31	46.08	44.93	0.378
Score de consommation alimentaire, femme chef de ménage	43.19	43.07	43.24	0.947
Score de consommation alimentaire acceptable	48.74	51.05	47.63	0.215
Score de consommation alimentaire acceptable, homme chef de ménage	49.82	52.94	48.27	0.149
Score de consommation alimentaire acceptable, femme chef de ménage	45.53	44.91	45.80	0.886
L'indice réduit des stratégies de survie	11.35	11.76	11.15	0.309
L'indice réduit des stratégies de survie, homme chef de ménage	11.01	11.10	10.97	0.844
L'indice réduit des stratégies de survie, femme chef de ménage	12.35	13.90	11.67	0.090
L'indice réduit des stratégies de survie élevé	48.38	49.26	47.95	0.580
L'indice réduit des stratégies de survie élevé, homme chef de ménage	46.89	46.13	47.26	0.662

INDICATEUR	TOUT	NON RETROUVÉ	RETROUVÉ	VALEUR P
L'indice réduit des stratégies de survie élevé, femme chef de ménage	52.82	59.41	49.94	0.078
Dépenses totales mensuelles (CDF)	354,520.25	353,748.15	354,890.05	0.908
Dépenses alimentaires mensuelles (CDF)	159,047.98	158,288.54	159,411.72	0.828
Dépenses non-alimentaires mensuelles (CDF)	195,472.27	195,459.62	195,478.33	0.998
Dépenses mensuelles liées aux enfants (CDF)	119,140.59	117,176.27	120,081.43	0.673
Epargne formelle (compte d'épargne ou mobile money)	25.60	27.64	24.62	0.158
Ménages ayant effectué un achat à crédit	26.94	23.53	28.59	0.055
Dépense prioritaire: Economies / Investissement dans mon activité	12.32	13.60	11.70	0.302
Dépense prioritaire (montant en CDF): Economies / Investissement dans mon activité	122,593.79	120,502.59	123,763.52	0.871
Ménage a cultivé des terres durant 12 derniers mois	45.45	38.33	48.88	0.000
Elevage	28.10	23.42	30.35	0.009
Nombre total d'unités d'élevage	0.14	0.11	0.16	0.220
Entreprise non-agricole	40.44	42.56	39.43	0.260
Ouvrier/Travailleur journalier	10.51	11.73	9.92	0.278
Salariés	13.08	11.85	13.67	0.342
Autres sources de revenu	40.03	40.62	39.74	0.693
Nombre d'activités génératrices de revenu	1.78	1.69	1.82	0.004
2+ sources de revenu	54.48	48.43	57.40	0.000
L'électricité	38.65	39.98	38.01	0.613
L'indice de qualité de logement	0.00	0.03	-0.01	0.123
L'indice des biens durables	-0.00	-0.00	-0.00	0.889
La majorité des gens de cette communauté s'entendent généralement bien entre eux	87.89	86.12	88.75	0.183
Vous vous sentez membre de cette communauté	88.59	86.33	89.69	0.100
La majorité des gens de cette communauté essaieraient de profiter de vous s'ils en avaient l'occasion	38.90	39.65	38.53	0.599
<i>N</i>	1,835	610	1,225	

NOTE : Les chiffres dans les tableaux sont des pourcentages, sauf si indiqué autrement.

Tableau A2: Ménages retrouvés versus non-retrouvés, zone d'intervention

INDICATEUR	TOUT	NON RETROUVÉ	RETROUVÉ	VALEUR P
Femme chef de ménage	26.96	26.55	27.12	0.847
Âge du chef de ménage	48.07	46.28	48.76	0.007
Chef de ménage est mariés	71.91	70.60	72.42	0.682
Chef de ménage a fait des études	91.94	92.93	91.55	0.579
Chef de ménage n'a pas terminé l'école primaire	18.44	17.84	18.67	0.786
Taille de ménage	5.40	4.90	5.60	0.003
Âge moyen de ménage	27.28	28.43	26.84	0.211
Ratio de dépendance	1.09	1.08	1.10	0.841
% de membres 0-4 ans	12.43	13.02	12.20	0.508
% de membres 5-17 ans	28.80	26.62	29.64	0.131
% de membres 18-59 ans	47.73	47.88	47.67	0.929
% de membres 60 ans ou plus	11.05	12.48	10.50	0.277
% de membres femmes	49.00	47.70	49.51	0.458
% de membres 15+ ans qui sont mariés	54.53	56.68	53.69	0.435
Zone urbaine	0.47	0.46	0.48	0.834
Score de consommation alimentaire acceptable	43.12	45.73	42.12	0.262
L'indice réduit des stratégies de survie	12.22	13.72	11.64	0.054
Proportion des dépenses alimentaires	43.01	42.62	43.15	0.663
Proportion des dépenses liées aux enfants	33.83	32.16	34.43	0.180
Ménage capable de subvenir à certains, la plupart ou tous les besoins	-14.43	-12.62	-15.12	0.307
Pauvreté	77.07	68.94	80.17	0.009
Score de consommation alimentaire (range is 0-112)	42.61	43.42	42.29	0.429
Score de consommation alimentaire, homme chef de ménage	43.12	44.16	42.72	0.391
Score de consommation alimentaire, femme chef de ménage	41.20	41.35	41.14	0.945
Score de consommation alimentaire acceptable	43.12	45.73	42.12	0.262
Score de consommation alimentaire acceptable, homme chef de ménage	44.62	46.54	43.87	0.467
Score de consommation alimentaire acceptable, femme chef de ménage	39.07	43.49	37.40	0.409
L'indice réduit des stratégies de survie	12.22	13.72	11.64	0.054
L'indice réduit des stratégies de survie, homme chef de ménage	11.87	13.25	11.34	0.084
L'indice réduit des stratégies de survie, femme chef de ménage	13.16	15.01	12.47	0.221
L'indice réduit des stratégies de survie élevé	52.03	58.20	49.65	0.019
L'indice réduit des stratégies de survie élevé, homme chef de ménage	50.48	55.29	48.61	0.067

INDICATEUR	TOUT	NON RETROUVÉ	RETROUVÉ	VALEUR P
L'indice réduit des stratégies de survie élevé, femme chef de ménage	56.22	66.24	52.43	0.063
Dépenses totales mensuelles (CDF)	305,975.19	305,907.89	306,000.85	0.994
Dépenses alimentaires mensuelles (CDF)	133,381.18	133,101.73	133,487.68	0.954
Dépenses non-alimentaires mensuelles (CDF)	172,594.01	172,806.15	172,513.17	0.972
Dépenses mensuelles liées aux enfants (CDF)	101,504.88	98,558.19	102,627.85	0.721
Épargne formelle (compte d'épargne ou mobile money)	19.65	20.64	19.27	0.669
Ménages ayant effectué un achat à crédit	26.88	25.63	27.36	0.635
Dépense prioritaire: Economies / Investissement dans mon activité	9.32	10.63	8.81	0.462
Dépense prioritaire (montant en CDF): Economies / Investissement dans mon activité	95,396.78	80,155.47	102,496.44	0.311
Ménage a cultivé des terres durant 12 derniers mois	53.19	49.45	54.63	0.182
Elevage	36.16	31.61	37.91	0.105
Entreprise non-agricole	38.25	42.39	36.65	0.194
Ouvrier/Travailleur journalier	8.46	8.81	8.32	0.796
Salariés	10.40	11.09	10.13	0.738
Autres sources de revenu	38.06	39.19	37.62	0.658
Nombre d'activités génératrices de revenu	1.85	1.83	1.85	0.717
2+ sources de revenu	57.61	52.64	59.53	0.085
L'électricité	10.98	10.22	11.28	0.560
L'indice de qualité de logement	-0.15	-0.10	-0.17	0.012
L'indice des biens durables	-0.05	-0.05	-0.05	0.836
Possède du bétail	36.16	31.61	37.91	0.105
Nombre total d'unités d'élevage	0.17	0.13	0.18	0.488
La majorité des gens de cette communauté s'entendent généralement bien entre eux	84.94	79.34	87.10	0.039
Vous vous sentez membre de cette communauté	86.00	81.02	87.93	0.066
La majorité des gens de cette communauté essaieraient de profiter de vous s'ils en avaient l'occasion	39.48	39.18	39.59	0.911
N	908	263	645	

NOTE : Les chiffres dans les tableaux sont des pourcentages, sauf si indiqué autrement.

Tableau A3: Ménages retrouvés versus non-retrouvés, zone de contrôle

INDICATEUR	TOUT	NON RETROUVÉ	RETROUVÉ	VALEUR P
Femme chef de ménage	23.41	21.40	24.60	0.377
Âge du chef de ménage	47.49	46.03	48.34	0.031
Chef de ménage est mariés	74.92	79.61	72.16	0.019
Chef de ménage a fait des études	94.27	94.32	94.25	0.960
Chef de ménage n'a pas terminé l'école primaire	11.79	11.65	11.87	0.930
Taille de ménage	6.46	6.15	6.65	0.051
Âge moyen de ménage	24.11	23.46	24.49	0.191
Ratio de dépendance	1.07	1.05	1.08	0.667
% de membres 0-4 ans	11.94	13.11	11.26	0.142
% de membres 5-17 ans	33.39	32.99	33.62	0.678
% de membres 18-59 ans	48.64	48.44	48.76	0.855
% de membres 60 ans ou plus	6.03	5.46	6.36	0.396
% de membres femmes	51.64	51.17	51.92	0.558
% de membres 15+ ans qui sont mariés	52.47	58.20	49.09	0.004
Zone urbaine	0.50	0.55	0.48	0.180
Score de consommation alimentaire acceptable	54.24	54.96	53.81	0.778
L'indice réduit des stratégies de survie	10.49	10.31	10.60	0.669
Proportion des dépenses alimentaires	45.31	45.23	45.35	0.895
Proportion des dépenses liées aux enfants	34.96	34.57	35.21	0.649
Ménage capable de subvenir à certains, la plupart ou tous les besoins	-10.26	-12.61	-8.87	0.115
Pauvreté	75.17	76.87	74.16	0.508
Score de consommation alimentaire (range is 0-112)	46.90	46.80	46.96	0.927
Score de consommation alimentaire, homme chef de ménage	47.35	47.39	47.32	0.970
Score de consommation alimentaire, femme chef de ménage	45.43	44.64	45.83	0.773
Score de consommation alimentaire acceptable	54.24	54.96	53.81	0.778
Score de consommation alimentaire acceptable, homme chef de ménage	54.67	57.35	53.03	0.372
Score de consommation alimentaire acceptable, femme chef de ménage	52.81	46.21	56.19	0.345
L'indice réduit des stratégies de survie	10.49	10.31	10.60	0.669
L'indice réduit des stratégies de survie, homme chef de ménage	10.21	9.61	10.58	0.216
L'indice réduit des stratégies de survie, femme chef de ménage	11.43	12.89	10.68	0.175
L'indice réduit des stratégies de survie élevé	44.80	42.68	46.05	0.271
L'indice réduit des stratégies de survie élevé, homme chef de ménage	43.53	39.83	45.79	0.120
L'indice réduit des stratégies de survie élevé, femme chef de ménage	48.98	53.16	46.84	0.421
Dépenses totales mensuelles (CDF)	401,724.54	388,399.96	409,564.84	0.106

INDICATEUR	TOUT	NON RETROUVÉ	RETROUVÉ	VALEUR P
Dépenses alimentaires mensuelles (CDF)	184,005.88	176,531.92	188,403.63	0.081
Dépenses non-alimentaires mensuelles (CDF)	217,718.65	211,868.04	221,161.21	0.262
Dépenses mensuelles liées aux enfants (CDF)	136,289.23	130,661.78	139,600.47	0.282
Épargne formelle (compte d'épargne ou mobile money)	31.43	32.80	30.63	0.457
Ménages ayant effectué un achat à crédit	27.00	21.98	29.96	0.044
Dépense prioritaire: Economies / Investissement dans mon activité	15.26	15.79	14.95	0.753
Dépense prioritaire (montant en CDF): Economies / Investissement dans mon activité	138,856.92	140,511.53	137,829.03	0.924
Ménage a cultivé des terres durant 12 derniers mois	37.87	30.13	42.42	0.004
Elevage	20.21	17.39	21.86	0.151
Entreprise non-agricole	42.60	42.69	42.55	0.969
Ouvrier/Travailleur journalier	12.52	13.88	11.72	0.397
Salariés	15.71	12.42	17.65	0.067
Autres sources de revenu	41.96	41.67	42.12	0.873
Nombre d'activités génératrices de revenu	1.71	1.58	1.78	0.001
2+ sources de revenu	51.42	45.32	55.00	0.001
L'électricité	65.74	61.89	68.01	0.196
L'indice de qualité de logement	0.15	0.13	0.17	0.428
L'indice des biens durables	0.04	0.03	0.04	0.654
Possède du bétail	20.21	17.39	21.86	0.151
Nombre total d'unités d'élevage	0.11	0.09	0.13	0.404
La majorité des gens de cette communauté s'entendent généralement bien entre eux	90.79	91.10	90.60	0.751
Vous vous sentez membre de cette communauté	91.13	90.23	91.66	0.418
La majorité des gens de cette communauté essaieraient de profiter de vous s'ils en avaient l'occasion	38.33	40.01	37.35	0.250
N	927	347	580	

NOTE: Les chiffres dans les tableaux sont des pourcentages, sauf si indiqué autrement.

Tableau A4: Retrouvés versus non-retrouvés, l'ensemble de l'échantillon

INDICATEUR	TOUT	NON RETROUVÉ	RETROUVÉ	VALEUR P
Diversité alimentaire minimale femmes (MDD-W)	0.44	0.43	0.44	0.770
Pouvoir de décision: la production agricole/des entreprises familiales	6.36	5.88	6.57	0.094
Travail agricole, commerciale ou productive	0.17	0.15	0.18	0.085
Pouvoir de décision: principales dépenses des ménages	5.58	5.32	5.71	0.294
Pouvoir de décision: petites dépenses des ménages	6.93	6.51	7.14	0.091
Pouvoir de décision: transferts monétaires / subventions alimentaires du gouvernement	5.73	5.33	5.93	0.188
Pouvoir de décision: achat des vêtements pour soi	5.99	5.37	6.29	0.038
Pouvoir de décision: son obtention du traitement médical ou des conseils	5.52	4.92	5.83	0.027
Pouvoir de décision: emmener les enfants chez le médecin/dans un établissement d	5.42	5.07	5.60	0.179
Pouvoir de décision: envoyer les enfants à l'école / relations avec l'école et l	5.30	5.13	5.38	0.529
Se trouve avoir le choix libre et le contrôle de leur vie	34.69	33.20	35.35	0.430
Se trouve capable de prendre des décisions au sein de son ménage	36.50	35.74	36.84	0.642
Fréquenté l'école ou programme préscolaire (enfants 6-17)	93.50	92.56	93.90	0.326
Enfant (6-17) a fréquenté l'école en 2020-2021	85.57	84.37	86.10	0.500
Garçon (6-17) a fréquenté l'école en 2020-2021	85.04	84.82	85.12	0.921
Fille (6-17) a fréquenté l'école en 2020-2021	86.10	83.97	87.09	0.255
Enfants ont fréquenté l'école privée	31.69	32.45	31.36	0.757
Dépenses scolaires des enfants (6 à 17 ans)	121,091.06	119,409.70	121,788.53	0.834
Enfants 3 à 6 ans ont fréquenté l'école ou programme préscolaires	76.58	77.05	76.32	0.898
Garçons 3 à 6 ans ont fréquenté l'école ou programme préscolaires	72.28	73.27	71.70	0.844
Filles 3 à 6 ans ont fréquenté l'école ou programme préscolaires	80.99	81.05	80.95	0.988
Dépenses scolaires des enfants (3 à 6 ans)	96,908.04	71,794.38	111,484.93	0.168
A souffert d'une maladie ou d'une blessure au cours des 30 derniers jours	22.25	22.13	22.30	0.912
Dépenses de santé préventive au cours des 30 derniers jours	13,478.61	9,908.70	15,052.04	0.419
Dépenses totales de maladie des ménages au cours des 30 derniers jours	54,424.49	51,454.14	55,733.67	0.589
Autres dépenses de santé (par exemple, transport)	6,133.58	5,685.35	6,331.13	0.600
Dépenses totales de santé au cours des 30 derniers jours	16,473.75	14,839.46	17,199.62	0.449
Vous avez emprunté de l'argent ou vendu des biens pour payer vos dépenses de santé	25.27	24.81	25.47	0.845
Travail domestique	79.67	79.70	79.65	0.985
Travail domestique - garçons	73.93	74.66	73.57	0.763
Travail domestique - filles	85.33	85.04	85.46	0.895
Travail domestique (5 à 11 ans)	73.46	74.02	73.18	0.794
Travail domestique (12 à 17 ans)	87.30	87.50	87.21	0.922
N	636	194	442	

NOTE: Les chiffres dans les tableaux sont des pourcentages, sauf si indiqué autrement.

Tableau A5: Retrouvés versus non-retrouvés, zone d'intervention

INDICATEUR	TOUT	NON RETROUVÉ	RETROUVÉ	VALEUR P
Diversité alimentaire minimale femmes (MDD-W)	0.39	0.39	0.39	0.937
Pouvoir de décision: la production agricole/des entreprises familiales	6.84	5.69	7.20	0.053
Travail agricole, commerciale ou productive	0.20	0.17	0.21	0.342
Pouvoir de décision: principales dépenses des ménages	6.32	5.87	6.50	0.351
Pouvoir de décision: petites dépenses des ménages	8.09	7.79	8.20	0.421
Pouvoir de décision: transferts monétaires / subventions alimentaires du gouvernement	6.28	4.76	6.82	0.004
Pouvoir de décision: achat des vêtements pour soi	6.74	5.80	7.07	0.086
Pouvoir de décision: son obtention du traitement médical ou des conseils	6.15	4.62	6.69	0.004
Pouvoir de décision: emmener les enfants chez le médecin/dans un établissement d	6.05	5.25	6.34	0.094
Pouvoir de décision: envoyer les enfants à l'école / relations avec l'école et l	5.91	5.75	5.97	0.757
Se trouve avoir le choix libre et le contrôle de leur vie	33.14	35.72	32.34	0.430
Se trouve capable de prendre des décisions au sein de son ménage	31.96	31.01	32.25	0.752
Fréquenté l'école ou programme préscolaire (enfants 6-17)	93.10	90.40	93.96	0.135
Enfant (6-17) a fréquenté l'école en 2020-2021	83.45	81.17	84.18	0.339
Garçon (6-17) a fréquenté l'école en 2020-2021	83.90	81.76	84.50	0.472
Fille (6-17) a fréquenté l'école en 2020-2021	83.00	80.68	83.84	0.482
Enfants ont fréquenté l'école privée	35.88	32.06	37.10	0.282
Dépenses scolaires des enfants (6 à 17 ans)	123,682.07	115,152.44	126,266.24	0.596
Enfants 3 à 6 ans ont fréquenté l'école ou programme préscolaires	68.53	66.16	69.44	0.715
Garçons 3 à 6 ans ont fréquenté l'école ou programme préscolaires	60.03	50.79	63.57	0.312
Filles 3 à 6 ans ont fréquenté l'école ou programme préscolaires	76.81	81.26	75.12	0.581
Dépenses scolaires des enfants (3 à 6 ans)	79,177.16	69,701.23	82,616.39	0.592
A souffert d'une maladie ou d'une blessure au cours des 30 derniers jours	23.17	25.05	22.54	0.368
Dépenses de santé préventive au cours des 30 derniers jours	19,615.06	10,512.40	23,038.70	0.326
Dépenses totales de maladie des ménages au cours des 30 derniers jours	59,303.19	52,921.41	61,703.47	0.541
Autres dépenses de santé (par exemple, transport)	7,895.29	6,822.65	8,298.72	0.493
Dépenses totales de santé au cours des 30 derniers jours	20,116.41	17,602.18	20,966.97	0.580
Vous avez emprunté de l'argent ou vendu des biens pour payer vos dépenses de santé	30.14	28.26	30.84	0.641
Travail domestique	81.33	80.90	81.49	0.871
Travail domestique - garçons	75.41	75.29	75.45	0.978
Travail domestique - filles	87.60	86.54	87.99	0.742
Travail domestique (5 à 11 ans)	76.29	75.90	76.43	0.912
Travail domestique (12 à 17 ans)	87.84	87.24	88.06	0.861
N	294	81	213	

NOTE: Les chiffres dans les tableaux sont des pourcentages, sauf si indiqué autrement.

Tableau A6: Retrouvés versus non-retrouvés, zone de contrôle

INDICATEUR	TOUT	NON RETROUVÉ	RETROUVÉ	VALEUR P
Diversité alimentaire minimale femmes (MDD-W)	0.47	0.45	0.48	0.473
Pouvoir de décision: la production agricole/des entreprises familiales	6.02	5.97	6.05	0.867
Travail agricole, commerciale ou productive	0.15	0.13	0.15	0.291
Pouvoir de décision: principales dépenses des ménages	5.11	5.07	5.13	0.880
Pouvoir de décision: petites dépenses des ménages	6.12	5.87	6.26	0.430
Pouvoir de décision: transferts monétaires / subventions alimentaires du gouvernement	5.39	5.58	5.29	0.601
Pouvoir de décision: achat des vêtements pour soi	5.46	5.16	5.65	0.393
Pouvoir de décision: son obtention du traitement médical ou des conseils	5.10	5.05	5.14	0.846
Pouvoir de décision: emmener les enfants chez le médecin/dans un établissement d	4.95	4.98	4.94	0.940
Pouvoir de décision: envoyer les enfants à l'école / relations avec l'école et l	4.91	4.84	4.94	0.837
Se trouve avoir le choix libre et le contrôle de leur vie	35.80	32.00	37.93	0.117
Se trouve capable de prendre des décisions au sein de son ménage	39.77	38.01	40.76	0.322
Fréquenté l'école ou programme préscolaire (enfants 6-17)	93.79	93.68	93.85	0.918
Enfant (6-17) a fréquenté l'école en 2020-2021	87.16	86.02	87.77	0.624
Garçon (6-17) a fréquenté l'école en 2020-2021	85.91	86.30	85.70	0.888
Fille (6-17) a fréquenté l'école en 2020-2021	88.35	85.75	89.77	0.231
Enfants ont fréquenté l'école privée	28.56	32.65	26.36	0.192
Dépenses scolaires des enfants (6 à 17 ans)	119,214.08	121,536.60	118,032.73	0.794
Enfants 3 à 6 ans ont fréquenté l'école ou programme préscolaires	82.49	82.17	82.74	0.934
Garçons 3 à 6 ans ont fréquenté l'école ou programme préscolaires	80.90	83.29	79.04	0.659
Filles 3 à 6 ans ont fréquenté l'école ou programme préscolaires	84.19	80.95	86.57	0.514
Dépenses scolaires des enfants (3 à 6 ans)	107,721.20	72,587.04	134,100.68	0.212
A souffert d'une maladie ou d'une blessure au cours des 30 derniers jours	21.50	20.42	22.08	0.378
Dépenses de santé préventive au cours des 30 derniers jours	8,060.54	9,473.42	7,349.75	0.357
Dépenses totales de maladie des ménages au cours des 30 derniers jours	50,116.93	50,396.23	49,976.42	0.954
Autres dépenses de santé (par exemple, transport)	4,578.11	4,865.36	4,433.60	0.756
Dépenses totales de santé au cours des 30 derniers jours	13,490.11	13,216.28	13,639.12	0.848
Vous avez emprunté de l'argent ou vendu des biens pour payer vos dépenses de santé	20.97	22.33	20.28	0.606
Travail domestique	78.24	78.97	77.81	0.750
Travail domestique - garçons	72.58	74.29	71.43	0.573
Travail domestique - filles	83.51	84.09	83.21	0.847
Travail domestique (5 à 11 ans)	70.94	72.93	69.59	0.487
Travail domestique (12 à 17 ans)	86.85	87.66	86.45	0.746
N	342	113	229	

NOTE: Les chiffres dans les tableaux sont des pourcentages, sauf si indiqué autrement.

Annexe B : Attrition différentielle

Tableau B1: Caractéristiques de base des ménages de l'échantillon longitudinal

INDICATEUR	TOUT	C	T	VALEUR P
Femme chef de ménage	25.74	24.18	27.33	0.306
Âge du chef de ménage	48.40	48.20	48.62	0.692
Chef de ménage est mariés	72.28	72.08	72.48	0.879
Chef de ménage a fait des études	92.83	94.09	91.54	0.179
Chef de ménage n'a pas terminé l'école primaire	15.39	12.39	18.47	0.035
Taille de ménage	6.12	6.61	5.60	0.000
Âge moyen de ménage	25.68	24.62	26.77	0.022
Ratio de dépendance	1.08	1.08	1.08	0.949
% de membres 0-4 ans	11.75	11.28	12.24	0.281
% de membres 5-17 ans	31.33	33.36	29.26	0.020
% de membres 18-59 ans	48.58	48.93	48.23	0.716
% de membres 60 ans ou plus	8.34	6.43	10.28	0.007
% de membres femmes	50.61	51.74	49.46	0.110
% de membres 15+ ans qui sont mariés	51.60	49.35	53.89	0.070
Urbain	0.49	0.50	0.48	0.835
Score de consommation alimentaire acceptable	48.04	52.97	43.01	0.013
L'indice réduit des stratégies de survie	11.15	10.66	11.65	0.247
Proportion des dépenses alimentaires	44.23	45.23	43.20	0.069
Proportion des dépenses liées aux enfants	34.62	35.01	34.20	0.503
Ménage capable de subvenir à certains, la plupart ou tous les besoins	86.16	88.93	83.33	0.035
Pauvreté	76.78	74.65	78.96	0.280
Score de consommation alimentaire (range is 0-112)	44.73	46.61	42.82	0.061
Score de consommation alimentaire, homme chef de ménage	45.11	46.77	43.33	0.121
Score de consommation alimentaire, femme chef de ménage	43.65	46.08	41.45	0.127
Score de consommation alimentaire acceptable	48.04	52.97	43.01	0.013
Score de consommation alimentaire acceptable, homme chef de ménage	48.39	51.70	44.85	0.131
Score de consommation alimentaire acceptable, femme chef de ménage	47.05	56.93	38.11	0.004
L'indice réduit des stratégies de survie	11.15	10.66	11.65	0.247
L'indice réduit des stratégies de survie, homme chef de ménage	10.97	10.62	11.34	0.401
L'indice réduit des stratégies de survie, femme chef de ménage	11.66	10.77	12.47	0.321
L'indice réduit des stratégies de survie élevé	47.87	46.20	49.58	0.343
L'indice réduit des stratégies de survie élevé, homme chef de ménage	47.20	45.86	48.62	0.495
L'indice réduit des stratégies de survie élevé, femme chef de ménage	49.82	47.26	52.13	0.449

INDICATEUR	TOUT	C	T	VALEUR P
Dépenses totales mensuelles (CDF)	359,488.69	407,239.64	310,452.80	0.000
Dépenses alimentaires mensuelles (CDF)	161,498.32	186,683.32	135,635.61	0.000
Dépenses non-alimentaires mensuelles (CDF)	197,990.37	220,556.32	174,817.19	0.000
Dépenses mensuelles liées aux enfants (CDF)	120,677.46	137,348.98	103,557.32	0.004
Epargne formelle (compte d'épargne ou mobile money)	25.02	30.39	19.53	0.001
Ménages ayant effectué un achat à crédit	28.75	29.88	27.60	0.461
Dépense prioritaire: Economies / Investissement dans mon activité	11.68	14.29	9.01	0.019
Dépense prioritaire (montant en CDF): Economies / Investissement dans mon activité	124,236.69	134,135.62	108,184.72	0.325
Ménage a cultivé des terres durant 12 derniers mois	47.72	41.65	53.92	0.064
Elevage	30.40	22.85	38.13	0.001
Entreprise non-agricole	39.90	42.19	37.55	0.258
Ouvrier/Travailleur journalier	10.44	11.83	9.03	0.142
Salariés	14.54	18.55	10.44	0.009
Autres sources de revenu	39.59	41.06	38.08	0.375
Nombre d'activités génératrices de revenu	1.83	1.78	1.87	0.272
2+ sources de revenu	57.21	54.52	59.98	0.190
L'électricité	39.87	67.49	11.62	0.000
L'indice de qualité de logement	-0.01	0.14	-0.16	0.000
L'indice des biens durables	-0.00	0.04	-0.04	0.000
Possède du bétail	30.40	22.85	38.13	0.001
Nombre total d'unités d'élevage	0.16	0.13	0.18	0.252
La majorité des gens de cette communauté s'entendent généralement bien entre eux	89.14	90.61	87.64	0.148
Vous vous sentez membre de cette communauté	89.91	91.59	88.19	0.097
La majorité des gens de cette communauté essaieraient de profiter de vous s'ils en avaient l'occasion	38.70	37.44	39.99	0.422
N	1,226	581	645	

Tableau B2: Caractéristiques de base des individus de l'échantillon longitudinal

INDICATEUR	TOUT	C	T	VALEUR P
Diversité alimentaire minimale femmes (MDD-W)	0.44	0.48	0.39	0.019
Pouvoir de décision: la production agricole/des entreprises familiales	6.57	6.05	7.20	0.020
Travail agricole, commerciale ou productive	5.72	5.16	6.50	0.009
Pouvoir de décision: principales dépenses des ménages	7.15	6.28	8.20	0.000
Pouvoir de décision: petites dépenses des ménages	5.92	5.27	6.82	0.003
Pouvoir de décision: transferts monétaires / subventions alimentaires du gouvernement	6.28	5.63	7.07	0.003
Pouvoir de décision: achat des vêtements pour soi	5.82	5.13	6.69	0.005
Pouvoir de décision: son obtention du traitement médical ou des conseils	5.59	4.93	6.34	0.003
Pouvoir de décision: emmener les enfants chez le médecin/dans un établissement d	5.37	4.93	5.97	0.044
Pouvoir de décision: envoyer les enfants à l'école / relations avec l'école et l	35.33	37.89	32.34	0.142
Se trouve avoir le choix libre et le contrôle de leur vie	36.87	40.83	32.25	0.011
Se trouve capable de prendre des décisions au sein de son ménage	93.91	93.86	93.96	0.945
Fréquenté l'école ou programme préscolaire (enfants 6-17)	86.12	87.80	84.18	0.074
Enfant (6-17) a fréquenté l'école en 2020-2021	85.15	85.74	84.50	0.538
Garçon (6-17) a fréquenté l'école en 2020-2021	87.10	89.79	83.84	0.029
Fille (6-17) a fréquenté l'école en 2020-2021	31.44	26.53	37.10	0.016
Enfants ont fréquenté l'école privée	121,802.04	118,064.61	126,266.24	0.540
Dépenses scolaires des enfants (6 à 17 ans)	22.29	22.05	22.54	0.834
A souffert d'une maladie ou d'une blessure au cours des 30 derniers jours	15,052.04	7,349.75	23,038.70	0.209
Dépenses de santé préventive au cours des 30 derniers jours	55,733.67	49,976.42	61,703.47	0.422
Dépenses totales de maladie des ménages au cours des 30 derniers jours	6,331.13	4,433.60	8,298.72	0.015
Autres dépenses de santé (par exemple, transport)	17,185.77	13,617.78	20,966.97	0.226
Dépenses totales de santé au cours des 30 derniers jours	25.47	20.28	30.84	0.007
Vous avez emprunté de l'argent ou vendu des biens pour payer vos dépenses de santé	0.18	0.15	0.21	0.071
Travail domestique	79.67	77.86	81.49	0.316
Travail domestique - garçons	73.62	71.57	75.45	0.453
Travail domestique - filles	85.46	83.21	87.99	0.175
Travail domestique (5 à 11 ans)	73.23	69.71	76.43	0.169
Travail domestique (12 à 17 ans)	87.21	86.45	88.06	0.680
N	442	229	213	

Annexe C: Equilibre entre les zones d'intervention et les zones de contrôle, intégrant les pondérations DRDID

Tableau C1: Equilibre covariables du modèle DRDID

INDICATEUR	TOUT	C	T	VALEUR P
	(1)	(2)	(3)	(4)
Zone urbaine	0.45	0.44	0.47	0.313
Ratio de dépendance (>3)	0.05	0.05	0.06	0.821
Revenu par membre (<médiane)	0.59	0.59	0.59	0.912
Indice de richesse (<médiane)	0.57	0.58	0.55	0.365
Indice de richesse	19.52	20.01	18.93	0.213
Sources de revenu (>2)	49.79	51.71	47.51	0.139
Ménage a subi un choc / affecté par la COVID-19	0.63	0.62	0.63	0.787
Transfert couvre >20% des dépenses totales de ménage	0.83	0.83	0.84	0.582
N	1,548	1,005	543	

Tableau C2: Equilibre indicateurs clé

INDICATEUR	TOUT	C	T	VALEUR P
	(1)	(2)	(3)	(4)
Score de consommation alimentaire (0-112)	43.02	45.29	40.74	0.001
Score de consommation alimentaire, homme chef de ménage	43.32	45.99	40.65	0.001
Score de consommation alimentaire, femme chef de ménage	42.20	43.41	40.99	0.385
Indice réduit des stratégies de survie basées sur la consommation	11.85	11.42	12.28	0.315
Indice réduit des stratégies de survie basées sur la consommation, homme chef de ménage	11.59	11.31	11.88	0.523
Indice réduit des stratégies de survie basées sur la consommation, femme chef de ménage	12.54	11.72	13.37	0.423
Proportion des dépenses alimentaires	44.82	45.92	43.71	0.025
Proportion des dépenses alimentaires, homme chef de ménage	44.13	45.63	42.62	0.009
Proportion des dépenses alimentaires, femme chef de ménage	46.68	46.72	46.65	0.972
Ménage capable de subvenir à certains, la plupart ou tous les besoins	84.76	86.84	82.69	0.101
Proportion des dépenses liées aux enfants	35.68	36.18	35.12	0.477
Diversité alimentaire des femmes	4.07	4.27	3.81	0.000
% femmes qui ont atteint la diversité alimentaire minimale	0.40	0.45	0.34	0.000
N	1,398	940	458	

Tableau C3: Equilibre caractéristiques des ménages

INDICATEUR	TOUT	C	T	VALEUR P
	(1)	(2)	(3)	(4)
Femme chef de ménage	26.87	26.87	26.87	1.000
Âge du chef de ménage	48.41	48.25	48.58	0.727
Chef de ménage est mariés	72.92	73.22	72.61	0.841
Chef de ménage a fait des études	92.33	92.93	91.73	0.521
Chef de ménage n'a pas terminé l'école primaire	17.90	14.86	20.93	0.024
Taille de ménage	6.01	6.56	5.47	0.000
Âge moyen de ménage	25.73	24.11	27.36	0.000
Ratio de dépendance	1.15	1.17	1.13	0.623
% de membres 0-4 ans	11.99	12.00	11.97	0.978
% de membres 5-17 ans	32.10	34.55	29.65	0.002
% de membres 18-59 ans	47.04	46.89	47.20	0.852
% de membres 60 ans ou plus	8.87	6.56	11.18	0.001
% de membres femmes	50.75	52.43	49.07	0.026
% de membres 15+ ans qui sont mariés	52.87	50.32	55.41	0.052
Fréquenté l'école ou programme préscolaire (tous membres 6+)	91.50	91.94	91.07	0.530
N	977	590	387	

Tableau C4: Equilibre dépenses mensuelles

INDICATEUR	TOUT	C	T	VALEUR P
	(1)	(2)	(3)	(4)
Dépenses totales mensuelles	322,598.72	348,246.52	296,884.48	0.000
Dépenses alimentaires mensuelles	146,601.71	162,014.80	131,148.69	0.000
Dépenses non-alimentaires mensuelles	175,997.01	186,231.71	165,735.79	0.000
Dépenses liées aux enfants mensuelles	113,127.35	122,726.96	103,502.86	0.026
Dépenses mensuelles par membre de ménage	67,496.08	65,790.20	69,206.39	0.266
Dépenses alimentaires mensuelles par membre de ménage	29,931.62	30,131.97	29,730.75	0.778
N	976	590	386	

Tableau C5: Equilibre taux de pauvreté

INDICATOR	ALL HOUSEHOLDS	C	T	P-VALUE
	(1)	(2)	(3)	(4)
Taux de pauvreté	80.69	81.85	79.53	0.379
Taux de pauvreté, homme chef de ménage	81.03	83.33	78.72	0.130
Taux de pauvreté, femme chef de ménage	79.78	77.84	81.73	0.460
N	254	150	104	

Tableau C6: Equilibre caractéristiques de logement

INDICATOR	ALL HOUSEHOLDS	C	T	P-VALUE
	(1)	(2)	(3)	(4)
Maison individuelle du type traditionnel	35.12	28.63	41.60	0.000
Maison type moderne dans une parcelle/ concession	33.57	40.01	27.13	0.000
Pièces sans dépendances	8.25	10.04	6.46	0.059
Personnes par chambre	2.98	3.03	2.93	0.463
Propriétaire	56.94	49.81	64.08	0.000
Locataire	29.85	36.69	23.00	0.000
Plancher amélioré	54.70	70.12	39.28	0.000
Toit amélioré	85.03	96.94	73.13	0.000
Amélioration de la source d'eau	30.47	44.14	16.80	0.000
Toilette améliorée	18.20	23.47	12.92	0.000
Combustible de cuisson amélioré	3.42	5.81	1.03	0.000
L'élimination d'eau améliorée	45.78	46.86	44.70	0.536
Installation de lavage des mains améliorée	10.08	13.71	6.46	0.000
N	977	590	387	

Tableau C7: Equilibre biens durables

INDICATOR	ALL HOUSEHOLDS	C	T	P-VALUE
	(1)	(2)	(3)	(4)
Machine à laver	1.01	2.03	0.00	0.000
Une télévision	36.47	56.15	16.80	0.000
Un téléphone fixe	2.45	2.06	2.84	0.443
Un ordinateur	2.70	4.88	0.52	0.000
Un réfrigérateur /congélateur	8.83	15.84	1.81	0.000
Chauffe-eau	2.02	3.79	0.26	0.000
Cuisinière/Réchaud	10.65	20.77	0.52	0.000
Un climatiseur	0.49	0.99	0.00	0.015
Un ventilateur	14.75	25.12	4.39	0.000
Un accès à l'internet à la maison	3.12	4.95	1.29	0.000
Four micro-onde	0.45	0.65	0.26	0.296
Téléphone portable	71.63	80.47	62.79	0.000
Bicyclette	3.23	2.33	4.13	0.131
Motocyclette ou un scooter	2.88	2.92	2.84	0.943
Charrette tirée par un animal	0.09	0.18	0.00	0.193
Voiture ou camionnette	0.87	1.74	0.00	0.001
Bateau à moteur ou une pinasse	0.12	0.24	0.00	0.317
N	977	590	387	

Tableau C8: Equilibre activité économiques et revenus

INDICATOR	ALL HOUSEHOLDS	C	T	P-VALUE
	(1)	(2)	(3)	(4)
Nombre d'activités différentes	1.32	1.35	1.29	0.131
N	977	590	387	
Revenus de production/Vente de produits agricoles (hors maraîchage)	145,227.48	169,104.23	132,442.83	0.136
N	221	94	127	
Revenus de production/Vente des produits maraîchers	105,620.14	119,056.70	91,297.87	0.175
N	122	75	47	
Revenus de commerce/Revente des produits alimentaires ou d'animaux	177,066.93	216,698.29	136,013.80	0.126
N	170	100	70	
Revenus de commerce/Revente des produits non-alimentaires	140,091.76	134,319.88	145,009.22	0.669
N	132	78	54	
Revenus de ouvrier/Travailleur journalier agricole ou non-agricole	97,274.46	106,158.53	84,118.42	0.258
N	110	72	38	
Revenu total par membre	47,444.10	48,281.74	46,604.30	0.801
N	976	590	386	

Tableau C9: Equilibre consommation

INDICATOR	ALL HOUSEHOLDS	C	T	P-VALUE
	(1)	(2)	(3)	(4)
Nombre de repas par jour adultes	1.98	2.02	1.95	0.078
Nombre de repas par jour	2.00	2.04	1.96	0.079
N	977	590	387	

Tableau C10: Equilibre scolarisation des enfants

INDICATOR	ALL HOUSEHOLDS	C	T	P-VALUE
	(1)	(2)	(3)	(4)
A déjà fréquenté l'école ou un programme scolaire	93.61	93.29	93.98	0.441
Fréquente actuellement l'école	82.51	83.76	81.00	0.000
Fréquente actuellement l'école, garçon	82.82	84.45	80.96	0.001
Fréquente actuellement l'école, fille	83.10	84.71	81.13	0.000
Fréquente une école privée	32.75	26.92	39.38	0.000
N	4,118	2,582	1,536	

Tableau C11: Equilibre dépenses de santé

INDICATOR	ALL HOUSEHOLDS	C	T	P-VALUE
	(1)	(2)	(3)	(4)
A souffert d'une maladie ou d'une blessure au cours des 30 derniers jours	21.80	20.11	23.63	0.000
Dépenses de santé préventive au cours des 30 derniers jours	6,930.68	5,924.38	7,857.36	0.223
Dépenses totales de maladie des ménages au cours des 30 derniers jours	45,801.24	48,897.28	42,950.17	0.109
Autres dépenses de santé (par exemple, transport)	5,008.75	3,775.72	6,144.22	0.020
Dépenses totales de santé au cours des 30 derniers jours	12,585.61	11,781.70	13,455.51	0.162
Vous avez emprunté de l'argent ou vendu des biens pour payer vos dépenses de san	26.21	21.44	30.60	0.000
<i>N</i>	2,798	1,635	1,163	

Tableau C12: Equilibre travail productif et domestique des enfants

INDICATOR	ALL HOUSEHOLDS	C	T	P-VALUE
	(1)	(2)	(3)	(4)
Travail agricole, commerciale ou productive	38.26	14.93	55.90	0.000
Travail domestique	83.91	83.11	84.72	0.434
Travail domestique, garçon	80.43	80.76	80.14	0.841
Travail domestique, fille	87.39	85.18	89.92	0.077
Travail domestique, 5 à 11 ans	78.47	77.72	79.18	0.638
Travail domestique, 12 à 17 ans	90.90	89.42	92.58	0.185
<i>N</i>	689	440	249	

Annexe D : Régression multivariable, échantillon longitudinal, bénéficiaires de la phase 2

Tableau D1 : Impact sur le score de consommation alimentaire

	IMPACT DE	MOYENNE INTERVENTION	MOYENNE CONTRÔLE	MOYENNE INTERVENTION	MOYENNE CONTRÔLE
VARIABLE DÉPENDANTE	L'INTERVENTION	ENQUÊTE DE BASE	ENQUÊTE DE BASE	ENQUÊTE DE SUIVI	ENQUÊTE DE SUIVI
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)
Score de consommation alimentaire (0-112)	-4.289	42.758	46.606	44.918	54.915
	(2.80)				
<i>N</i>	2,165	501	581	502	581
Score de consommation alimentaire, homme chef de ménage	-3.421	42.854	46.774	45.067	54.260
	(3.02)				
<i>N</i>	1,637	360	436	391	450
Score de consommation alimentaire, femme chef de ménage	-6.956	42.511	46.081	44.400	57.243
	(4.62)				
<i>N</i>	528	141	145	111	131
Score de consommation alimentaire acceptable	-7.177	42.626	52.968	50.190	70.393
	(5.48)				
<i>N</i>	2,165	501	581	502	581
Score de consommation alimentaire acceptable, homme chef de ménage	-8.559	43.636	51.703	49.634	68.861
	(5.99)				
<i>N</i>	1,637	360	436	391	450
Score de consommation alimentaire acceptable, femme chef de ménage	-2.568	39.999	56.933	52.126	75.836
	(10.12)				
<i>N</i>	528	141	145	111	131

Note: Les moyennes sont ajustées par les poids de sondage. Covariables incluent : zone urbaine; caractéristiques de ménages: revenu par membre, dépenses alimentaires, taux de pauvreté, taille du ménage, revenu agricole; caractéristiques du chef de ménage de base: âge, sexe, niveau d'éducation. * 10% signifiante ** 5% signifiante; *** 1% signifiante.

Tableau D2 : Impact sur les stratégies de survie basées sur la consommation

	IMPACT DE	MOYENNE INTERVENTION	MOYENNE CONTRÔLE	MOYENNE INTERVENTION	MOYENNE CONTRÔLE
VARIABLE DÉPENDANTE	L'INTERVENTION	ENQUÊTE DE BASE	ENQUÊTE DE BASE	ENQUÊTE DE SUIVI	ENQUÊTE DE SUIVI
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)
L'indice réduit des stratégies de survie (0-56)	1.300	11.613	10.659	13.154	10.496
	(1.32)				
<i>N</i>	2,165	501	581	502	581
L'indice réduit des stratégies de survie (0-56), homme chef de ménage	1.324	11.420	10.622	12.712	10.109
	(1.30)				
<i>N</i>	1,637	360	436	391	450
L'indice réduit des stratégies de survie (0-56), femme chef de ménage	1.133	12.116	10.774	14.692	11.870
	(2.48)				
<i>N</i>	528	141	145	111	131
Ménages avec l'indice réduit des stratégies de survie élevé	7.718	49.375	46.197	57.967	45.162
	(5.61)				
<i>N</i>	2,165	501	581	502	581
Ménages avec l'indice réduit des stratégies de survie élevé, homme chef de ménage	8.909	49.016	45.859	57.400	42.949
	(5.47)				
<i>N</i>	1,637	360	436	391	450
Ménages avec l'indice réduit des stratégies de survie élevé, femme chef de ménage	2.597	50.306	47.259	59.941	53.024
	(10.46)				
<i>N</i>	528	141	145	111	131

Note: Les moyennes sont ajustées par les poids de sondage. Covariables incluent : zone urbaine; caractéristiques de ménages: revenu par membre, dépenses alimentaires, taux de pauvreté, taille du ménage, revenu agricole; caractéristiques du chef de ménage de base: âge, sexe, niveau d'éducation. * 10% signifiante ** 5% signifiante; *** 1% signifiante.

Tableau D3 : Impact sur la proportion des dépenses alimentaires et celles liées aux enfants

VARIABLE DÉPENDANTE	IMPACT DE	MOYENNE INTERVENTION	MOYENNE CONTRÔLE	MOYENNE INTERVENTION	MOYENNE CONTRÔLE
	L'INTERVENTION	ENQUÊTE DE BASE	ENQUÊTE DE BASE	ENQUÊTE DE SUIVI	ENQUÊTE DE SUIVI
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)
Proportion des dépenses alimentaires	5.701***	42.734	45.232	52.206	48.747
	(1.92)				
<i>N</i>	2,165	501	581	502	581
Proportion des dépenses alimentaires, homme chef de ménage	5.620***	42.186	44.851	51.594	48.414
	(1.90)				
<i>N</i>	1,637	360	436	391	450
Proportion des dépenses alimentaires, femme chef de ménage	6.485*	44.158	46.426	54.338	49.928
	(3.40)				
<i>N</i>	528	141	145	111	131
Proportion élevée des dépenses alimentaires	11.217***	5.593	7.114	20.915	10.540
	(4.06)				
<i>N</i>	2,165	501	581	502	581
Proportion élevée des dépenses alimentaires, homme chef de ménage	10.212**	3.978	5.172	19.973	10.220
	(4.12)				
<i>N</i>	1,637	360	436	391	450
Proportion élevée des dépenses alimentaires, femme chef de ménage	16.057*	9.794	13.205	24.194	11.676
	(8.26)				
<i>N</i>	528	141	145	111	131
Proportion des dépenses liées aux enfants	1.372	34.038	35.005	35.712	35.220
	(1.71)				
<i>N</i>	1,803	388	489	417	509

Note: Les moyennes sont ajustées par les poids de sondage. Covariables incluent : zone urbaine; caractéristiques de ménages: revenu par membre, taille du ménage, ratio de dépendance, revenu agricole, l'épargne, l'indice des biens durables, transferts perçus des membres de la famille, transferts perçus des autres personnes; caractéristiques du chef de ménage de base: âge, sexe, niveau d'éducation. * 10% signifiante ** 5% signifiante, *** 1% signifiante.

Tableau D4 : Impact sur les dépenses mensuelles alimentaires, non-alimentaires et liées aux enfants

	IMPACT DE	MOYENNE INTERVENTION	MOYENNE CONTRÔLE	MOYENNE INTERVENTION	MOYENNE CONTRÔLE
VARIABLE DÉPENDANTE	L'INTERVENTION	ENQUÊTE DE BASE	ENQUÊTE DE BASE	ENQUÊTE DE SUIVI	ENQUÊTE DE SUIVI
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)
Dépenses mensuelles totales (CDF)	-90,297.321*** (30,272.67)	302,318.974	407,239.641	378,926.853	574,953.757
Dépenses alimentaires mensuelles (CDF)	-29,875.173* (15,819.67)	130,437.339	186,683.323	184,299.527	269,587.727
Dépenses non-alimentaires mensuelles (CDF)	-60,422.148*** (18,303.05)	171,881.635	220,556.318	194,627.326	305,366.030
Dépenses mensuelles liées aux enfants (CDF)	-25,146.739** (11,875.02)	102,094.531	137,348.982	125,391.820	181,527.708
N	2,165	501	581	502	581

Note: Les moyennes sont ajustées par les poids de sondage. Covariables incluent : zone urbaine; caractéristiques de ménages: revenu par membre, taille du ménage, ratio de dépendance, revenu agricole, l'épargne, l'indice des biens durables, transferts perçus des membres de la famille, transferts perçus des autres personnes; caractéristiques du chef de ménage de base: âge, sexe, niveau d'éducation. * 10% signifiante ** 5% signifiante; *** 1% signifiante.

Table D5 : Impact on capacity to meet household needs

	IMPACT DE	MOYENNE INTERVENTION	MOYENNE CONTRÔLE	MOYENNE INTERVENTION	MOYENNE CONTRÔLE
VARIABLE DÉPENDANTE	L'INTERVENTION	ENQUÊTE DE BASE	ENQUÊTE DE BASE	ENQUÊTE DE SUIVI	ENQUÊTE DE SUIVI
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)
Ménage capable de subvenir à certains, la plupart ou tous les besoins	5.357 (3.95)	83.707	88.932	85.687	88.131
N	2,163	501	581	501	580

Note: Les moyennes sont ajustées par les poids de sondage. Covariables incluent : zone urbaine; caractéristiques de ménages: revenu par membre, taille du ménage, ratio de dépendance, revenu agricole, l'épargne, l'indice des biens durables, l'indice de la qualité de logement, transferts perçus des membres de la famille, transferts perçus des autres personnes; caractéristiques du chef de ménage de base: âge, sexe, niveau d'éducation. * 10% signifiante ** 5% signifiante; *** 1% signifiante.

Table D6 : Impact on women's dietary diversity

	IMPACT DE	MOYENNE INTERVENTION	MOYENNE CONTRÔLE	MOYENNE INTERVENTION	MOYENNE CONTRÔLE
VARIABLE DÉPENDANTE	L'INTERVENTION	ENQUÊTE DE BASE	ENQUÊTE DE BASE	ENQUÊTE DE SUIVI	ENQUÊTE DE SUIVI
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)
Diversité alimentaire des femmes	0.004 (0.21)	3.980	4.406	4.398	4.858
N	1,841	400	520	413	508

Note: Les moyennes sont ajustées par les poids de sondage. Covariables incluent : zone urbaine; caractéristiques de ménages: revenu par membre, dépenses alimentaires, taux de pauvreté, taille du ménage, revenu agricole; caractéristiques de la femme : se dit avoir contrôle sur sa vie, se dit pouvoir prendre des décisions importantes sur sa vie ; caractéristiques du chef de ménage de base: âge, sexe, niveau d'éducation. * 10% signifiante ** 5% signifiante; *** 1% signifiante.

Annexe E : Spécifications alternatives

Tableau E1 : Impact sur les indicateurs clé, échantillon longitudinal, intention de traitement (ITT)

	IMPACT DE	MOYENNE INTERVENTION	MOYENNE CONTRÔLE	MOYENNE INTERVENTION	MOYENNE CONTRÔLE
VARIABLE DÉPENDANTE	L'INTERVENTION	ENQUÊTE DE BASE	ENQUÊTE DE BASE	ENQUÊTE DE SUIVI	ENQUÊTE DE SUIVI
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)
Score de consommation alimentaire acceptable	-11.143**	43.007	52.968	49.290	70.393
	(5.28)				
<i>N</i>	2,452	645	581	645	581
Indice réduit des stratégies de survie basées sur la consommation	1.761	11.648	10.659	13.246	10.496
	(1.30)				
<i>N</i>	2,452	645	581	645	581
Proportion des dépenses alimentaires	4.412**	43.195	45.232	51.110	48.747
	(1.89)				
<i>N</i>	2,450	643	581	645	581
Proportion des dépenses liées aux enfants	0.751	34.197	35.005	35.172	35.220
	(1.64)				
<i>N</i>	2,043	505	489	540	509
Ménage capable de subvenir à certains, la plupart ou tous les besoins	2.330	83.333	88.932	84.909	88.178
	(3.59)				
<i>N</i>	2,452	645	581	645	581
Diversité alimentaire des femmes	-0.188	4.096	4.401	4.406	4.898
	(0.22)				
<i>N</i>	3,603	845	933	891	934
% femmes qui ont atteint la diversité alimentaire minimale	-0.059	0.389	0.477	0.460	0.606
	(0.05)				
<i>N</i>	3,603	845	933	891	934

NOTE: Les moyennes sont ajustées par les poids de sondage. Covariables: zone urbaine, caractéristiques du chef de ménage de base: âge, sexe, statut matrimonial, niveau d'éducation. * 10% signifiante ** 5% signifiante; *** 1% signifiante.

Tableau E2 : Impact sur les indicateurs clé, échantillon transversal, intention de traitement (ITT)

VARIABLE DÉPENDANTE	IMPACT DE L'INTERVENTION	MOYENNE INTERVENTION ENQUÊTE DE BASE	MOYENNE CONTRÔLE ENQUÊTE DE BASE	MOYENNE INTERVENTION ENQUÊTE DE SUIVI	MOYENNE CONTRÔLE ENQUÊTE DE SUIVI
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)
Score de consommation alimentaire acceptable	-11.248**	44.057	54.121	46.044	67.358
	(4.63)				
<i>N</i>	3,885	908	927	1,155	895
Indice réduit des stratégies de survie basées sur la consommation	1.264	12.161	10.587	13.416	10.578
	(1.05)				
<i>N</i>	3,885	908	927	1,155	895
Proportion des dépenses alimentaires	5.263***	43.055	45.252	52.332	49.265
	(1.69)				
<i>N</i>	3,879	902	927	1,155	895
Proportion des dépenses liées aux enfants	2.469*	33.602	34.908	35.946	34.773
	(1.45)				
<i>N</i>	3,250	706	796	954	794
Ménage capable de subvenir à certains, la plupart ou tous les besoins	-1.627	83.823	88.171	83.583	89.562
	(2.79)				
<i>N</i>	3,885	908	927	1,155	895
Diversité alimentaire des femmes	-0.253	4.109	4.434	4.336	4.913
	(0.23)				
<i>N</i>	5,489	1,137	1,457	1,510	1,385
% femmes qui ont atteint la diversité alimentaire minimale	-0.080*	0.399	0.478	0.435	0.593
	(0.05)				
<i>N</i>	5,489	1,137	1,457	1,510	1,385

NOTE: Les moyennes sont ajustées par les poids de sondage. Covariables: zone urbaine. * 10% signifiante ** 5% signifiante; *** 1% signifiante.

Appendix F : Hétérogénéité des impacts

Table F1 – Impacts hétérogènes selon la taille du ménage (petit ou grand)

VARIABLE	TOTAL	PETIT	GRAND	INTERACTION
Score de consommation alimentaire	-3.649	-4.791	-3.799	-0.992
	(2.530)	(3.521)	(3.028)	(4.696)
Adaptation basée sur la résilience	1.310	4.509**	-0.429	4.937*
	(1.346)	(2.108)	(1.681)	(2.686)
Part des dépenses alimentaires	4.803**	1.014	6.343***	-5.329
	(1.870)	(2.235)	(2.197)	(3.256)
	1.230	1.526	0.662	0.863
Part des dépenses consacrées aux enfants	(1.725)	(2.033)	(2.419)	(3.227)
	2.557	-7.345	6.940	-14.285*
Capacité à répondre aux besoins	(4.168)	(6.391)	(4.935)	(7.990)
	0.103	0.369	-0.157	0.526
Diversité alimentaire des femmes	(0.176)	(0.292)	(0.215)	(0.355)
	0.004	0.059	-0.062	0.121
Diversité alimentaire minimale - Femmes	(0.050)	(0.077)	(0.074)	(0.107)
	3.589	-0.008	11.770	-11.778
Libre choix et contrôle – Femmes	(6.897)	(8.810)	(8.230)	(12.105)
	2.679	3.492	9.616	-6.125
Peut prendre des décisions au sein du ménage	(7.405)	(9.879)	(8.458)	(12.938)

Table F2 – Impacts hétérogènes selon l'âge du chef de ménage

VARIABLE	TOTAL	CHEF DE MÉNAGE ÂGÉ	CHEF DE MÉNAGE JEUNE	INTERACTION
Score de consommation alimentaire	-3.649	-5.337	-2.363	-2.975
	(2.530)	(3.286)	(2.905)	(4.370)
Adaptation basée sur la résilience	1.310	-0.879	3.176**	-4.055*
	(1.346)	(1.740)	(1.373)	(2.198)
Part des dépenses consacrées aux enfants	4.803**	2.562	6.733***	-4.171
	(1.870)	(2.381)	(2.493)	(3.461)
Part des dépenses consacrées aux enfants	1.230	-1.208	3.280	-4.489
	(1.725)	(2.330)	(2.201)	(3.212)
Part des dépenses consacrées aux enfant	2.557	-1.133	5.922	-7.056
	(4.168)	(5.902)	(5.606)	(8.137)
Diversité alimentaire des femmes	0.103	-0.116	0.321	-0.437
	(0.176)	(0.227)	(0.239)	(0.330)
Diversité alimentaire minimale - Femmes	0.004	-0.031	0.010	-0.041
	(0.050)	(0.077)	(0.066)	(0.102)
Libre choix et contrôle – Femmes	3.589	5.666	2.685	2.981
	(6.897)	(8.216)	(8.492)	(11.823)
Peut prendre des décisions au sein du ménage	2.679	-1.368	9.610	-10.978
	(7.405)	(8.750)	(9.660)	(13.002)

Endnotes

- 1 Doubly robust difference in differences (DRDID)
- 2 Les femmes récipiendaires des transferts étaient plus enclines à constater l'amélioration d'accès aux services sociaux (21%) que les hommes (13%).
- 3 Ce pourcentage est calculé pour les zones ayant couverture de réseau téléphonique.
- 4 Dans le cadre de MINAS-FSRDC, avec l'assistance technique de l'UNICEF.
- 5 Batana, Y et al. 2021. « Inverser les effets néfastes de la pandémie de COVID-19 en République Démocratique du Congo », World Bank. <https://blogs.worldbank.org/fr/african/inverser-les-effets-nefastes-de-la-pandemie-de-covid-19-en-rdc>; iMMAP & USAID. Résultats des enquêtes sur l'impact de la COVID-19 sur les moyens de subsistance. Projet d'Analyse de Situation COVID-19 en RDC. https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/1.%20iMMAP_DRC_impact_de_la_COVID-19_sur_les_moyens_de_subsistance.pdf; CASS. Les impacts de la réponse COVID-19 sur les femmes et les filles en République Démocratique du Congo. 17 Décembre 2020. https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/Decembre%202020_Impacts%20de%20la%20COVID%20sur%20les%20femmes%20et%20les%20filles%20en%20RDC_FR_VF.pdf
- 6 The Economist Intelligence Unit. 2021. La COVID-19 et l'offre de Services Financiers aux Populations Vulnérables En République Démocratique Du Congo (RDC). FPM ASBL et ELAN RDC. <https://fpm.cd/en/la-covid-19-et-loffre-de-services-financiers-aux-populations-vulnerables-en-republique-democratique-du-congo-rdc/>
- 7 Programme alimentaire mondial. Janvier 2021. Tableau de bord des situations d'urgence. <https://www.wfp.org/publications/democratic-Republic-of-congo>
- 8 Ibid.
- 9 <https://www.afdb.org/fr/pays-afrique-centrale-republique-democratique-du-congo/perspectives-economiques-en-republique-democratique-du-congo>
- 10 Ibid.
- 11 CASS. Les impacts de la réponse COVID-19 sur les femmes et les filles en République Démocratique du Congo. 17 Décembre 2020. https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/Decembre%202020_Impacts%20de%20la%20COVID%20sur%20les%20femmes%20et%20les%20filles%20en%20RDC_FR_VF.pdf; ONU Femmes. 2020. Lutter contre les conséquences économiques du covid-19 : solutions politiques et options en vue d'une réponse et d'une relance sensibles au genre. <https://www.unwomen.org/sites/default/files/Headquarters/Attachments/Sections/Library/Publications/2020/Policy-brief-Addressing-the-economic-fallout-of-COVID-19-fr.pdf>
- 12 Les relations sociales englobent la manière dont les individus interagissent entre eux, y compris la structure des réseaux sociaux (comportements, fréquence de contact, proximité géographique), l'appui (aide, empathie, affirmation) et qualité des relations (satisfaction).
- 13 La cohésion sociale est la solidarité et le sentiment d'appartenance à un groupe social.
- 14 Voir la description plus détaillée de l'intervention dans le rapport baseline : Unicef Office of Research – Innocenti. 2021. Analyse d'impact de l'intervention conjointe UNICEF-PAM : transferts monétaires dans la commune de Nsele à Kinshasa. <https://www.unicef.org/drcongo/media/7761/file>
- 15 A Buma, Dingi Dingi et Kindobo toutes les CACs ont été ciblées ; à Mikonga, Mpas 1 et Mpas 2 seulement les CACs éloignées du Boulevard ont été ciblées, comme étant les plus vulnérables.
- 16 Plusieurs mécanismes de recours et réparation utilisés dans le cadre de l'intervention incluent : la ligne verte (un numéro gratuit du PAM), le registre électronique des plaintes (application utilisée par World Vision pour enregistrer les plaintes), le bureau d'aide au niveau des CACs, le comité communautaire de plaintes basé au niveau des CODESA, et le U-Report (un système de feedback par SMS de l'UNICEF).
- 17 UNICEF (2020). Gender-Responsive Age-Sensitive Social Protection: A conceptual framework, Innocenti Working Papers, no. 2020-10, UNICEF Office of Research - Innocenti, Florence <https://www.unicef-irc.org/publications/1116-gender-responsive-age-sensitive-social-protection-a-conceptual-framework.html>
- 18 Les derniers transferts ont été déboursés entre le 5 et le 12 décembre, ainsi 83% de ménages n'auront pas reçu le dernier transfert de 160,000 CDF à la date de l'enquête finale.
- 19 Unicef Office of Research – Innocenti. 2021. Analyse d'impact de l'intervention conjointe UNICEF-PAM : transferts monétaires dans la commune de Nsele à Kinshasa. <https://www.unicef.org/drcongo/media/7761/file>
- 20 Les CACs ont été stratifiés en 41 CACs urbaines (64 grappes) et 22 CACs rurales (33 grappes) dans la zone d'intervention et 12 CACs urbaines (30 grappes) et 10 CACs rurales (30 grappes) dans la zone de comparaison. Pour l'enquête de base, 60 grappes urbaines (30 T/30 C) et 63 grappes (33 T/30 C) rurales ont été sélectionnées pour faire partie de l'échantillon.
- 21 Les CACs ont été classifiées en urbaine / rurale sur base d'accessibilité, des activités prépondérantes, de la disponibilité des services.
- 22 Au total, 97 femmes et 106 hommes ont été interviewés lors des focus groupes.
- 23 Les CACs ont été classifiées en urbaine / rurale sur base d'accessibilité, des activités prépondérantes, de la disponibilité des services.

- 24 L'UNICEF Office of Research—Innocenti travaille en partenariat avec le FAO et l'Université de Caroline du Nord à Chapel Hill dans le cadre de projet « Transfer Project » qui vise à produire les données probantes sur les transferts monétaires en Afrique subsaharienne et faciliter la prise en compte des résultats pour améliorer les politiques de protection sociale.
- 25 Tous les outils de recherche sont disponibles à la demande.
- 26 L'enquête de base a été réalisée durant le processus d'enregistrement et de distribution des cartes SIM aux ménages.
- 27 Les derniers transferts ont été déboursés entre le 5 et le 12 décembre, ainsi 83% de ménages n'auront pas reçu le dernier transfert de 160,000 CDF à la date de l'enquête finale.
- 28 Les valeurs des variables dérivées des dépenses totales alimentaires et non-alimentaires se trouvant dans le 1er centile et le 99ème centile ont été remplacées par les valeurs médianes respectives.
- 29 Sant'Anna, Pedro H. C. and Zhao, Jun B., Doubly Robust Difference-in-Differences Estimators (2020). <https://ssrn.com/abstract=3293315> or <http://dx.doi.org/10.2139/ssrn.3293315>
- 30 L'indice de richesse réunit les caractéristiques du logement, les actifs durables et le bétail. L'indice est basé sur 20 composantes principales (principal components) des 27 variables suivantes : maison traditionnel/moderne, propriétaire/locataire, sol en tuiles ou en ciment, toiture améliorée (béton, ardoise, tuiles, tôles), source d'eau améliorée (robinet, fontaine, source d'eau protégée ou eau embouteillée), toilettes améliorées (W.C. à l'intérieur ou à l'extérieur, latrines privées ou publiques), source de combustible améliorée (électricité, gaz), l'évacuation d'eau améliorée (puisard, égout ou un trou dédié dans la parcelle), l'eau pour le lavage des mains est disponible dans un espace fixe; lave-linge, télévision, téléphone fixe, ordinateur, réfrigérateur, chauffage, cuisinière, climatisation, ventilateur, internet, micro-ondes, téléphone portable, vélo, moto, charette, voiture, bateau à moteur.
- 31 Unicef Office of Research – Innocenti. 2021. Analyse d'impact de l'intervention conjointe UNICEF-PAM : transferts monétaires dans la commune de Nsele à Kinshasa. <https://www.unicef.org/drcongo/media/7761/file>
- 32 Dépenses pour les enfants incluent : la nourriture, l'éducation, les vêtements, les soins de santé
- 33 Dépenses pour les adultes incluent : la nourriture, les vêtements, les soins de santé, le transport
- 34 Due à l'augmentation plus importante des dépenses alimentaires comparé aux dépenses non-alimentaires, voir Tableau 11.
- 35 La proportion des dépenses alimentaires est calculée de manière suivante : les dépenses alimentaires du ménage divisées par les dépenses totales du ménage. Les dépenses alimentaires incluent les dépenses en céréales, racines et tubercules, viande et poisson, produits laitiers, fruits et légumes, huile et graisse, sucre et condiments et boissons non-alcoolisées. Les dépenses totales incluent les dépenses alimentaires et les dépenses non-alimentaires, composées d'alcool, vin et tabac, savon, articles ménagères, transport, combustibles, eau, électricité, communication, loyer, équipements divers, santé, éducation, vêtements et événements sociaux.
- 36 Les dépenses alimentaires incluent les dépenses en céréales, racines et tubercules, viande et poisson, produits laitiers, fruits et légumes, huile et graisse, sucre et condiments et boissons non-alcoolisées.
- 37 WFP. Food Expenditure Share. <https://resources.vam.wfp.org/data-analysis/quantitative/food-security/food-expenditure-share>
- 38 Les dépenses non-alimentaires incluent alcool, vin et tabac, savon, articles ménagères, transport, combustibles, eau, électricité, communication, loyer, équipements divers, santé, éducation, vêtements et événements sociaux.
- 39 Les dépenses liées aux enfants sont calculées de manière suivante : (les dépenses alimentaires + les dépenses de l'eau mensuelles, multipliées par l'équivalence adulte des enfants du ménage) + (les dépenses mensuelles sur les vêtements, soins de santé et l'éducation mensuelles, multipliées par la proportion des membres de ménage qui ont moins de 18 ans).
- 40 Le projet n'a pas apporté d'appui spécifique à d'autres types d'AGR à part les pratiques agricoles.
- 41 L'indice de qualité de logement est basé sur l'analyse des composantes principales des variables suivantes : le type de la maison, le statut de propriétaire, le sol amélioré, la source d'eau améliorée, toilettes améliorées, la cuisine améliorée, l'évacuation d'eau améliorée et le lavage des mains amélioré.
- 42 L'indice des biens durables se base sur l'analyse des composantes principales des variables suivantes : l'électricité, la machine à laver, la télévision, le téléphone fixe, l'ordinateur, le frigo, le chauffe-eau, la cuisinière, la climatisation, le ventilateur, l'internet, le micro-ondes, la bicyclette, la moto, le chariot, la voiture, le bateau à moteur.
- 43 Même si 68,6% de bénéficiaires ont déclaré avoir priorisé les dépenses liées au logement, il est possible qu'ils aient priorisé les petites dépenses qui ne font pas partie de l'indice de qualité de logement.
- 44 Les objectifs de l'assistance, leurs droits en tant que bénéficiaires, les deux phases de l'intervention et les critères de ciblage.
- 45 Les étapes d'enregistrement physique et biométrique, distribution des cartes SCOPE, distribution des cartes SIM, distribution des transferts, collecte et traitement des plaintes et sensibilisations sur l'utilisation de M-PESA.
- 46 « Si vous voulez qu'il y ait la paix, que les gens ne fassent pas de bruit, prenez du temps pour donner une assistance à tous les ménages qui sont dans la zone qui vous allez cibler... cela réduira la tension. Maintenant après, en deuxième phase vous allez continuer à cibler les plus vulnérables parce que au moins vous aurez expliqué aux gens : non vous, vous avez reçu votre première partie... maintenant, laissez-nous nous occuper des plus vulnérables. » – Informateur clé
- 47 <https://bis.lexisnexis.fr/glossaire/kyc>

- 48 Plusieurs explications ont été avancées par les interlocuteurs pour expliquer l'absence des (membres des) ménages au moment de la biométrie: le timing autour des vacances et de la fermeture des écoles en janvier et février – la période où les enfants sont souvent envoyés chez leurs proches en ville, la possibilité qu'ils aient eu à gonfler leurs effectifs au moment de recensement. Certains ménages ont perçu la prise des photos et des empreintes numériques comme étant liée aux élections et ne sont pas venus s'enregistrer.
- 49 Ces critères ont été formulés au sein des trois focus groupes avec les représentants communautaires choisis par les RECOs et validés par les autorités locales : « *En fait, la communauté elle-même a défini qui est pauvre et qu'il l'est pas. Parce que nous sommes partis justement de de leur perception de la pauvreté, de la richesse qui est riche selon eux et qui est pauvre selon eux. Donc ils ont listé un certain nombre de de critères et nous avons structuré ces critères selon les différentes dimensions de la vie, par exemple différents secteurs, éducation, santé ainsi de suite.* » – Informateur clé
- 50 L'application des critères de ciblage communautaires était déroulée selon les étapes suivantes : (1) Validation des critères de ciblage (avec les responsables communautaires) : CODESA, Chefs de quartier, Services de la santé, Commune ; (2) Organisation des ateliers communautaires de ciblage avec les comités de ciblage (RECOs, chefs de quartiers, présidente des associations de femmes et président des jeunes). Au cours de ces ateliers les critères de ciblage étaient renseignés suivant un système de pondération (de 1 à 3) en fonction de la sévérité de la pauvreté. Les ménages étaient présentés publiquement et les membres des comités de ciblage en fonction des conditions du ménage renseignaient les critères et le secrétariat (MINAS) déterminait la pondération ; (3) Calcul des scores de pauvreté et préparation de la liste provisoire des bénéficiaires : en fonctions des pondérations obtenues les ménages ayant un score de 10 à 15 étaient retenus ; (4) Validation des listes par CAC et prise en charge des cas de plaintes pour inclusion ou exclusion.
- 51 En revanche, les intervenants n'ont pas noté de difficulté en milieu rural, compte tenu du caractère stable des résidents et le fait que les gens se connaissent.
- 52 L'utilisation d'un PTM répond à certain nombre de conditions. Faire une analyse en tenant compte de ces conditions : disposer d'une formule PMT, tester cette formule, collecte de données (coût et délai), qualité des données et estimation des scores de pauvreté. L'utilisation d'une telle approche n'était pas jugée pertinente / efficiente dans le cadre d'une intervention d'urgence à courte durée.
- 53 L'intervention a scindé la collecte des données QSE en deux phases, pour être en mesure d'utiliser les données QSE il faudrait administrer l'enquête QSE en entier lors de l'enregistrement des ménages.
- 54 Une autre approche pour équilibrer le pouvoir des acteurs locaux serait de disposer d'un comité de ciblage (établir la liste préliminaire) et d'un comité de validation (différente du comité de ciblage).
- 55 3 déboursements, dont les deux derniers de la phase « Urgence » contenaient les doubles montants alloués aux ménages.
- 56 Normalement, les RECOs sont les acteurs communautaires engagés dans la sensibilisation : chaque RECO couvre en moyenne 40 à 50 ménages bien délimités dans un espace géographique, le RECO organise la campagne en utilisant les mégaphones et les visites à domicile. Dans le cadre de l'intervention les RECOs ont été demandés d'ajouter les messages sur le projet dans leurs activités de sensibilisation courantes. Pour encadrer cela, le projet a appuyé la restructuration des CAC que décrite dans la section 4.4.1.
- 57 Le mécanisme SMS est simple d'utilisation et ne requiert pas forcément plusieurs staffs : le projet conçoit le message qui est validé et traduit en langue (avec l'appui de l'expert U-report ; la base de données est constituée à partir des numéros SIM des bénéficiaires et le message est partagé. Par la suite les retours sont comptabilisés pour dégager des statistiques de réponses et mesures de satisfaction ainsi que des questions.
- 58 Par exemple une femme chef de ménage ayant 4 jeunes enfants est plus vulnérable et aurait plus besoin d'assistance qu'un ménage de 5 personnes ayant 3 adultes actifs.
- 59 Dans l'échantillon longitudinal, environ 1/3 (32,4%) des ménages avait la même taille biométrique que celle déclarée à l'enquête de base, un peu moins de la moitié (45,9%) avait la taille biométrique inférieure à la taille déclarée, et un peu plus de 1/5 (21,7%) avait une taille supérieure à celle déclarée à l'enquête de base. Les interlocuteurs du programme ont avancé plusieurs hypothèses sur la source de cette divergence, dont le fait que les ménages ont gonflé leurs effectifs lors de recensement et l'absence d'un ou plusieurs membres de ménage au moment de la biométrie.
- 60 Il est important de souligner que les montants distribués par le PAM ne sont pas forcément les montants perçus des bénéficiaires, par exemple les frais exigés par les agents qui facilitaient les retraits et les autres cas d'abus (voir la section 4.4.5).
- 61 Seulement 1 des programmes de transferts monétaires sur les 13 analysés avait couvert plus de 30% des dépenses des ménages, voir Figure 2 (p. 5) du UNICEF Innocenti Research Centre, Nyasha Tirivayi, N, Waidler, J and Otchere, F. 2021. Cash Transfers - Past, Present and Future: Evidence and Lessons Learned From the Transfer Project. Innocenti Research Briefs. <https://doi.org/10.18356/26642166-2021/07>.
- 62 Le montant de la phase « urgence » visait à couvrir tous les besoins alimentaires des ménages alors que le montant de la phase « protection sociale » visait à renforcer le budget des ménages les plus vulnérables dans la zone d'intervention.
- 63 Bien que le partenaire Vodacom ait été engagé pour l'installation des antennes mobiles dans ces localités depuis novembre 2020, l'opérateur insistait qu'il n'avait pas reçu de préavis suffisant pour réaliser cette opération : « *[...] si [le client] nous dit qu'il souhaite payer dans ces villages-là dans 3 mois, dans 4 mois, dans 5-6 mois ça nous donne suffisamment de temps pour que nous puissions déplacer une antenne et aller installer à cet endroit là où pour que nous puissions mettre lancer un nouveau site à cet endroit-là, couvrir cette zone pour faire des paiements.* » – Informateur clé
- 64 Les cartes SIM du projet utilisaient des numéros séquentiels afin de réduire le risque de fraude.
- 65 « *[...] 5-6 personnes utilisaient la même carte parce qu'il sort avec une carte d'électeur, ils auront un compte qui donne plus de liberté, ça peut partir de là. Tout comme ça peut partir aussi du fait que y a peut-être des agents sur le terrain qui, quand il ramène des comptes premium sont mieux payés et euh c'est là occasion, en fait, c'est besoin du gain malhonnête de créer des comptes premium pour faire plus.* » – Informateur clé

- 66 S'il y avait déjà 100.000 CDF sur un compte standard (plafonné à 204.000 CDF), le détenteur de ce compte ne pouvait pas recevoir plus de 104.000 CDF.
- 67 Dans la CAC Dingi Dingi, la thème de la masculinité positive et la féminité positive n'a pas été abordé; alors qu'elle l'a été dans la CAC Mikonga. Dans les deux localités, les thèmes suivantes ont été évoqués : Droits de la femme ; Violences basées sur le genre ; Activité génératrice de revenus ; Héritage (succession) ; Leadership féminin. Dans la CAC Mikonga, les participants ont aussi fait mention des thèmes comme le divorce et la parité (ce qui n'est pas ressorti à Dingidingi), mais ici il s'agirait de sous-thèmes développés lors des formations sur les droits de la femme ou sur la succession.
- 68 La plupart des associations « partenaires » de l'ONG « Afia Mama » sont dirigées par des hommes. A Dingi Dingi, par exemple, aucune association « dite » féminine n'a dans son directoire de femme ; et les participants à notre focus group dans cette aire de santé n'étaient que des hommes. Ceux-ci ont argumenté que dans leur aire de santé, les femmes n'ont pas seulement peur de prendre les responsabilités en termes de pouvoir ; mais aussi la plupart ne sont pas éduquées/n'ont pas étudié.
- 69 Des formations prévues pour 5 jours étaient données en deux ou trois jours, ce qui, d'une part, ne pouvait pas permettre d'entrer en profondeur dans les thématiques, et d'autre part faisait que les formations terminaient tard dans la soirée alors que plusieurs participants provenaient de loin.
- 70 Une telle considération a été considérée comme dangereuse car elle ne permet pas de saisir le rôle de la femme dans la production de la violence : *« Je n'avais pas trouvé d'inconvénients dans toutes ces matières si ce n'est que c'est toujours l'homme qui y était condamné. C'est lui qui paraissait comme l'auteur de violences à l'égard de la femme. Pourtant, il est vrai que la femme aussi commet beaucoup des bavures, les deux sont coupables. D'autres violences sont commises par les femmes, nous l'avons d'ailleurs vu récemment au poste de Police, une femme qui avait violé un homme et une femme. Cela est réel de deux cotés, c'est à nous d'être vigilant, il nous revient de les sensibiliser aux méfaits de ces pratiques, leur faire comprendre que ce n'est pas seulement l'homme qui pose des mauvais actes mais aussi la femme. Ne pas seulement condamner l'homme mais aussi la femme parce qu'un délit est un délit »* - FG RECO, CAC Émeraude
- 71 « ...maman, nos RECOs travaillent bénévolement. Ils ne demandent rien pour faire le suivi d'un dossier. Il y a par contre effectivement des RECOs qui fuient la population c'est-à-dire qui évitent les dérangements des populations. Quand on n'est pas motivé par quelque chose, c'est compliqué... » – FG hommes, CAC Émeraude
- 72 Le projet a procédé vers la gestion globale en fonction des cas de plaintes reçues et après vérifications. Des séances de ratissage ont été organisées pour les cas d'exclusions, les pertes/défections de SIMs et les cas de non-paiement.
- 73 *« C'était très compliqué parce que [...] pour éviter qu'il y ait tout risque de collusion [...] on a essayé d'envoyer des gens différents pour la distribution des cartes SCOPE. Alors, c'était pour [...] éviter la fraude [...] mais en même temps ça voulait dire que les gens qu'on envoyait ils avaient pas vraiment été dans ces endroits qu'ils [ne] connaissaient pas vraiment... »* – Informateur clé
- 74 Les formations notamment devaient être adaptées au public vulnérable et inclure les thématiques suivantes : l'utilisation des téléphones, leurs droits (montants des transferts et commissions à payer) et le produit M-PESA (types de comptes et leurs contraintes respectives, code PIN à ne pas partager, comment se fait un retrait / transfert) avant et pendant les premiers paiements.
- 75 Il y a deux saisons de pluie (mars-avril et octobre), la récolte est prête 3 mois plus tard. Durant la saison sèche du juin jusqu'en août, les agriculteurs plantent les légumes feuilles et les légumes fruits.
- 76 L'expression locale pour décrire quelqu'un/e qui travaille toute la journée pour gagner ce qu'il/elle va manger le soir.

L'équipe d'évaluation

UNICEF Innocenti – Global Office of Research and Foresight (UNICEF Innocenti)

Frank Otchere (investigateur principal), Vera Bersudskaya (co-investigatrice principale), Nyasha Tirivayi (co-investigatrice principale), Mathilde C. Van Drooghenbroeck (specialiste qualitative), Emery Mudinga (specialiste qualitative)

UNICEF République Démocratique du Congo (UNICEF RDC):

Ousmane Niang (Chef de Politique Sociale et Evaluation), Adama Tiendrebeogo (statisticien), Robert Cissokho, Evaluation Specialist (coordonnateur de l'étude)

Institut National de la Statistique (INS)

Nestor Leta Bokomba (Chef de Division Urbain du Plan), Saleh Elias (INS), Jean Mbobebe (INS), Manu Ndumbi (INS), Patrick Malenga (INS), Patricia Tshishimbi (INS), Josué Lemba (INS)

Le Programme alimentaire mondial (PAM) :

Aysha Twose (Head of VAM/M&E), Mathilde Vaultier (Head of Kinshasa Sub Office), Michael Zongo (Programme & Policy Officer, M&E)

Remerciements

L'équipe remercie l'appui du Ministère des Affaires Sociales (MINAS) dans la conception et la mise en œuvre de l'analyse d'impact de l'intervention. Nous remercions Kaku Attah Damoah (UNICEF Innocenti) pour son appui dans la revue des codes analytiques et Janvier Buraye Kilosho pour son appui durant la formation et le suivi de la collecte des données. Le financement de cette étude provient du Programme Alimentaire Mondial (PAM) et du programme de recherche Gender Sensitive and Age Responsive Social Protection (GRASSP) de l'UNICEF Innocenti – Global Office of Research and Foresight, financé par Foreign, Commonwealth & Development Office (FCDO). L'intervention est financée par Foreign, Commonwealth & Development Office (FCDO) et le Bureau for Humanitarian Assistance (BHA) de l'USAID. L'équipe remercie également les équipes de l'INS, les autorités locales, les membres des Cellules d'Animation Communautaire (CAC), les Relais Communautaires (RECO) et les Présidents des comités de santé (CODESA) à Nsele, et le partenaire d'implémentation WorldVision. L'équipe apprécie énormément la participation et la contribution des membres de la communauté à Nsele à cette étude.

Photo de couverture : © UNICEF/UN0513074/Dejongh

UNICEF works in the world's toughest places to reach the most disadvantaged children and adolescents and to protect the rights of every child, everywhere. Across 190 countries and territories, we do whatever it takes to help children survive, thrive and fulfill their potential, from early childhood through adolescence.

And we never give up.

UNICEF Innocenti – Global Office of Research and Foresight tackles the current and emerging questions of greatest importance for children. It drives change through research and foresight on a wide range of child rights issues, sparking global discourse and actively engaging young people in its work.

UNICEF Innocenti equips thought leaders and decision-makers with the evidence they need to build a better, safer world for children. The office undertakes research on unresolved and emerging issues, using primary and secondary data that represent the voices of children and families themselves. It uses foresight to set the agenda for children, including horizon scanning, trends analysis and scenario development.

The office produces a diverse and dynamic library of high-level reports, analyses and policy papers, and provides a platform for debate and advocacy on a wide range of child rights issues.

UNICEF Innocenti provides, for every child, answers to their most pressing concerns.

Published by

UNICEF Innocenti – Global office of Research and Foresight

Via degli Alfani, 58

50121, Florence, Italy

Tel: (+39) 055 20 330

Email: innocenti@unicef.org

Social media: @UNICEFInnocenti on Facebook, Instagram, LinkedIn, Twitter and YouTube

Generously funded by

UK Foreign, Commonwealth & Development Office

Suggested citation

UNICEF Innocenti – Global Office of Research and Foresight, Vera Bersudskaya, Frank Otchere, Nyasha Tirivayi and Mathilde C. Van Drooghenbroeck, *L'impact de l'intervention en transferts monétaires dans la commune de Nsele à Kinshasa : Rapport de l'analyse d'impact*, UNICEF Innocenti, Florence, Avril 2024.

© United Nations Children's Fund (UNICEF), Avril 2024

for every child, answers